

revues nationales de l'élevage

SECTEUR PORCIN

Burkina Faso



FAO PRODUCTION ET SANTÉ ANIMALES
revues nationales de l'élevage

SECTEUR PORCIN

Burkina Faso

Citation recommandée

FAO. 2012. *Secteur Porcin Burkina Faso*. Revues nationales de l'élevage de la division de la production et de la santé animales de la FAO. No. 1. Rome.

Détails sur l'auteur

Edoukou G. Djassi est vétérinaire spécialisé en productions animales et consultant international. Il a été responsable sanitaire et technique de la filière porcine en Côte d'Ivoire, puis Directeur de l'abattoir porcine (SIVAC) d'Abidjan. Impliqué dans la campagne réussie d'éradication de la PPA en Côte d'Ivoire (1996), il s'est investi depuis plus d'une décennie dans de nombreux projets initiés par la FAO, pour le développement de la production porcine et le contrôle de la PPA en Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

E-ISBN 978-92-5-207128-0 (PDF)

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

Avant-propos

La production porcine est, avec la production aviaire, le secteur de l'élevage avec la croissance la plus élevée. Cette tendance devrait être stable dans les années à venir. Cette croissance est principalement observée dans les pays en développement et en transition tandis que le nombre d'animaux dans les pays développés reste stable ou diminue légèrement.

La production porcine gagne de l'importance dans les sociétés dans lesquelles s'opère actuellement une mutation de l'élevage des ruminants vers la production des monogastriques. Cette évolution s'explique principalement par la croissance de la demande en viande de porc et par les avantages de la production porcine comme par exemple le raccourcissement du cycle de production avec des taux de rendement plus élevés et une efficacité alimentaire plus avantageuse.

Le rôle que joue l'élevage porcin dans certaines communautés, et notamment les petites exploitations familiales, va bien au-delà de la production de viande et de la génération de revenus. Les porcs représentent une épargne sur pied ou un filet de sécurité pour les périodes de crise, sans compter leur rôle irremplaçable au cours de cérémonies traditionnelles ou de certains actes de la vie courante. Dans certains milieux culturels les porcs constituent la principale source de revenus pour les femmes ou les groupes marginalisés de la société.

Le secteur porcin doit faire face à différents défis pour pouvoir se développer. Afin que la progression de ce secteur soit durable, le développement des infrastructures doit s'opérer au même rythme que la croissance de la production ce qui n'est malheureusement pas le cas dans certains pays. Cet écart rédhibitoire, associé au rôle de plus en plus important que joue la porciculture dans la subsistance d'un nombre croissant de personnes, fait de ce secteur un maillon vulnérable de la chaîne économique et sociale dans un certain nombre de pays. L'absence de sécurité alimentaire, l'insuffisance des conditions sanitaires, les mauvaises pratiques d'élevage de porc, ainsi que l'absence de services vétérinaires et d'inspection sanitaire efficace des denrées sont autant de facteurs qui débouchent sur de véritables problèmes de santé publique, animale et environnementale.

Une meilleure compréhension des différents aspects de la production porcine, ainsi que des dynamiques commerciales et sociales qui y sont liées, permettront d'élaborer des stratégies appropriées pour le développement du secteur, y compris des mesures de contrôle des maladies.

Cette revue de la production porcine au Burkina Faso fait partie d'une série de revues à l'échelle nationale commandées par la Sous-division des systèmes de production animale (Division de la production et santé animales-AGA) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Cette revue est conçue comme un document de référence à l'intention de toute personne à la recherche d'informations sur le secteur porcin en RDC. Le document n'est pas exhaustif et certains sujets ne sont que partiellement ou pas du tout couverts; cependant cet exercice permet de disposer de nouveaux repères sur le secteur porcin, d'identifier et de hiérarchiser les contraintes qui handicapent l'expansion de ce secteur et de proposer des stratégies pour un développement durable. Cette revue sera régulièrement complétée, améliorée et mise à jour. Tous commentaires, contributions et compléments d'informations sont les bienvenus et peuvent être communiqués à l'auteur et à la FAO/Groupe des systèmes de production animale (AGAS).

Sommaire

Avant-propos	i
Sigles et abréviations.....	v
Le Burkina Faso en bref	1
Profil du secteur porcin.....	5
2.1 LE CHEPTEL PORCIN BURKINABÉ ET SON ÉVOLUTION	5
2.2 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHEPTEL PORCIN NATIONAL	6
2.3 PRODUCTION PORCINE AU BURKINA FASO.....	10
2.4 CONSOMMATION.....	11
2.5 LE COMMERCE DES PORCS ET DE LA VIANDE PORCINE.....	13
2.6 PRIX	14
2.6.1 Prix de vente de la viande de porc au consommateur	15
Systèmes de production porcine	17
3.1 HISTORIQUE DE L'ÉLEVAGE PORCIN AU BURKINA FASO	17
3.1.1 Données historiques	17
3.1.2 Situation actuelle de la production porcine au Burkina Faso	17
3.2 SYSTÈME INDUSTRIEL / PRODUCTION INTÉGRÉE.....	18
3.3 SYSTÈME COMMERCIAL INTERMÉDIAIRE (SEMI-INTENSIF OU DE TYPE FAMILIAL)	18
3.3.1 L'éleveur	18
3.3.2 Les animaux	19
3.3.3 L'habitat.....	20
3.3.4 L'alimentation	21
3.3.5 Le suivi sanitaire et zootechnique	22
3.3.6 La commercialisation	22
3.4 SYSTÈME TRADITIONNEL VILLAGEOIS (PORCS EN DIVAGATION)	23
3.4.1 L'éleveur	23
3.4.2 Les animaux	23
3.4.3 L'habitat.....	23
3.4.4 L'alimentation	24
3.4.5 La conduite d'élevage	24
3.4.6 La commercialisation	25
3.5 ÉTUDES DE CAS	26
3.5.1 Première étude de cas: Koudougou et Réo (P. du Sanguié et Boulkiemdé) ..	26
3.5.2 Deuxième étude de cas: Bobo-Dioulasso (Province du Houet)	27
3.5.3 Troisième étude de cas: Ouagadougou (Province du Kadiogo)	31
3.6 ALIMENTATION DES PORCS.....	32
3.6.1 Ressources alimentaires locales.....	33
3.6.2 Unités de fabrication d'aliments élaborés.....	33

3.6.3 Ressources alimentaires importées pour animaux	33
3.6.4 Utilisation des résidus de récolte et sous-produits agro-industriels	33
3.6.5 Paniers d'alimentation	34
Commerce, marchés et commercialisation	35
4.1 MARCHÉ INTÉRIEUR	35
4.1.1 Marchés et commerce des porcs vifs	35
4.1.2 Installations d'abattage et services d'inspection	37
4.1.3 Chaîne de valorisation des porcs et des produits d'origine porcine	38
4.1.4 Principales routes commerciales	39
4.2 IMPORTATION	39
4.2.1 Importation de porcs et produits d'origine porcine	39
4.2.2 Importation de porcs sur pied	40
4.3 EXPORTATION	40
Les indicateurs socio-économiques	41
5.1 INCIDENCES CULTURELLES INCLUANT LES TRADITIONS ET LA RELIGION	41
5.1.1 Incidence socioculturelle	41
5.1.2 Incidence religieuse	41
5.2 ATTRIBUTION DU TEMPS AUX TRAVAUX DE LA PORCHERIE	41
5.2.1 Élevage commercial familial	41
5.2.2 Élevage traditionnel de porcs en divagation	42
5.3 CONTRIBUTION AU REVENU FAMILIAL / ÉCONOMIE FAMILIALE	42
5.4 ASPECTS LIÉS AU GENRE	43
Races	45
6.1 RACES EXOTIQUES	45
6.2 RACES LOCALES	45
Faune	47
7.1 POPULATION DE SUIDÉS SAUVAGES (SUIDÉS / TAYASSUIDÉS)	47
7.1.1 Les phacochères	47
7.1.2 Les hylochères et les potamochères	47
7.1.3 Collaboration entre la DFC et la DGSV	47
7.2 CHASSE / CONSOMMATION	48
7.3 INTERACTION ENTRE SUIDÉS SAUVAGES ET PORCS DOMESTIQUES	48
Santé animale, santé publique et impact environnemental	49
8.1 PRINCIPALES MALADIES PORCINES DECLARÉES / PRÉSENTES AU BURKINA FASO	49
8.2 SANTÉ PUBLIQUE / ASSAINISSEMENT	51
8.3 BIOSÉCURITÉ	51
8.4 IMPACTS DE L'ÉLEVAGE PORCIN SUR L'ENVIRONNEMENT	52
Les politiques actuelles, le cadre juridique	55
9.1 POLITIQUE GÉNÉRALE, MISSIONS ET OBJECTIFS	55
9.2 LES DÉCRETS, LOIS ET ARRÊTÉS	57
Analyse	59
10.1 FORCES ET FAIBLESSES ACTUELLES DU SECTEUR PORCIN	59

10.1.1 Les forces du secteur porcin burkinabé	59
10.1.2 Les faiblesses du secteur porcin burkinabé.....	61
10.2 PERSPECTIVES DU SECTEUR PORCIN POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES	64
10.3 POTENTIEL DE LA PRODUCTION PORCINE POUR RÉALISER LES OMD	66
Liste de contacts	71
Liste des principaux projets dans le secteur porcin	75
Références bibliographiques	79
Cartes	81

Sigles et abréviations

ARIOPE	Appui au renforcement institutionnel des organisations professionnelles d'éleveurs modernes
ASEP	Association des éleveurs de porc
BLAC	Brigade de lutte contre les abattages clandestins
BM	Banque mondiale
BRAKINA	Brasseries du Burkina
CMAP	Centre de multiplication des animaux performants
CMV	Compléments minéraux et vitaminés
DFC	Direction de la faune et de la chasse
DGPN	Direction générale de la protection de la nature
DGPSE	Direction générale de la prospective et des statistiques d'élevage
DGSV	Direction générale des services vétérinaires
DPRA	Direction provinciale des ressources animales
EIU	Economiste Intelligence Unit
EU	Etats-Unis d'Amérique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAOSTAT	Base de données statistiques fondamentales de l'Organisation
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine (1 \$EU ≈ 500 FCFA)
FMI	Fond monétaire international
FND	Fournisseurs Nationaux de Données
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GDS	Groupement de défense sanitaire
Ha	hectare
IDH	Indice de développement humain
INSD	Institut national des statistiques et de la démographie
LNE	Laboratoire national d'élevage
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MEP	Maison des éleveurs de porcs
MRA	Ministère des ressources animales
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAMER	Projet d'appui aux micros entreprises rurales
PAPISE	Plan d'action et programme d'investissement du secteur de l'élevage adopté en octobre 2000
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Peste porcine africaine

PNSA	Programme national pour la sécurité alimentaire
PSSA	Programme spécial pour la sécurité alimentaire
RESUREP	Réseau de surveillance épidémiologique
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SICS	Société ivoirienne de charcuterie et de salaison
SN-CITEC	Société Nouvelle CITEC
SNSA	Stratégie nationale de sécurité alimentaire
TCP	Taux de croissance de la population
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ZATE	Zone d'appui technique en élevage

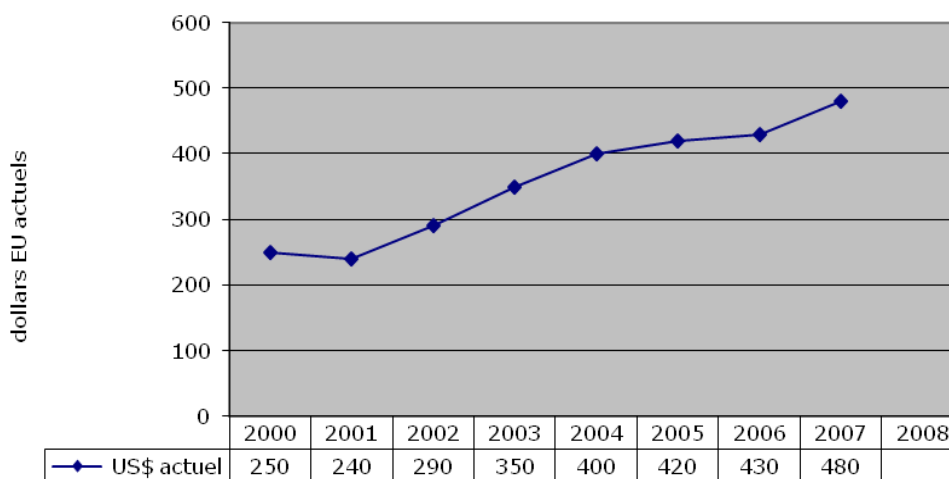
Chapitre 1

Le Burkina Faso en bref

Pays:	Burkina Faso		
Situation géographique:	Afrique de l'Ouest, partage des frontières avec la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin, le Niger et le Mali.		
Superficie:	274 200 Km ²		
Capitale:	Ouagadougou		
Villes principales:	Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Fada-Gourma, Banfora, Tenkodogo		
Langue officielle:	Français		
Religions:	Musulmans (50%), Animistes (40%), Chrétiens (10%)		
Monnaie:	Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA)		
Fête Nationale:	5 Août		
Population, total:	15, 224 M hab.	Source:	INSD/RGPH, 2009
Densité Population:	55,5 hab./Km ²	Source:	INSD/RGPH, 2009
Espérance de vie:	53 ans	Source:	ONU/FNUAP, 2000-2008
Taux d'alphabétisation:	29%	Source:	UNESCO, 2003-2008
Taux de croissance:	5,2%	Source:	FMI, 2008
Taux d'inflation:	10,7%	Source:	FMI, 2008

Le Burkina Faso fait partie du groupe des pays les moins avancés avec un revenu national brut annuel de 480 dollars EU par habitant, largement en deçà du seuil de 935 dollars EU annuels fixés par la Banque mondiale (BM, 2008). Le pays est 177^{ème} sur 182 dans le classement 2007 de l'Indice de développement humain (PNUD, 2000). Son indice global de la pauvreté est de 60,7 pour cent en 2006 (Stratégie de développement accéléré et réduction de la pauvreté, 2007).

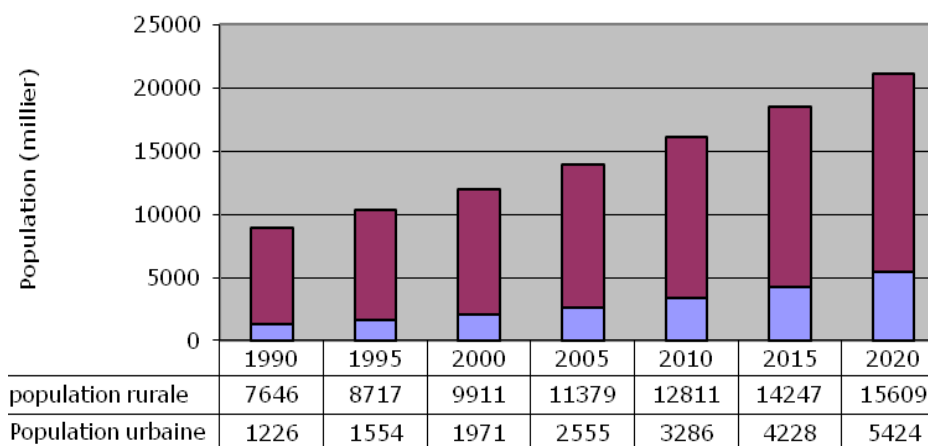
FIGURE 1: Revenu national brut (RNB) per capita
(méthode Atlas, dollars EU actuels)



Source : Groupe de la Banque Mondiale, 2009

L'agriculture représente 34,2 pour cent du PIB (EIU, 2008) et occupe 86 pour cent de la population active. Il s'agit principalement des activités d'élevage et des cultures aussi variées que le sorgho, le mil, le maïs, l'arachide, le riz, le sésame et le coton.

FIGURE 2: Profil Démographique

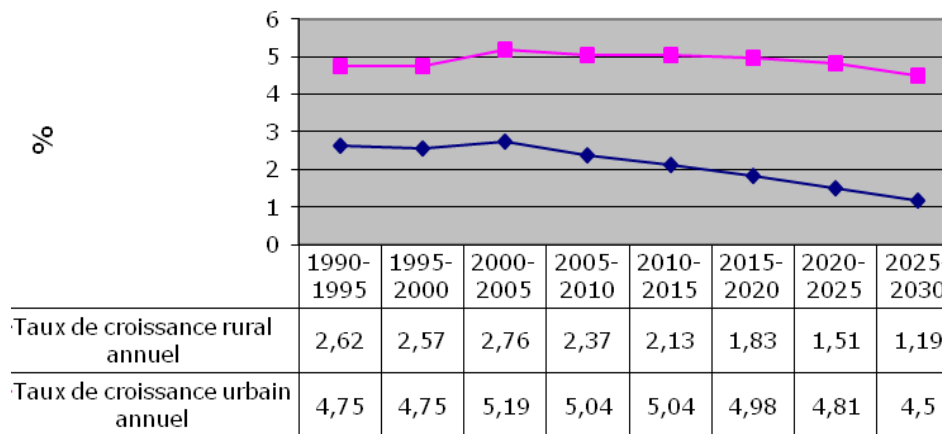


Source : population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nation and World Urbanization Prospects: The 2007 Revision Population Database

Avec un taux de croissance annuel d'environ 3,3 pour cent par an, la population du Burkina Faso double tous les 25 ans. Cette population est essentiellement rurale (78 pour cent de ruraux en 2005 et 74 pour cent en 2010) et la grande majorité est vulnérable. Selon les projections ci-dessus, le nombre de ruraux passerait de 11,379 millions en 2005 à plus de 14,247 millions en 2015, ce qui constituerait un défi majeur pour le développement car la

majorité de ces populations ne disposeraient pas de revenus suffisants pour sortir de la pauvreté au rythme actuel de la croissance économique. L'Institut national des statistiques et de la démographie (INSD) estimait la population du Burkina Faso à 14 902 785 habitants en 2008, soit une densité moyenne de 54,35 habitants au km². Les femmes en représentent environ 52 pour cent et fournissent plus de la moitié de la main d'œuvre agricole. La population du Burkina Faso est composée d'une soixantaine d'ethnies. Les Mossis constituent l'ethnie majoritaire (environ 53 pour cent) et vivent dans le centre du pays. Les autres groupes importants sont les Gourmantchés (7 pour cent) à l'est, les Peuls (7,8 pour cent) au nord, les Gourounsis (6 pour cent) et les Bissas (3 pour cent) au sud, les Samos (2 pour cent), les Markas (1,7 pour cent), les Bobos (1,6 pour cent), les Sénoufos (2,2 pour cent) et les Lobis (2,5 pour cent) au sud-ouest.¹

FIGURE 3: Taux de croissance annuels de la population



Source: population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nation and World Urbanization Prospects: The 2007 Revision Population Database.

La projection du taux de croissance de la population rurale de 1990 à l'horizon 2030 laisse apparaître une baisse continue, passant de 2,62 pour cent à 1,19 pour cent alors que dans le même temps, la population urbaine affiche des taux de croissance relativement élevés de l'ordre de 4,5 pour cent à 5 pour cent ce qui représente plus du double de celui du monde rural. Ces chiffres traduisent l'urbanisation rapide du Burkina Faso avec une explosion démographique de la ville de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ainsi que de plusieurs chefs-lieux de province. L'exode rural des jeunes est le premier facteur d'accélération de cette urbanisation rapide. Le pic de croissance entre 2000 et 2005 s'explique par le reflux massif de migrants burkinabés (2002-2005) dans le cadre de l'« Opération Bayiri » en provenance de la Côte d'Ivoire en proie à une crise politico-militaire. Nombreux sont les rapatriés qui se sont fixés dans les différents centres urbains, mais aussi dans les campagnes en accélérant ainsi la croissance de la population du Burkina Faso en général. L'urbanisation accélérée entraîne une augmentation concomitante des besoins en services et en vivres des citoyens, et plus particulièrement en protéines animales facilement disponibles et bon marché comme celles fournies par l'élevage de porc en zone périurbaine.

¹ Monographie du Burkina Faso, janvier 2009.

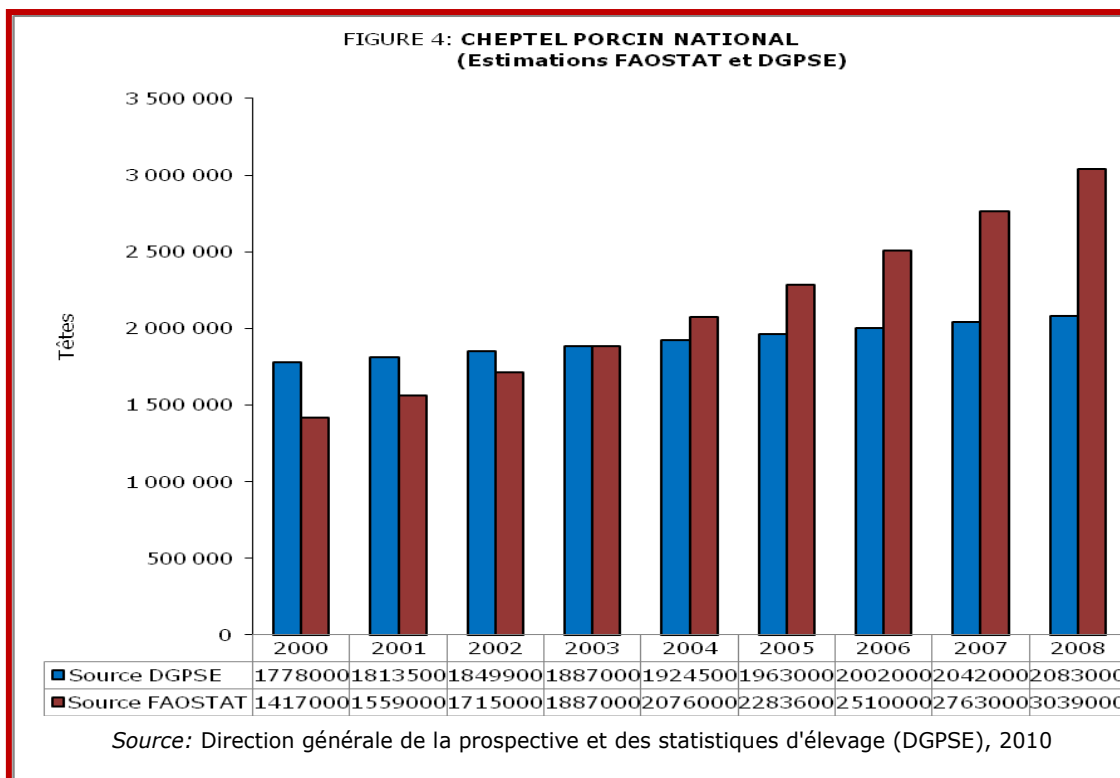
² Le station de recherche du CMAP à Banankéléddaga (Bobo-Dioulasso) entreprend des travaux d'amélioration génétique sur les porcs depuis sa création en 1952 pendant la période coloniale.

³ Chiffre d'affaires de la commercialisation de viande de porc pour l'année 2008 correspondant à une production nationale de 43 771 tonnes avec une hypothèse de calcul de 1 000 FCFA/kg.

Chapitre 2

Profil du secteur porcin

2.1 LE CHEPTEL PORCIN BURKINABÉ ET SON ÉVOLUTION



Le cheptel porcin burkinabé a connu une croissance exceptionnelle au cours des huit dernières années. En effet, selon les statistiques de la FAO, le cheptel a plus que doublé en passant de 141 700 porcs en 2000 à 303 900 têtes en 2008 (Base de données statistiques fondamentales de l'Organisation [FAOSTAT] 2010). Il faut toutefois noter la différence entre les estimations publiées par la FAO et les statistiques fournies par les autorités du Burkina Faso au moment de la préparation de ce rapport. Selon les chiffres fournis par la Direction générale de la prospective et des statistiques d'élevage (DGPSE), le cheptel était estimé à 584 000 têtes en 1996, puis est passé à 1 778 000 têtes en 2000 pour se situer à 2 042 000 têtes en 2007, puis à 2 083 000 têtes en 2008.

Depuis le dernier recensement général agricole de 2003 qui a permis d'actualiser les chiffres sur les populations animales au Burkina Faso, les projections de la DGPSE prennent en compte un taux de croissance annuel de 2 pour cent pour le cheptel porcin. Les projections de la FAO à partir de FAOSTAT estiment que le taux de croissance annuel est de 10 pour cent. Quoiqu'il en soit, la croissance observée du cheptel porcin répond à une croissance très importante de la consommation de viande de porc dans les grands centres urbains du pays où on constate une multiplication des rôtisseries qui proposent de la viande de porc cuite au four ou grillée. Cette viande est généralement consommée sur place accompagnée de la boisson de son choix ou alors elle est emportée pour une consommation en famille.

2.2 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHEPTEL PORCIN NATIONAL

TABLEAU 1.1:

Estimation de la répartition du cheptel porcin sur le territoire

Localisation	Porcs exotiques (Commercial)		Porcs locaux (Traditionnel)	Cheptel Total	Nombre d'habitants
	Reproducteurs	Engraissement			
Bale	87	533	61 359	61 979	213 423
Banwa	55	340	39 120	39 515	269 375
Kossi	30	188	21 621	21 839	278 546
Mouhoun	85	523	60 254	60 862	297 350
Nayala	55	336	38 736	39 127	163 433
Sourou	17	106	12 250	12 373	220 622
Région de la Boucle du Mouhoun	329	2 026	233 340	235 695	1 442 749
Comoe	59	363	41 791	42 213	407 528
Leraba	6	35	4 053	4 094	124 280
Région des Cascades	65	398	45 844	46 307	531 808
Kadiogo	680	4 177	157 059	161 916	1 727 390
Région du Centre	680	4 177	157 059	161 916	1 727 390
Boulgou	143	877	100 923	101 943	543 570
Koulpelogo	46	281	32 306	32 633	258 667
Kouritenga	77	475	54 633	55 185	329 779
Région Centre-Est	266	1 633	187 862	189 761	1 132 016
Bam	0	0	29 711	29 711	275 191
Namentenga	0	0	5 754	5 754	328 820
Sanmatenga	0	0	31 075	31 075	598 014
Région Centre-Nord	0	0	66 540	66 540	1 202 025
Boulkiemde	252	1 551	178 594	180 397	505 206
Sanguie	193	1 183	136 132	137 508	297 036
Sissili	89	549	63 235	63 873	208 409
Ziro	23	139	15 973	16 135	175 915
Région Centre-Ouest	557	3 422	393 934	397 913	1 186 566
Bazega	0	0	37 974	37 974	238 425
Nahouri	0	0	40 501	40 501	157 071
Zoundweogo	0	0	30 157	30 157	245 947
Région Centre-Sud	0	0	108 632	108 632	641 443
Gnagna	0	0	13 915	13 915	408 669
Gourma	0	0	25 335	25 335	305 936
Komandjoari	0	0	718	718	79 507
Kompienga	0	0	9 671	9 671	75 867
Tapoa	0	0	63 224	63 224	342 305
Région de l'Est	0	0	112 863	112 863	1 212 284
Houet	2 749	22 245	58 321	83 315	955 451
Kenedougou	0	0	7 066	7 066	285 695
Tuy	0	0	139 968	139 968	228 458
Rég. Hauts-Bassins	2 749	22 245	205 355	230 349	1 469 604

TABLEAU 1.1:

Estimation de la répartition du cheptel porcin sur le territoire

Localisation	Porcs exotiques (Commercial)		Porcs locaux (Traditionnel)	Cheptel Total	Nombre d'habitants
	Reproducteurs	Engraissement			
Loroum	0	0	516	516	142 853
Passore	0	0	96 868	96 868	323 222
Yatenga	0	0	8 664	8 664	553 164
Zoncoma	0	0	12 286	12 286	166 557
Région du Nord	0	0	118 334	118 334	1 185 796
Ganzourgou	0	0	24 905	24 905	319 380
Kourweogo	0	0	54 439	54 439	138 217
Oubritenga	0	0	19 305	19 305	238 775
Région du Plateau Central	0	0	98 649	98 649	696 372
Oudalan	0	0	36	36	195 964
Seno	0	0	3 367	3 367	264 991
Soum	0	0	66	66	347 335
Yagha	0	0	-	0	160 152
Région du Sahel	0	0	3 469	3 469	968 442
Bougouriba	57	350	40 322	40 729	101 479
Ioba	184	1 136	130 785	132 105	192 321
Noumbiel	30	184	21 193	21 407	70 036
Poni	109	668	76 854	77 631	256 931
Région du Sud-Ouest	380	2 338	269 154	271 872	620 767
Total Burkina Faso	5 026	36 239	2 001 035	2 042 300	14 017 262

Source: DGPSE, 2007

Le cheptel porcin burkinabé est inégalement réparti sur l'étendue du territoire en raison de spécificités socioculturelles, religieuses et climatologiques. Le plateau central compte 48 pour cent de la population porcine, l'ouest et le sud 39 pour cent et enfin l'est et le nord respectivement 7 et 6 pour cent (cf. carte n°1 et n°4).

La production porcine est principalement gérée par les femmes qui détiennent 60 pour cent des élevages du pays. Ce taux peut atteindre 90 pour cent dans les régions ouest et centre-ouest du pays. Dans ces régions, les femmes éleveuses sont surreprésentées en raison du christianisme et pour des raisons socio culturelles locales. En effet, la porciculture est la seule activité d'élevage que les femmes peuvent mener pour leur propre compte.

La taille moyenne des élevages porcins est modeste. En effet, le nombre moyen de porcs gardés en permanence par les ménages est de 1,17 en 1993 et de 1,21 en 1996. Lors de la rencontre avec les éleveurs de porcs de Réo (Province de Sanguié), les éleveurs présents possédaient trois porcs en moyenne. Pour les besoins de notre estimation nous avons retenu que la taille moyenne d'un troupeau était de trois têtes pour les élevages traditionnels dans l'ensemble du Burkina Faso même si la taille moyenne du troupeau est sensiblement variable selon la saison et la région. La réduction de la taille du troupeau avant la mise à l'attache et/ou en claustration s'explique par le manque de source de nourriture pendant l'hivernage, ainsi que l'absence de place pour la mise en claustration.

TABLEAU 1.2:

Répartition des élevages de porc et de la population humaine

Localisation	Nombre de fermes selon le type d'élevage		Traditionnel divagant coureur	Secteurs commercial et traditionnel	Nombre d'habitants
	Industriel (Intégré)	Commercial Intermédiaire (Familial)			
Bale	0	25	20 453	20 478	213 423
Banwa	0	16	13 040	13 056	269 375
Kossi	0	9	7 207	7 216	278 546
Mouhoun	0	24	20 085	20 109	297 350
Nayala	0	16	12 912	12 928	163 433
Sourou	0	5	4 083	4 088	220 622
Région de la Boucle du Mohoun	0	95	77 780	77 875	1 442 749
Comoe	0	17	13 930	13 947	407 528
Leraba	0	2	1 351	1 353	124 280
Région des Cascades	0	19	15 281	15 300	531 808
Kadiogo	0	194	52353	52547	1 727 390
Région du Centre	0	194	52 353	52 547	1 727 390
Boulgou	0	41	33 641	33 682	543 570
Koulpelogo	0	13	10 769	10 782	258 667
Kouritenga	0	22	18 211	18 233	329 779
Région Centre-Est	0	76	62 621	62 697	1 132 016
Bam	0	0	9 904	9 904	275 191
Namentenga	0	0	1 918	1 918	328 820
Sanmatenga	0	0	10 358	10 358	598 014
Région Centre-Nord	0	0	22 180	22 180	1 202 025
Boulkiemde	0	72	517	589	505 206
Sanguie	0	55	394	449	297 036
Sissili	0	26	183	209	208 409
Ziro	0	6	46	52	175 915
Région Centre-Ouest	0	159	1 140	1 299	1 186 566
Bazega	0	0	0	0	238 425
Nahouri	0	0	0	0	157 071
Zoundweogo	0	0	0	0	245 947
Région Centre-Sud	0	0	0	0	641 443
Gnagna	0	0	0	0	408 669
Gourma	0	0	8 445	8 445	305 936
Komandjoari	0	0	239	239	79 507
Kompienga	0	0	3 224	3 224	75 867
Tapoa	0	0	21 075	21 075	342 305
Région de l'Est	0	0	32 983	32 983	1 212 284
Houet	0	1 016	19 440	20 456	955 451
Kenedougou	0	0	2 355	2 355	285 695
Tuy	0	0	46 656	46 656	228 458

TABLEAU 1.2:

Répartition des élevages de porc et de la population humaine

Localisation	Nombre de fermes selon le type d'élevage		Traditionnel divagant coureur	Secteurs commercial et traditionnel	Nombre d'habitants
	Industriel (Intégré)	Commercial Intermédiaire (Familial)			
Rég. Hauts-Bassins	0	1 016	68 451	69 467	1 469 604
Loroum	0	0	172	172	142 853
Passore	0	0	32 289	32 289	323 222
Yatenga	0	0	2 888	2 888	553 164
Zondoma	0	0	4 095	4 095	166 557
Région du Nord	0	0	39 444	39 444	1 185 796
Ganzourgou	0	0	8 302	8 302	319 380
Kourweogo	0	0	18 146	18 146	138 217
Oubritenga	0	0	6 435	6 435	238 775
Région du Plateau Central	0	0	32 883	32 883	696 372
Oudalan	0	0	12	12	195 964
Seno	0	0	1 122	1 122	264 991
Soum	0	0	22	22	347 335
Yagha	0	0	0	0	160 152
Région du Sahel	0	0	1 156	1 156	968 442
Bougouriba	0	16	13 441	13 457	101 479
Ioba	0	53	43 595	43 648	192 321
Noumbiel	0	9	7 064	7 073	70 036
Poni	0	31	25 618	25 649	256 931
Région du Sud-Ouest	0	109	89 718	89 827	620 767
Total Burkina Faso	0	1 668	495 990	497 658	14 017 262

NB: Les données du tableau ne sont pas le résultat d'un recensement agricole. L'estimation du nombre de fermes dans les différents systèmes de production est obtenue grâce à la ventilation du cheptel porcin en fonction des caractéristiques numériques des deux systèmes (traditionnels et commerciaux). Grâce à cette méthode de calcul nous obtenons un total de 497 658 fermes dont 495 990 élevages traditionnels et 1 668 porcheries commerciales. La taille moyenne des élevages est de 24 porcs pour les fermes commerciales et de trois porcs pour les élevages traditionnels.

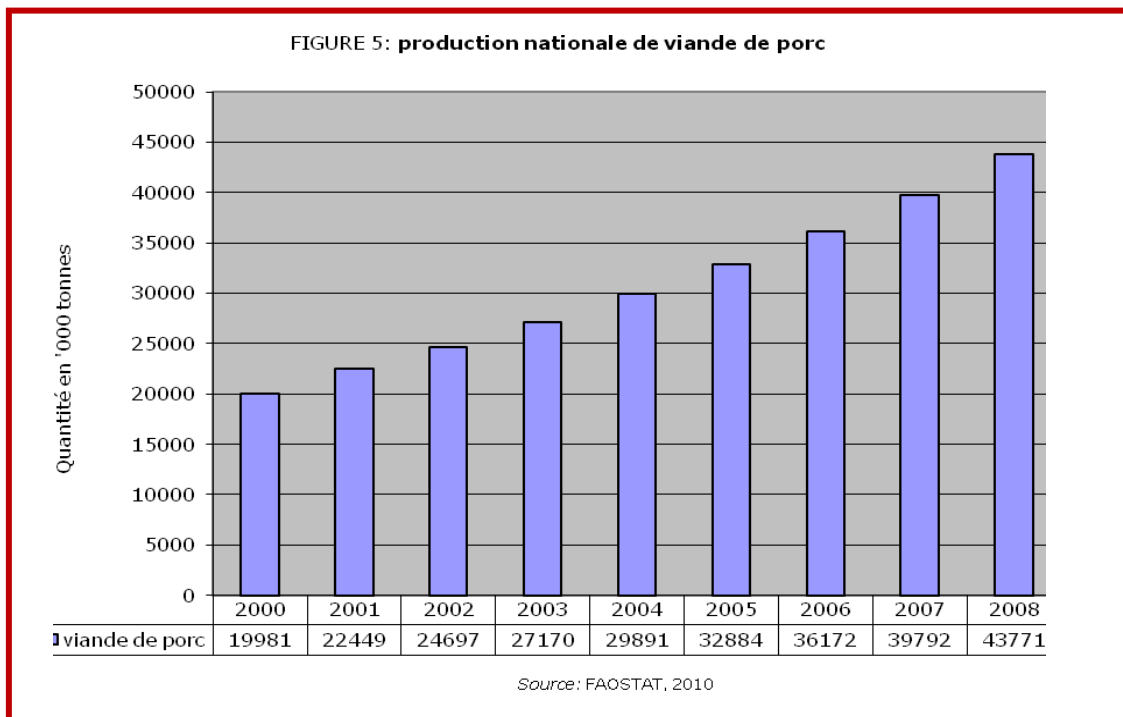
Il faut par ailleurs noter que ces chiffres reflètent le nombre de porcs détenus par les éleveurs pendant l'hivernage, période pendant laquelle les porcs sont mis en claustration ou à l'attache. En général, le paysan éleveur ne garde que les reproducteurs et les porcelets trop jeunes pour être commercialisés. Après les mises-bas de la fin de l'hivernage, la taille du troupeau augmente considérablement. Les jeunes animaux vont être engraisés pendant la période d'abondance alimentaire et commercialisés avant l'entrée dans l'hivernage suivant.

Dans la Région du Centre et Centre-Ouest, l'effet des projets semble se traduire par une augmentation de la taille moyenne du troupeau. En effet, la taille des troupeaux des élevages commerciaux varie considérablement, allant d'une dizaine de porcs à plus d'une centaine de porcs par élevage. Pour les besoins de notre calcul nous avons considéré une taille moyenne de troupeau de 24 porcs par exploitation commerciale.

Ainsi avec environ 0,25 pour cent du nombre d'exploitations, le système commercial entretient 2 pour cent du cheptel national, les 98 pour cent restants sont détenus à 99 pour cent par de toutes petites unités d'élevage traditionnelles. Cette estimation permet surtout

de constater la grande domination du système d'élevage divaguant sur la pratique de l'élevage commercial.

2.3 PRODUCTION PORCINE AU BURKINA FASO



Avec un taux de croissance de 10 pour cent par an, la production de viande porcine au Burkina Faso a plus que doublé en moins d'une décennie, passant de 19 981 tonnes en 2000 à 43 771 tonnes en 2008. Cette croissance est soutenue par une demande de viande de porc en pleine expansion que le mode de production actuel a du mal à satisfaire. Le tableau ci-dessus montre que l'accroissement de la production provient essentiellement de l'augmentation du cheptel et de son taux d'exploitation (60 pour cent), et non de l'augmentation du poids des carcasses de porcs qui reste invariablement à 24 kg entre 2001 et 2008.

TABLEAU 2:

Évolution des abattages contrôlés au Burkina Faso de 2001 à 2008

Désignation	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
N°porcs abattus (Milliers)	935	1 029	1 132	1 245	1 370	1 507	1 658	1 823
Quantité de viande (TM)	22 449	24 697	27170	29 891	32 884	36 172	39 792	43 771
Poids moyen carcasse (Kg)	24	24	24	24	24	24	24	24

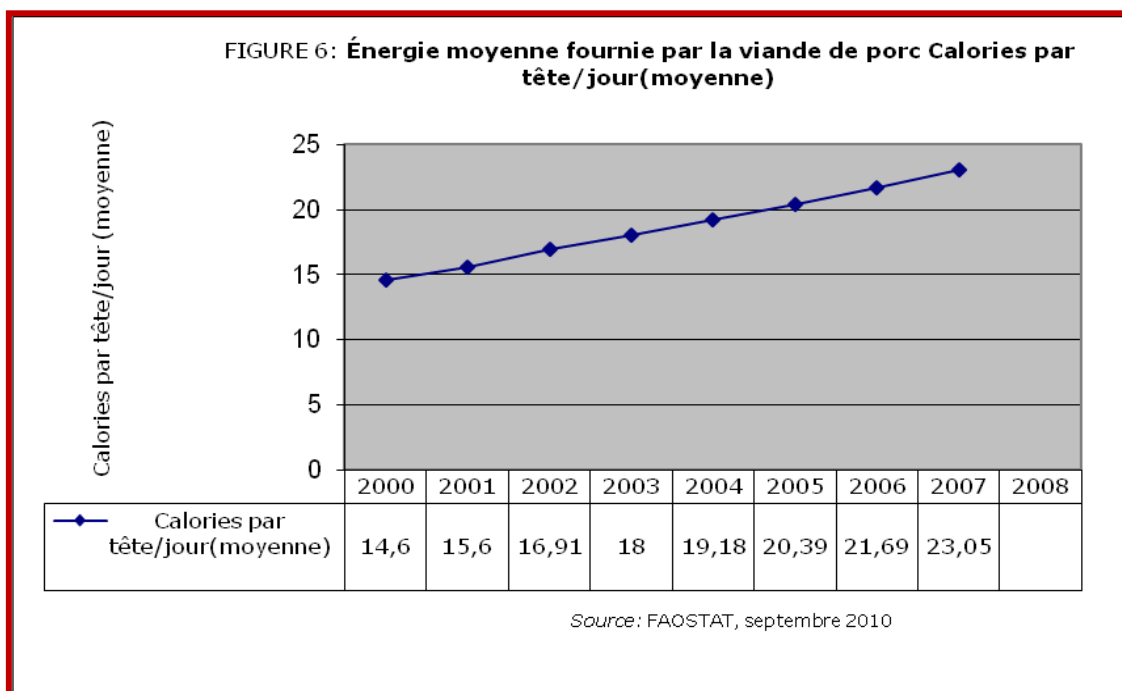
Source: FAOSTAT, 2010

Cette piètre performance s'explique essentiellement par le fait que l'écrasante majorité des porcs exploités sont de race locale dont le poids moyen carcasse se situe entre 12 et 35 kg. Il faut tout de même noter que les porcs issus d'élevages commerciaux à Ouagadougou et surtout à Bobo-Dioulasso affichent un poids moyen carcasse de 75 à 80 kg. Il s'agit en l'occurrence de porcs de race Large White ou d'hybrides Large White croisés Korhogo. Il n'existe pas de données officielles sur la répartition de la production porcine entre le secteur traditionnel et le secteur commercial. Cependant, on peut établir une estimation en se basant sur la répartition de la production annuelle de viande de porc entre les deux différents modes de production, en prenant en compte les caractéristiques de chacune d'elle. Les élevages commerciaux de type familial avec 10 pour cent du cheptel produisent l'équivalent

de 15 pour cent de la viande de porc et les élevages traditionnels en divagation avec 90 pour cent du cheptel produisent 85 pour cent de la viande de porc.

La mutation de certains élevages traditionnels divagants peu productifs vers un système d'élevage commercial de type familial avec des porcs de race améliorée, ainsi que l'installation de nouveaux opérateurs dans l'élevage commercial de type familial auront un impact immédiat sur l'augmentation des quantités de viande de porc produites.

2.4 CONSOMMATION



On note qu'entre 2000 et 2008, la part de l'énergie alimentaire fournie par la viande de porc a doublé, en passant de 14,6 calories à 23,05 calories par habitant par jour. Cette augmentation suit la croissance de la quantité de viande de porc disponible pour les populations. L'énergie fournie par la viande de porc pendant cette période correspond à une moyenne journalière de 18,68 calories par personne et par jour.

Bien que ces chiffres soient encore faibles comparés à ceux de pays à tradition d'élevage porcin, la très rapide progression constatée au cours de ces dernières années est une dynamique très intéressante qui montre la vitalité de ce secteur qu'il convient d'encourager pour réduire le déficit en protéines animales dans l'alimentation des Burkinabés. De 2002 à 2005, la population burkinabé a enregistré une croissance de 3 pour cent tandis que la croissance de la production de viande de porc connaissait une hausse annuelle de 10 pour cent. Cette forte croissance de la production de viande porcine permet d'enregistrer sur cette période une hausse de la consommation de viande de porc de l'ordre de 7 pour cent par an.

De 2000 à 2008, la quantité de viande porcine consommée par habitant et par an est passée de 1,72 kg à 2,71 kg soit une augmentation de près de 58 pour cent. La production de viande de porc est stimulée par une demande très forte dont la marge de progression est encore très importante.

Ce succès s'explique par le prix relativement faible de cette viande, son mode de consommation lié aux loisirs et à la convivialité ainsi que par les nouveaux adeptes qui se lancent dans la consommation de viande de porc, convaincus de la qualité actuelle des produits d'origine porcine. Cette augmentation de la consommation du porc doit beaucoup au talent des rôtisseurs de « porc au four » qui redoublent d'imagination pour proposer des recettes originales qui font l'unanimité auprès des consommateurs.

TABLEAU 3:

Caractéristiques de la consommation de porc au Burkina Faso (2002-2005)

ANNEE INDICATEUR	2002	2003	2004	2005
Total population humaine	12 184 859	12 566 683	12 962 750	13 373 670
Production de viande de porc (TM)	24 694	27 150	29 925	32 912
Consommation de viande de porc/personne/an (kg)	1,99	2,11	2,25	2,39
Consommation de viande de porc/personne/jour (gr.)	5,44	5,79	6,17	6,56
Protéines fournies par la viande de porc /personne/jour (gr.)	0,63	0,67	0,72	0,76

Source: FAOSTAT, 2010

Principaux centres de consommation de la viande de porc au Burkina Faso

Le plateau central, l'ouest, le sud-ouest et le centre est du Burkina Faso sont des zones de forte consommation de viande de porc. Sur la base des chiffres de 2007 de la DGPSE (Tableau n°4), les villes de Ouagadougou (Kadiogo), Bobo-Dioulasso (Houet) et Koudougou (Boulkiemde) ont des pourcentages d'abattages contrôlés supérieurs aux autres villes. Il s'agit en effet des trois plus grandes villes du pays avec une urbanisation à marche forcée avec une forte demande en protéines animales à faible coût. Tous les autres chefs lieu de province représentent des zones de forte consommation de viande de porc avec les pourcentages d'abattages contrôlés suivants: Ioda (6 pour cent), Comoé (6 pour cent), Boulgou (4 pour cent), Kouritenga (4 pour cent), Sanguié (3 pour cent), Poni (3 pour cent), Zoundweogo (3 pour cent), etc. (cf. Cartes n°3 et n°4). Il faut cependant noter que la grande majorité des porcs consommés au Burkina Faso échappe au circuit des abattoirs et de l'inspection de salubrité car les porcs sont abattus clandestinement. A Ouagadougou, Koudougou et Bobo-Dioulasso, la proportion de porcs abattus en dehors des abattoirs est de l'ordre de 80 pour cent; dans les zones rurales à forte concentration de porcs, notamment dans l'ouest, la proportion des porcs abattus à domicile atteint aisément 90 à 95 pour cent des porcs consommés.

TABLEAU 4:

Principaux centres de consommation de viande de porc au Burkina Faso (2007)

Province	Cheptel porcin	Abattages contrôlés (Nombre porcs)	Proportion abattage contrôlé - cheptel
Kadiogo (Région du Centre)	161 916	23 006	14%
Houet (Région des Cascades)	83 315	20 070	12%
Boulkiemde (Région du Centre Ouest)	180 398	13 235	8%
Ioda (Région du Sud Ouest)	132 106	9 738	6%
Comoe (Région des Cascades)	42 213	9 504	6%
Boulgou (Région du Centre Est)	101 942	6 991	4%
Kouritenga (Région Centre Est)	55 185	6 313	4%
Sanguié (Région du Centre Ouest)	137 507	5 652	3%
Poni (Région du Sud Ouest)	77 630	4 917	3%
Zoundweogo (Région du Centre Sud)	30 157	4 448	3%

Source: Calculs réalisés par l'auteur à partir des données 2007 de la DGPSE

2.5 LE COMMERCE DES PORCS ET DE LA VIANDE PORCINE

Le système de commercialisation des porcs et de la viande de porc au Burkina Faso fait intervenir les acheteurs/revendeurs, les charcutiers/transformatateurs, les supermarchés, les rôtisseurs et les vendeurs de viande de porc cuisinée en sauce.

Importation de porcs vifs

Le Burkina Faso n'importe pas traditionnellement des porcs sur pied. Les importations de porcs vifs mentionnées en 2000 et qui portent sur un effectif de 342 animaux font référence à des importations de géniteurs de races améliorées dans le cadre de programmes d'amélioration génétique encadrés par le Centre de multiplication des animaux performants (CMAP)² ou par les différents projets d'appui au secteur porcin (Projet d'Appui au renforcement institutionnel des organisations professionnelles d'éleveurs modernes [ARIOPE]) pour le compte de la Maison des éleveurs de porcs (MEP), ainsi que des projets locaux soutenus par la FAO.

Exportation de porcs vifs

Les données de la FAO font état de quelques expériences d'exportation de porcs vifs. Ainsi, on a enregistré l'exportation de 279 têtes en 2002 et d'une douzaine de porcs en 2003. Les premières expériences d'exportation de porcs charcutiers sur pied vers la Côte d'Ivoire ont été particulièrement périlleuses, eu égard à la longueur du trajet, au caractère indocile des porcs, aux conditions difficiles de leur abreuvement et aux températures élevées; autant de facteurs de stress sources de mortalités. Pour sécuriser ces transactions, l'exportation des carcasses de porcs à partir de l'abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso s'est très vite imposée comme la meilleure solution. Face à la pénurie de porcs en Côte d'Ivoire, les vendeurs de viande de porc d'Abidjan et de Bouaké venaient s'approvisionner au Burkina Faso. De même, les marchands de bétail du Togo et du Bénin poussaient leurs prospections dans les zones frontalières, parfois jusqu'à Ouagadougou pour acquérir des porcs qui étaient ensuite acheminés en camion vers les grands centres de consommation côtiers de la sous-région (Lomé, Accra, Cotonou, Abidjan, etc.).

Importation de viande de porc

Les importations de viande porcine portent essentiellement sur les produits de charcuterie (lard, jambon, saucisses et autres préparations à base de viande de porc). Ces importations répondent à la demande des consommateurs urbains que les rares unités de transformation du pays n'arrivent pas encore à satisfaire, tant quantitativement que qualitativement. Les principaux fournisseurs de charcuteries pour le Burkina Faso sont la Côte d'Ivoire (Société ivoirienne de charcuterie et de salaison [SICS]), la France et d'autres pays européens. Les importations de charcuterie à base de porc ont enregistré une baisse continue de 2000 à 2003, passant de 52 à 10 tonnes. Cette tendance est liée à la résurgence de la peste porcine africaine (PPA) dans la sous-région (Togo, Bénin, Ghana) avec pour corollaire des mesures de restriction des importations ainsi qu'une méfiance des consommateurs vis-à-vis de la viande de porc et des produits d'origine porcine. Le niveau historiquement bas des importations en 2003 correspond à l'apparition de l'épizootie de PPA au Burkina Faso et aux mesures de police sanitaire instaurant une interdiction des importations de produits porcins. Depuis 2004, les importations connaissent à nouveau une hausse avec une moyenne de 30 tonnes par an et un pic à 52 tonnes en 2007.

Exportation de viande de porc

Le Burkina Faso est exportateur occasionnel de carcasses de porc dont l'essentiel est destiné au marché ivoirien. En effet, suite à l'épizootie de PPA, qui a décimé le cheptel de porcs commerciaux de la Côte d'Ivoire en 1996, les industries de la transformation, notamment la SICS à Abidjan, se sont tournées naturellement vers le Burkina Faso pour s'approvisionner en viande de porc destinée à la transformation. A la suite de la Côte d'Ivoire, tous les autres pays de la sous région (Bénin, Togo et Ghana) qui ont à leur tour fait l'amère expérience de la PPA, ont importé des porcs vifs ou des carcasses du Burkina Faso alors indemne de la PPA jusqu'en 2003. Le flux des exportations de carcasse de porc vers les

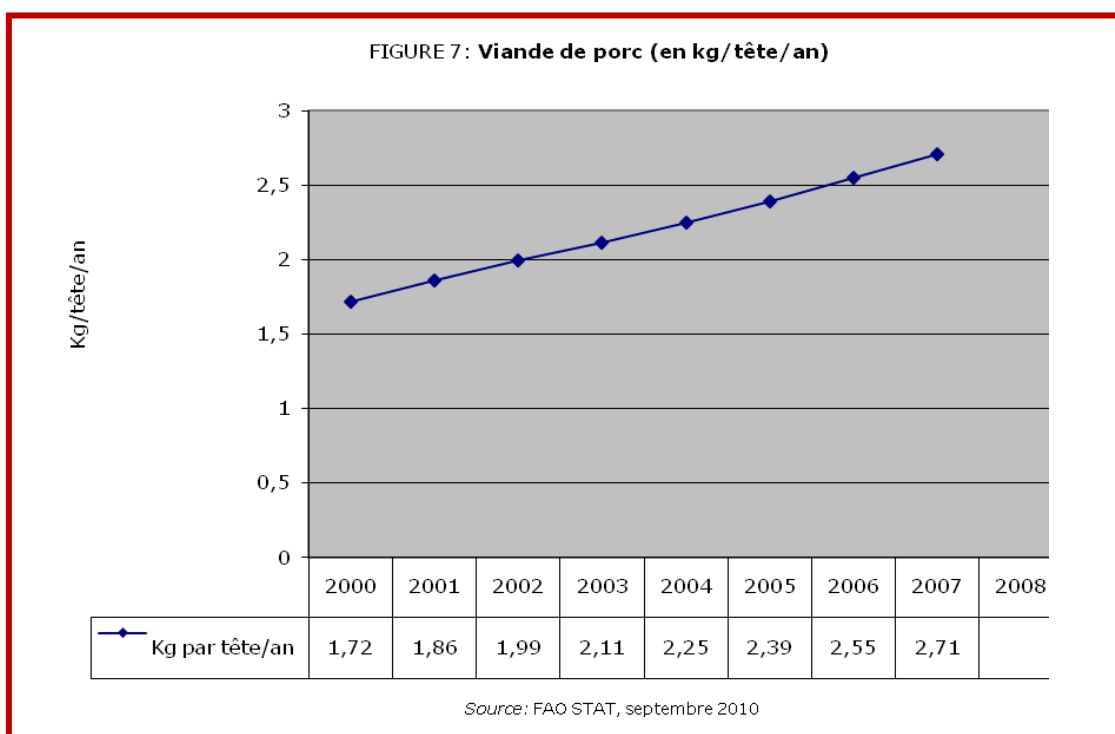
² Le station de recherche du CMAP à Banankéléda (Bobo-Dioulasso) entreprend des travaux d'amélioration génétique sur les porcs depuis sa création en 1952 pendant la période coloniale.

marchés de la sous-région ouest africaine s'est arrêté net avec l'avènement de la PPA au Burkina Faso dans la province de la Kompienga (2003) puis dans la province du Kadiogo (Ouagadougou) en 2004. Il faut noter qu'actuellement, les capacités de production du secteur porcin burkinabé ne permettent pas de fournir quantitativement et qualitativement les carcasses que le marché à l'export serait prêt à absorber. Cela constitue donc une des perspectives de développement du secteur porcin burkinabé pour les cinq prochaines années.

2.6 PRIX

Profitant de l'embellie offerte par le marché à l'exportation, le prix du porc a doublé en l'espace de deux ans, passant de 777 dollars EU par tonne en 2000 à 1 403,62 dollars EU par tonne en 2002. Cette période faste a entraîné l'installation de nombreux éleveurs attirés par les prix plus rémunérateurs. Cette augmentation des prix a cependant connu un coup d'arrêt en 2003 avec l'apparition de la PPA pour la première fois de l'histoire sur le territoire burkinabé. La campagne d'abattage sanitaire d'urgence, les mesures de police sanitaire, la surmortalité des porcs, les abattages préventifs de porcs et les interdictions d'importation des pays voisins ont entraîné une surabondance de viande de porc sur le marché avec des consommateurs tout à coup méfiants vis-à-vis des produits d'origine porcine. Toutes ces circonstances ont entraîné une baisse du prix d'achat du porc qui est passé de 1 403,62 à 1 160,32 dollars EU par tonne.

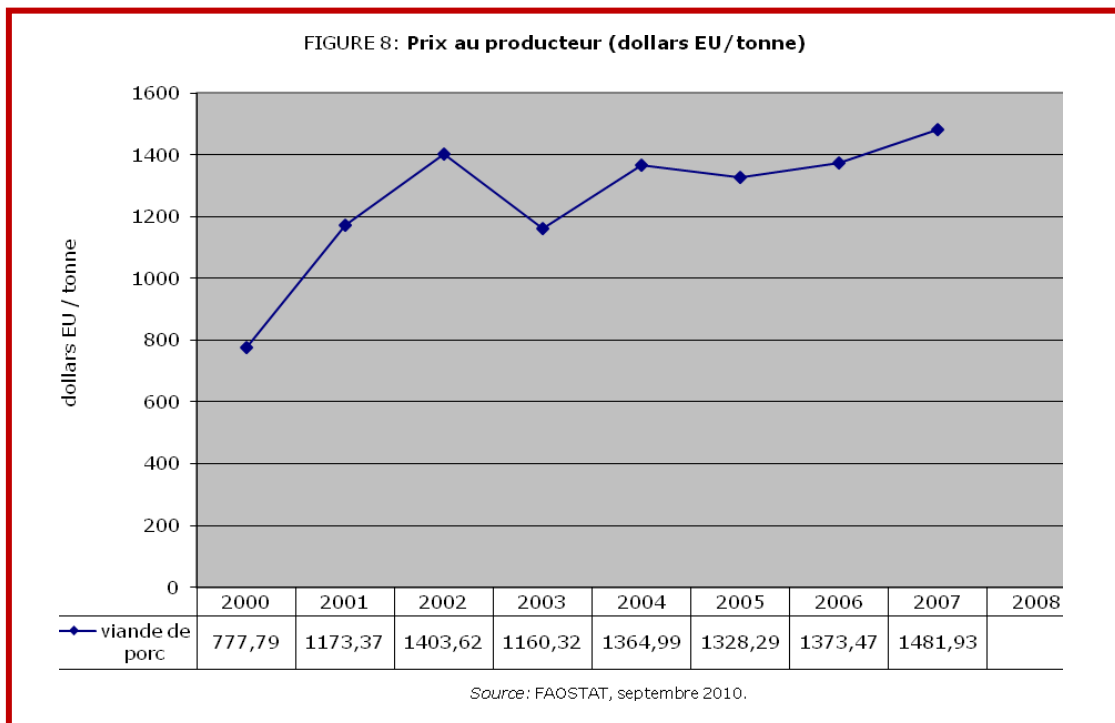
Suite à la baisse de 2003, le prix de la viande de porc a repris son ascension normale, d'abord très rapide jusqu'en 2004 puis plus lente pour atteindre 1 451,93 dollars EU par tonne en 2007. En dehors des raisons évoquées plus haut, l'augmentation du prix de la viande de porc s'explique également par une demande en croissance continue supérieure à la dépassant la production nationale elle-même en stagnation; le surenchérissement des coûts des facteurs de production (aliment, matériel d'élevage, médicaments vétérinaires, etc.) et l'inflation du coût de la vie.



2.6.1 Prix de vente de la viande de porc au consommateur

Le prix de vente de la viande de porc au consommateur est lié au prix d'achat de la carcasse de porc à l'éleveur. Très souvent, les charcutiers et autres détaillants répercutent les hausses de prix du porc sur le produit fini proposé au consommateur. Par contre, les éleveurs ne répercutent jamais la baisse des prix du porc sur le prix du produit final.

L'observation de la courbe permet de distinguer deux phases: croissance continue mais modérée durant laquelle le prix du porc est passé de 3 000 à 4 000 dollars EU par tonne (2000-2005); hausse de prix accélérée entre où le prix du porc est passé de 4 000 dollars EU par tonne à 6 000 dollars EU/tonne (2005-2008). Cette augmentation brusque du prix s'explique par une demande très forte que la production n'est pas en mesure de satisfaire au stade actuel.



A la lumière des relevés de prix sur les marchés traditionnels et modernes de Ouagadougou et des autres centres de consommation du pays, on peut faire les remarques suivantes:

- Dans les marchés populaires, la vente de la viande de porc se fait au tas et non au poids. Le prix peut varier d'un acheteur à l'autre selon qu'il s'agisse d'un client habituel ou pas.
- Au marché de Réo, le prix du morceau est marchandé en fonction de plusieurs critères dont la qualité de la pièce anatomique d'où provient le morceau vendu ainsi que la présence ou non de peau et de gras de couverture. Les morceaux maigres, provenant de la cuisse et de la longe sont les plus prisés mais aussi les plus chers.
- Les morceaux proposés coûtent généralement 500 FCFA (400 gr.), 700 FCFA (600 gr.) ou 1 000 FCFA (800 gr.). En général, le boucher traditionnel réalise une plus-value qui se situe entre 10 et 15 pour cent du prix d'achat du kilogramme de carcasse.

Dans le circuit de distribution moderne, la viande de porc subit une première transformation qui consiste en une découpe et une production de spécialités fraîches (rôti ficelé, côtelettes de porc, etc.) ainsi qu'une deuxième transformation (jambon, saucisson, pâté, etc.), avant d'être proposée au consommateur. Les prix relevés dans les principaux supermarchés de Ouagadougou (Palais des viandes, SCIMAS, Marina Market, SONACOF, etc.) sont consignés dans le Tableau n°5.

TABLEAU 5:

Prix relevés dans les supermarchés de Ouagadougou

Produits	Prix
Jambon local première prix	4 500 FCFA/kg
Jambon local supérieur	6 500 FCFA/kg
Côte échine	2 350 FCFA/kg
Saucisson de porc	3 300 FCFA/kg
Côtelettes de porc	2 850 FCFA/kg

Source: Observation personnelle

Chapitre 3

Systèmes de production porcine

3.1 HISTORIQUE DE L'ÉLEVAGE PORCIN AU BURKINA FASO

3.1.1 Données historiques

De tout temps, les populations du Burkina Faso ont pratiqué l'élevage traditionnel de porcs pour leur consommation personnelle, les dons ainsi que pour le troc (échange de porc contre des céréales et biens de toute autre nature). Le porc est particulièrement apprécié pour la qualité de sa chair, sa prolificité, sa rusticité et sa capacité à valoriser les résidus domestiques. Le porc joue un rôle socio-économique de premier plan. Dans certains villages où les populations ne possèdent pas de latrines, le porc est considéré comme l'agent d'assainissement chargé du nettoyage des déjections humaines. Malgré cette particularité, la viande de porc est très appréciée pour ses qualités gustatives qui en font un allié privilégié des moments festifs qui rythment la vie des populations.

A côté de cet élevage traditionnel de porcs en divagation qui semble avoir toujours existé dans la région, la littérature et la documentation nous apprennent que l'élevage moderne des porcs au Burkina Faso a été introduit au début du 20^{ème} siècle par les missionnaires et les administrateurs européens. Au départ, cette pratique avait pour but de satisfaire les besoins alimentaires des expatriés. Par la suite, pour gagner l'estime des populations, la porciculture a été vulgarisée auprès des populations par le biais des catéchistes qui étaient les relais entre les prêtres et les populations, dans le cadre du développement de la foi chrétienne en milieu rural. Certains chefs traditionnels convertis au catholicisme ont très vite compris la portée économique de cette activité et ont joué un rôle majeur dans le développement de l'élevage de porcs dans leurs communautés, notamment autour des missions catholiques de Réo et de Tenkodogo. A Réo, capitale de la province du Sanguié, les populations évoquent le chef de canton Bassolé André Bagnini qui aurait introduit l'élevage amélioré du porc en pays «Liélé» en 1920 avec l'appui des prêtres et de l'administrateur colonial.

Il faut aussi prendre en compte la forte influence de l'Eglise catholique qui, en introduisant l'élevage porcin moderne, a mis les hommes et les femmes sur le même pied d'égalité dans la pratique de cet élevage.

3.1.2 Situation actuelle de la production porcine au Burkina Faso

Avec un chiffre d'affaires de 43 milliards FCFA³, le secteur porcin burkinabé est devenu aujourd'hui un enjeu économique majeur au regard de l'importance socio-économique de cette production dans la vie des couches les plus défavorisées de la population, en particulier les femmes. Selon les données de la FAO, le cheptel porcin du Burkina Faso était estimé à 3 039 500 têtes en 2008, ce qui représente un potentiel de production de viande extraordinaire et une réelle source de revenus pour les producteurs de porcs ainsi que pour tous les intermédiaires qui travaillent dans le secteur.

Le cheptel porcin burkinabé est inégalement réparti sur l'étendue du territoire en raison des spécificités socioculturelles, culturelles et climatologiques. Ainsi, le plateau central compte 48 pour cent de la population porcine, l'ouest et le sud 39 pour cent et enfin l'est et le nord, à prédominance musulmane, respectivement 7 et 6 pour cent. L'élevage porcin est généralisé au Burkina Faso et la consommation de viande porcine en milieu urbain s'est développé de manière significative en l'espace d'une décennie pour se situer en deuxième position de la consommation des viandes d'élevage après le bœuf. Dans les localités comme Réo Koudougou, Fada-Ngourma, une famille sur trois possède une porcherie bâtie à l'entrée de la concession ou dans un coin de la cour.

³ Chiffre d'affaires de la commercialisation de viande de porc pour l'année 2008 correspondant à une production nationale de 43 771 tonnes avec une hypothèse de calcul de 1 000 FCFA/kg.

La croissance rapide du cheptel porcin au cours de ces dernières années est une réponse à la forte augmentation de la consommation de la viande de porc dans les grands centres urbains du pays (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso Koudougou, Réo, etc.). Cette augmentation de la consommation se traduit par une multiplication des rôtisseries qui proposent de la viande de porc cuite au four à « la mode de REO » qui est le berceau de cette préparation culinaire très appréciée par les amateurs de viande de porc. Il existe au Burkina Faso une forte tradition de l'élevage porcin dans beaucoup de régions et le porc coureur (90 pour cent du cheptel national) joue un rôle considérable dans l'économie familiale notamment en milieu rural. Il s'agit de petites exploitations familiales qui comptent entre deux et une dizaine de porcs. Elles valorisent les déchets ménagers, la drêche de dolo (sous-produit de la bière de sorgho) et les autres déchets et résidus de récoltes que les porcs trouvent en se promenant autour des villages et dans les champs après les récoltes.

En plus de son rôle reconnu d'épargne sur pied permettant de faire face aux dépenses urgentes de la famille (scolarisation des enfants, achats d'intrants agricoles, frais de santé, achat de nourriture en période de soudure, etc.), l'élevage de porc fournit une viande abondante et abordable. La production porcine burkinabé est donc à plus d'un titre en phase avec la politique « volontariste » de l'Etat qui, dans le cadre de son désengagement des secteurs productifs, a fixé les grands axes de développement à moyen et long termes qui visent notamment: une amélioration des revenus des ménages, une réduction de la pauvreté, une amélioration de la sécurité alimentaire, une plus grande disponibilité en protéines et une moindre dépense en matière d'importations d'aliments de base.

3.2 SYSTÈME INDUSTRIEL / PRODUCTION INTÉGRÉE

Il n'existe pas de système industriel intégré dans le secteur porcin burkinabé. Les petits producteurs traditionnels répandus dans l'ensemble du territoire et les petites et moyennes exploitations commerciales périurbaines sont responsables de l'essentiel de la production.

3.3 SYSTÈME COMMERCIAL INTERMÉDIAIRE (SEMI-INTENSIF OU DE TYPE FAMILIAL)

Le système commercial intermédiaire de type familial a une visée résolument commerciale. Le niveau d'investissement est conséquent, aussi bien en termes d'infrastructures que de reproducteurs de qualité. La conduite d'élevage est rationnelle. Les porcs sont entretenus dans des locaux réalisés à cet effet et l'objectif de la production est la commercialisation des animaux. C'est un système qui recouvre une très grande diversité en termes de taille et de qualité des infrastructures de l'exploitation. Certaines porcheries sont de très petites tailles avec 10 à 30 animaux, d'autres détiennent un cheptel de plusieurs centaines d'animaux. Les animaux élevés en claustration permanente sont de race améliorée (Large white et Korhogo et leurs divers croisements) qui bénéficient de rations à base d'aliments industriels, de drêches et autres sous-produits agro industriels apportés dans l'enclos, ainsi que dans certains cas, de compléments minéraux et vitaminés (CMV).

3.3.1 L'éleveur

Les promoteurs des élevages commerciaux périurbains sont pour la plupart des investisseurs provenant de divers horizons professionnels. L'exemple des éleveurs membres de la MEP de Bobo-Dioulasso en est une parfaite illustration. Parmi les 103 membres, on recense des professions aussi diverses que ferronnier, commerçant, agriculteur, comptable, pharmacien, restaurateur, mécanicien, fonctionnaire, membre de congrégations religieuses, salariés du secteur privé, enseignants ou même des chômeurs qui y investissent leur économies avec la conviction qu'il s'agit du meilleur moyen pour faire fructifier leur épargne ou se constituer un capital. La charge de travail à la ferme repose généralement sur les membres de la famille, cependant, pour les éleveurs qui exercent une activité principale autre que l'élevage, la conduite de l'exploitation est déléguée à un ou plusieurs ouvriers agricoles employés à plein temps, le propriétaire n'en assurant que la supervision.

Dans le cas particulier de la MEP, les éleveurs bénéficient d'un encadrement de haut niveau assuré par un personnel bien formé et disponible pour un accompagnement au quotidien. Ils bénéficient également de l'appui des techniciens des Zones d'appui technique en élevage ou ZATE (Direction provinciale des ressources animales [DPRA]). Un assistant vétérinaire ou zootechnicien est en contact permanent avec les éleveurs et il passe régulièrement dans les exploitations pour le suivi sanitaire du troupeau.



PHOTO 1: Photo de groupe avec les membres de la MEP

3.3.2 Les animaux

Reproducteurs / production de porcelets

Le CMAP est un organisme burkinabé chargé de la sélection, la multiplication et la diffusion d'animaux performants. La station du CMAP de Banankélédaya comporte une porcherie qui a joué un rôle important dans l'introduction de porcs exotiques au Burkina Faso. Malgré nos diverses tentatives au cours de notre mission, nous n'avons pas réussi à rencontrer les responsables de cette institution pour nous rendre compte des acquis et initiatives en cours dans ce domaine.

Aujourd'hui, il semble qu'il n'y ait aucun programme d'amélioration génétique et de diffusion du progrès génétique à l'échelle nationale, ce qui complique la tâche des éleveurs désireux de renouveler leur cheptel. En l'absence d'un tel programme, le choix des reproducteurs de départ ou de renouvellement n'est pas fait en fonction des valeurs génétiques reconnues mais supposées; il est surtout tributaire de la qualité des géniteurs à la portée de l'éleveur. Les géniteurs de haute valeur génétique provenant d'animaux importés sont vendus à des prix qui sont hors de portée pour la majorité des éleveurs. Face à cette situation, de nombreux éleveurs pratiquent l'auto-renouvellement des truies et achètent les verrats à l'extérieur. Dans certains cas, les accouplements successifs par auto-renouvellement accentuent le problème de consanguinité et les performances de l'exploitation se détériorent.

Au Burkina Faso, seule la MEP possède un programme d'amélioration génétique cohérent. Son suivi rigoureux des générations et des plans d'accouplement permet de garder un niveau génétique élevé qui explique les résultats technico-économiques très honorables de certains membres de l'association. Ces éleveurs aux compétences techniques reconnues par leurs pairs jouent un rôle très important. En tant que « multiplicateurs », ils ont la charge d'entretenir les reproducteurs de race pure et d'assurer la multiplication des géniteurs (niveaux d'absorption différents) qui sont ensuite diffusés par la MEP auprès des autres membres de l'organisation, en fonction de leurs capacités techniques. Afin de renouveler les lignées de race pure (Large White), la MEP a également recours à l'insémination artificielle avec de la semence fraîche importée de France chaque fois que cela est nécessaire.

Pour bénéficier du progrès génétique, les éleveurs d'un même groupement dans la même aire géographique partagent parfois le même verroat améliorateur c'est-à-dire un « verroat tourneur ». D'un point de vue épidémiologique, la multiplication de cette pratique augmente le risque de transmission de maladies infectieuses comme la PPA et la brucellose d'un élevage à l'autre.

La conduite en bande n'est pas pratiquée au Burkina Faso; cependant, la programmation des saillies et la commercialisation des porcs tiennent compte de la demande sur le marché. Cette programmation permet de minimiser le phénomène de mévente des porcs au moment où les élevages traditionnels pratiquent le déstockage des animaux avant l'hivernage.

Pendant cette courte période, le cours du porc baisse à cause de l'offre abondante en porcs locaux sur le marché traditionnel. Dès que les stocks sont épuisés, les prix repartent à la hausse et cette situation va durer tout l'hivernage puisqu'une pénurie passagère de porcs s'installe pendant cette période.

Les performances zootechniques des truies sont très variables d'une ferme à l'autre. Elles sont en général satisfaisantes avec en moyenne huit à douze porcelets nés vifs et sept à neuf porcelets sevrés entre 6 semaines et 2 mois. Ces performances sont tout à fait honorables compte tenu des conditions d'élevage.

Les porcelets

Les porcelets sont sevrés à 2 mois avec un poids moyen de 8 à 10 kg. Les porcelets ne reçoivent pas d'alimentation adaptée à leur âge (aliment démarrage); ce type d'aliment n'est pas disponible sur le marché local et les prix seraient prohibitifs dans le contexte burkinabé et donc, hors de portée de la majorité des éleveurs. De ce fait, les lots de porcelets sont très hétérogènes. Le sevrage intervient dès que les porcelets commencent à consommer des quantités importantes de la ration de la mère. Les femelles tariées sont remises à la saillie lors des premières ou deuxième chaleurs post sevrage. Certains éleveurs qui utilisent des animaux de haute performance comme le Large White pratiquent le sevrage à 35 voire 42 jours. Les éleveurs de la MEP et de l'association des éleveurs de porcs (ASEP) enregistrent de très faibles taux de mortalité sous la mère grâce à la maîtrise des soins aux porcelets (injection de fer, vitamines, détection et traitement des diarrhées) et la surveillance de la lactation des truies (régime alimentaire, abreuvement, prévention de la constipation, surveillance de la température centrale post-partum, observation des écoulements vulvaires, etc.).

Engraissement

L'engraissement dure huit à dix mois. Les têtes de lots atteignent aisément 100 kg de poids vif à 7 mois mais dans la moyenne, les porcs charcutiers sont abattus vers 12 mois à 90 kg, 100 kg voire 120 kg de poids vif avec des rendements carcasse qui varient de 65 pour cent à 80 pour cent en fonction du degré d'absorption de la Large White. La moyenne du poids carcasse se situe autour de 75 kg.

3.3.3 L'habitat

Les porcs sont logés dans des bâtiments dont la qualité de la construction varie considérablement en fonction du niveau économique de l'éleveur. Les porcheries sont construites en matériaux locaux plus ou moins durables (briques de terre, parpaings en ciment ou planches de bois) recouverts d'un revêtement en ciment. Les loges des porcs disposent d'une courette ou aire d'exercice découverte et d'une partie abritée couverte de tôles qui sert d'aire de repos. Plusieurs plans de bâtiment existent et ne répondent pas souvent aux normes des porcheries modernes, mais offrent des conditions de travail acceptables.

En fonction de la configuration du terrain, les porcheries se présentent sous forme de deux rangées de loges séparées par un couloir central ou alors d'une enfilade de loges sur une seule rangée. Les principales caractéristiques des bâtiments de porcheries commerciales sont les suivantes:

- Les murs extérieurs et de séparation des loges sont souvent en parpaings de ciment ou en blocs de latérite taillée ou de terre battue, avec ou sans revêtement de ciment. La hauteur des murs est d'environ 1,20 m.
- Les sols sont le plus souvent constitués de dalles cimentées avec ou sans pente, plus ou moins bien réalisés. En effet les sols sont souvent défoncés par les porcs, ce qui nécessite de très fréquentes réparations.
- Les portes sont généralement en bois avec des systèmes de fermeture différents, souvent très ingénieux.
- Les mangeoires sont en ciment et construites sur la dalle bétonnée, elles sont soit parallèles au couloir, soit perpendiculaires, accolées au mur de séparation des cases.
- Le système d'abreuvement est également constitué d'un petit réservoir en ciment dans le prolongement de la mangeoire.
- Les murs extérieurs sont percés d'orifices au ras du sol pour permettre le nettoyage ou le drainage du lisier, ces ouvertures sont alors connectées à un canal d'évacuation des déjections à l'extérieur du bâtiment.
- Les piliers de soutien de la toiture sont soit en bois, en fer, en béton ou en maçonnerie.



PHOTO 2: **Bâtiment d'élevage en forme de L et avec des dégradations avancées (Ouagadougou, Province du Kadiogo)**



PHOTO 3: **Petite porcherie commerciale constituée d'une enfilade de 4 loges (Ouagadougou, Province du Kadiogo)**



PHOTO 4: **Porcherie de taille moyenne en matériaux durables (Ferme Sanou, Secteur 13, Bobo-Dioulasso)**



PHOTO 5: **Petite porcherie urbaine avec 2 rangées de loges en matériaux durables (Ouagadougou, Province du Kadiogo)**

3.3.4 L'alimentation

L'aliment distribué aux porcs est fabriqué sur place à partir de formules alimentaires fournies par les organismes d'encadrement en fonction des matières premières disponibles. La grande majorité des éleveurs utilisent les matières premières abondantes localement: drêches de brasserie, drêches de dolo, graines de soja et tourteaux de coton acquis auprès des huileries ou chez les fabricants d'aliments ou les marchands, sons de maïs et de mil achetés auprès des gérants de moulins de quartier, etc.

Certains fabricants d'aliments de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso proposent aux éleveurs des aliments complets ou des concentrés. Bien que certains éleveurs achètent ces aliments, ils ne les utilisent presque jamais tels quels; ils les mélangent avec d'autres matières premières bon marché (drêche de dolo, drêche de brasserie, son de blé, etc.). Rares sont les éleveurs qui utilisent exclusivement des aliments équilibrés élaborés par les usines d'aliment du bétail (UAB). Le mode d'approvisionnement en aliments dépend généralement des moyens financiers du promoteur. Quand le fonds de roulement vient à faire défaut, l'éleveur passe aisément de l'aliment commercial à la drêche de brasserie et/ou au son de blé, entraînant ainsi des déséquilibres alimentaires qui provoquent des retards de croissance marqués.

Pour l'approvisionnement en drêche de dolo, les éleveurs établissent un contrat tacite de fourniture de drêche avec les « dolotières » pour une exclusivité sur toute sa production ou alors pour une quantité donnée de paniers de drêche qui sont vendus entre 200 et 500 FCFA le panier d'environ 10 litres.

3.3.5 Le suivi sanitaire et zootechnique

Depuis le désengagement de l'Etat des secteurs productifs pour faire place aux prestataires de services privés, le suivi sanitaire et zootechnique des élevages urbains et périurbains connaît des difficultés très importantes. Le passage d'un service d'appui technique gratuit assuré par les services techniques étatiques à un service tarifé à la demande ne semble pas avoir conquis la grande majorité des producteurs, surtout les petits exploitants mal préparés à cette nouvelle réalité. Les performances de production et de reproduction sont recherchées mais la mise en place d'outils de gestion techniques et économiques est quasi inexistante, à l'exception des éleveurs membres de la MEP dont les performances techniques sont enregistrées, traitées et analysées. Les résultats techniques et économiques des élevages commerciaux sont largement supérieurs à ceux enregistrés en élevage traditionnel, en raison des soins apportés aux animaux, la qualité des reproducteurs, et des meilleures conditions d'alimentation des animaux. Les performances zootechniques des élevages membres de la MEP sont les suivantes:

- Sept à quinze porcelets nés par mise-bas par truie;
- deux à trois morts nés par portée;
- huit à dix porcelets sevrés par truie et par portée;
- l'âge moyen de sevrage est de 60 jours;
- le poids au sevrage des porcelets est de 8 à 10 kg (selon les races et la qualité de l'aliment de la truie allaitante).

3.3.6 La commercialisation

Les animaux sont vendus à tout âge à partir du sevrage en fonction de la demande du marché mais également en fonction des besoins urgents des petits producteurs. Des liens commerciaux sont établis avec des opérateurs en aval pour l'écoulement des porcs charcutiers. Selon la taille de l'élevage et le rythme de production, ces liens commerciaux peuvent être ponctuels ou contractuels sur le long terme. A ces circuits de ventes groupées, il faut ajouter les achats unitaires réalisés par des petits opérateurs qui achètent occasionnellement un ou deux porcs pour leur transformation artisanale ou pour la commercialisation. Le paiement se fait en espèces et l'animal est emmené aussitôt par l'acquéreur. Cependant, quand des liens commerciaux existent de longue date, les éleveurs consentent des ventes à crédit au boucher qui les paye en retour dès que l'animal est vendu. La commercialisation des porcs suit en général la loi de l'offre et de la demande en suivant un rythme cyclique de pénurie (pendant l'hivernage) et d'abondance (en fin de saison sèche). Cette fluctuation du marché est liée à plusieurs phénomènes dont les plus significatifs sont:

Le déstockage des porcs en avril-mai avant l'hivernage

Cette pratique permet de résoudre une équation à plusieurs inconnues. En effet à l'exception des reproducteurs qui seront attachés ou mis en claustration, la vente des porcs permet de résoudre le problème de place, d'alléger la charge d'aliments des porcs, d'éviter la destruction des cultures, de générer des fonds pour l'achat de semences pour les cultures et de nourriture pour la famille pendant la longue période de soudure.

Les vacances scolaires

La consommation en milieu urbain diminue pendant cette période en influant par conséquent sur la consommation de viande de porc. En effet, la pénurie de porcs sur le marché entraîne un surenchérissement des prix alors que pendant cette période de soudure les fonds manquent pour faire face aux dépenses courantes. Il faut également mentionner le fait que les populations particulièrement occupées dans les travaux champêtres consomment moins. De même cette période correspond aussi au départ en vacances estivales des familles expatriées qui sont consommatrices de produits de charcuterie fine dans les grands centres urbains et leur absence a une incidence négative sur l'activité des charcutiers transformateurs.

L'abondance de nourriture au moment des récoltes

La libération des porcs correspond à la période d'abondance alimentaire à la fin des récoltes. Cette période très favorable permet une croissance rapide des porcelets et des ventes anticipées au moment des fêtes de fin d'année. Certains éleveurs attendront la période autour de la célébration de pâques pour vendre des porcs plus lourds.

3.4 SYSTÈME TRADITIONNEL VILLAGEOIS (PORCS EN DIVAGATION)

3.4.1 L'éleveur

L'élevage traditionnel villageois est constitué de petites fermes familiales ou individuelles. C'est la pratique d'élevage de porc la plus répandue au Burkina Faso (90 pour cent du cheptel national). Ce mode d'élevage est présent dans toutes les provinces du Burkina Faso avec une forte concentration du cheptel porcin dans l'ouest et le sud-ouest ainsi que dans le plateau central, une concentration moyenne dans l'est du pays et une raréfaction des effectifs porcins au fur et à mesure que l'on monte vers le nord du pays où la population musulmane représente une forte proportion des habitants.

L'élevage de porcs fait partie du petit élevage qui est intégré aux activités paysannes en milieu rural, en complément d'une activité agricole ou artisanale. Autrefois pratiqué pour la subsistance familiale (consommation personnelle, dons), les petits éleveurs trouvent de plus en plus de débouchés commerciaux avec les collecteurs et commissionnaires qui sillonnent les campagnes et les marchés hebdomadaires pour s'approvisionner en porcs. Ces prélèvements ponctuels pour la commercialisation permettent de générer des revenus et aident à faire face à tous les besoins de la famille.

Les éleveurs concernés sont en majorité des femmes membres de groupements ou coopératives locales. Elles exercent cette activité pour générer un revenu dont elles peuvent disposer librement au contraire des autres types d'élevage (ruminants et volailles) dont la gestion revient de droit au mari. Les exploitations des femmes chefs de famille représentent une source non négligeable de revenus qui leur permettent d'avoir une autonomie financière salubre pour la prise en charge de leurs enfants.

3.4.2 Les animaux

Les porcs de race locale ont la faveur des exploitants dans le système d'élevage traditionnel. Les éleveurs choisissent ces animaux en raison de leur faible prix d'achat, leur rusticité, ainsi que leur grande capacité d'adaptation et de valorisation des déchets ménagers, des déchets de récolte et même de certains fourrages.

Les essais d'introduction de verrats améliorateurs dans ce système d'élevage aboutissent très souvent à un échec car les éleveurs traditionnels estiment que les verrats exotiques sont trop voraces et d'un gabarit trop imposant et incompatible pour la saillie des truies locales de plus petit format. Il est souvent difficile d'entretenir les verrats au cours des longues périodes de famine auxquels les porcs locaux sont si souvent exposés. Les verrats meurent souvent de faim ou sont alors vendus dès que leur condition physique ne leur permet plus d'assumer la saillie des truies. Enfin, les éleveurs-paysans reprochent à ces animaux d'avoir une viande peu goûteuse comparée à celles des porcs locaux.

3.4.3 L'habitat

Le logement est très rudimentaire et très souvent construit avec des matériaux locaux à faible durée de vie mais de réalisation aisée et très peu coûteuse (murs en banco et sol en terre battue, palissades en bois ou bambou, tiges de roseaux ou palmes tressées, etc.) ou des matériaux de récupération (planches de bois, morceaux de tôles, parties de carcasses de voiture, etc.). Quelquefois, un chantier (maison inachevée) ou une pièce contiguë à l'habitation familiale servent de logement pour les porcs, ce qui pose de vrais problèmes d'hygiène. La claustration n'est pas permanente, les animaux sont très souvent libérés le matin ou le soir pour parcourir le village ou le quartier à la recherche de restes de nourriture et d'autres déchets ménagers et/ou agricoles pour compléter leur alimentation. Les porcheries sont réintégrées le soir à l'heure où en général l'éleveur distribue le seul repas de la journée.

Les éleveurs pratiquent l'auto-renouvellement des reproducteurs ou l'échange de reproducteurs avec leur voisinage pour limiter le phénomène de consanguinité. Cependant dans un système d'élevage en liberté, les saillies ne sont pas maîtrisées et les porcs issus de ces croisements désordonnés sont généralement dégénérés avec des performances de prolificité et de production de viande très médiocres.



PHOTO 6: **Abri de porcherie traditionnelle très rudimentaire en brique de terre (Fada-Ngourma, Province de l'Est)**



PHOTO 7: **Porcherie traditionnelle très rudimentaire prenant appui sur le mur de la maison (Fada-Ngourma, Province de l'Est)**



PHOTO 8: **Porcherie améliorée en parpaings de ciment (Fada-Ngourma, Province de l'Est)**



PHOTO 9: **Porc à l'attache sous un abri sommaire (Fada-Ngourma, Province de l'Est)**

3.4.4 L'alimentation

La ration est déséquilibrée. En effet, elle est essentiellement à base de drêche de bière artisanale de sorgho, de son de maïs et de mil et sans apports de CMV. Pendant la période de soudure, les restes de repas et quelques fourrages récoltés çà et là sont parfois les seuls repas à la portée des animaux. Ces élevages sont généralement considérés par leurs propriétaires comme une « épargne sur pied » et les ponctions se font en fonction des événements (rentrée scolaire des enfants, mariage ou hospitalisation d'un membre proche de la famille, achat de semences pour les cultures, achat de compléments alimentaire pour la période de soudure, etc.). Les animaux ne font l'objet d'aucun suivi sanitaire. Ce type d'exploitation où règne un manque d'hygiène manifeste, sans soins et où la divagation est de règle paye un lourd tribut aux maladies porcines, aux parasitoses et aux maladies infectieuses graves comme la PPA. En matière de santé publique, le porc divaguant joue un rôle majeur dans le cycle du ténia or la consommation de viande de porc ladre peut entraîner des syndromes épileptiformes graves chez l'Homme.

3.4.5 La conduite d'élevage

La conduite d'élevage n'est pas une priorité pour les propriétaires. L'animal est en divagation pendant toute l'année à l'exception des périodes d'hivernage où il est enfermé dans des enclos insalubres ou attaché sous un arbre, un grenier ou un appentis. Les saillies se font au gré de la divagation sans gestion raisonnée de la reproduction.

Performances zootechniques

Le potentiel de reproduction est très limité ainsi que les indices de performance (indice de consommation élevé, potentiel de croissance journalière très réduit, gain moyen quotidien faible). Ce mode d'élevage est surtout considéré comme une sous production de l'activité

principale des ménages au regard de son mode de conduite alimentaire: consommation des résidus alimentaires de la famille comme les drèches de dolo et le son de mil, de maïs ou de sorgho. Ce mode d'élevage ne coûte aucun frais d'entretien et de soin (aliments, médicaments vétérinaires, etc.) à leurs propriétaires. Les paysans rechignent à engager la moindre dépense pour améliorer les conditions d'exploitation des porcs. Ils n'administrent jamais de médicaments, de vermifuges, de fer, de vitamines et d'antibiotiques. En dehors des foyers d'épizootie comme la PPA qui décime de temps à autre des populations entières de porcs villageois, les techniciens d'élevage ne prêtent aucune attention à l'élevage traditionnel des porcs. La taille des portées est de quatre à huit porcelets nés vifs avec un rythme de 1,8 mise-bas par an. En raison des conditions d'élevage difficiles, notamment pendant l'hivernage, le taux de mortalité des porcelets avant le sevrage est très élevé et peut atteindre 50 à 80 pour cent des porcelets nés vivants. Le nombre de porcelets sevrés est de l'ordre de deux à quatre par portée.

Le porc est cependant considéré comme une épargne mobilisable en cas de besoin ponctuel. En effet, malgré les piètres performances de l'élevage traditionnel, le simple fait que l'éleveur ne réalise aucun investissement financier pour l'alimentation et les soins de ses porcs en fait une opération rentable.

Engraissement

Les pénuries d'aliments associées au déséquilibre des rations hypothèquent la croissance des animaux. On observe ainsi une croissance très lente avec des gains de poids très faibles. Le poids carcasse des porcs adultes de plus d'un an atteint à peine 35 kg. On observe par ailleurs qu'une alimentation trop calorique des porcs locaux entraîne un développement adipeux (sous cutané, musculaire et intra péritonéal) trop important qui dénature la qualité de la carcasse.

3.4.6 La commercialisation

Les animaux sont soit vendus sur pied dans le quartier ou le voisinage pour une cérémonie soit abattus pour commercialiser la viande sur le marché local. Les éleveurs traditionnels sont rarement structurés en association villageoise. Ils intègrent généralement les organisations locales ou les regroupements villageois de cultivateurs.

Les ventes ont lieu tout au long de l'année et, compte tenu des modes de conduite alimentaire et de logement, on assiste à un déstockage massif entre les mois de mai et juillet avant les semis (période de travaux agricoles), ce qui nécessite la mise en claustration ou à l'attache des porcs sous les greniers ou les arbres pour éviter la destruction des champs.

Les porcs sont vendus à tout âge. Les porcelets sont achetés par les éleveurs qui les destinent à l'engraissement, à la reproduction ou à la consommation. Les porcs adultes sont quant à eux destinés à l'abattoir et sont le plus souvent valorisés par le circuit traditionnel de consommation (viande fraîche vendue à l'étal dans les marchés populaires ou viande cuite au four).

A l'exception des transformateurs et des charcutiers du secteur moderne qui achètent les porcs au poids carcasse, tous les autres intervenants (rôtisseurs, bouchers et particuliers) achètent les porcs à l'estime. Le prix du porc est marchandé entre l'éleveur et l'acheteur jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé. Les éleveurs isolés loin des centres de consommation sont le plus souvent à la merci des acheteurs qui imposent leurs prix. Les éleveurs qui sont membres de groupements ou d'associations et qui établissent une plateforme commune de commercialisation obtiennent de meilleurs prix de vente plus stables et des délais de paiement raisonnables.

3.5 ÉTUDES DE CAS

3.5.1 Première étude de cas: Koudougou et Réo (Provinces du Sanguié et du Boulkiemdé)

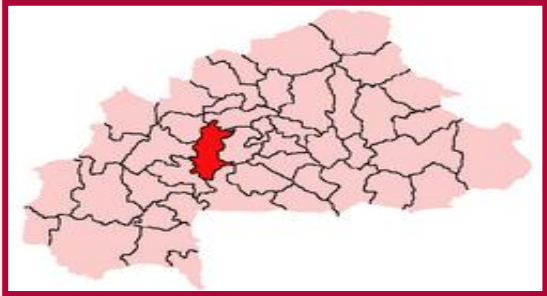
Date de l'étude de cas:	09 août 2010
Localisation de la zone:	Ville de Koudougou (Province du Boulkiemdé) Ville de Réo (Province du Sanguié) Région du Centre Ouest de Burkina Faso
Coordonnées:	Koudougou: 12°15'.056"N - 02°22'.929"O (DPRA) Réo: 12°19'.074" N - 02°27'.481" O (DPRA)
Population humaine:	Provinces de Boulkiemdé: 505,206 habitants Province de Sanguié: 297,036 habitants
Cheptel porcin:	Province de Boulkiemdé: 180 398 porcs Province de Sanguié: 137 507 porcs
Description de la localisation:	<p>Koudougou est la troisième ville du Burkina Faso et est située à 100 km de Ouagadougou et à 15 km de Réo. La région du centre-ouest du Burkina Faso s'étend sur une superficie de 21 714 km², à l'ouest de Ouagadougou, et fait frontière avec les régions Nord et Centre à l'ouest, avec la boucle du Mohoun à l'ouest et le Ghana au sud. Cette région compte quatre provinces qui sont: le Boulkiemdé, le Sanguié, le Sissili et le Ziro.</p> 
<p>La province du Sanguié couvre une superficie de 5 178 km² et a pour capitale Réo. La province est majoritairement peuplée de Gourounsi. La principale religion du Sanguié est le catholicisme. Le Sanguié est une zone de forte concentration de petits élevages porcins et aussi une zone de consommation de viande porcine, ce qui vaut à Réo sa réputation de « capitale du porc au four ». Cette réputation dépasse aujourd'hui les frontières du Burkina Faso et la sous-région d'Afrique de l'Ouest. La spécialité du porc au four consiste à cuire une carcasse entière de porc plusieurs heures dans un four traditionnel en terre. La province du Boulkiemdé couvre une superficie de 4 269 km² et a pour capitale Koudougou. La province est majoritairement peuplée de Mossi. Comme le Sanguié voisin, on y recense un dense réseau d'élevages porcins commerciaux de type familial et une forte concentration de porcs locaux en divagation. Grâce à sa proximité géographique, cette province est également une source d'approvisionnement en porcs pour la capitale Ouagadougou.</p>	
Description du secteur porcin dans cette localité:	
<ul style="list-style-type: none"> • L'élevage traditionnel villageois: <p>L'élevage traditionnel est de loin la pratique dominante dans les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié. Ce mode d'élevage représente 98 pour cent des effectifs. L'unité de production moyenne a un effectif de 10 à 15 porcs dont deux truies et un verrat. Les porcs engraisés sont vendus au fur et à mesure pour s'adapter aux contraintes d'espace mais aussi aux disponibilités alimentaires. Les porcs sont en divagation la plupart du temps. Leur habitat est sommaire et constitué d'une zone ombragée sous les greniers ou d'un enclos fait de branchages, de tôles de récupération ou en terre battue. Il est recouvert de paille tissée ou d'une terrasse en terre battue. Cet abri sert de refuge aux animaux la nuit ou aux heures chaudes de la journée. L'approvisionnement en aliment est rare, irrégulier et parfois quasi inexistant, car il est tributaire de la disponibilité en déchets ménagers et agricoles. Les animaux ne reçoivent jamais de soins. Dans certaines localités où les latrines font défaut et où les populations font leurs besoins dans la brousse aux alentours des villages, les porcs en divagation jouent aussi le rôle d'éboueurs, ce qui explique la forte prévalence de cysticercose et les nombreuses saisies de carcasses dans les abattoirs pour ce motif. Une étude récente du Ministère de la santé du Burkina Faso aurait relevé un taux d'infestation au ténia très élevé avec des syndromes épileptiformes qui seraient liés aux migrations larvaires erratiques au niveau du système nerveux central. C'est dire à quel point la divagation des porcs associé à des problèmes manifestes d'hygiène peut conduire à de graves problèmes de santé publique.</p>	



PHOTO 10: Porcherie améliorée contiguë au bâtiment d'habitation (Koudougou, Province du Boulkiemdé)



PHOTO 11: Porcherie améliorée, intégrée dans le périmètre d'habitation (Koudougou, Province du Boulkiemdé)

- L'élevage commercial de type familial:

Dans les deux provinces, les élevages commerciaux de type familial sont regroupés dans les communes de Koudougou et de Réo. Ces élevages représentent 2 pour cent de l'effectif porcin local. Il s'agit d'élevages en cours d'intensification avec des porcheries en matériaux durables où les animaux de races améliorées (Large White et Korhogo) sont maintenus en claustration toute l'année. Ces éleveurs regroupés en associations professionnelles bénéficient de l'encadrement des agents techniques des ZATE/DPRA.

Organisation des opérateurs du secteur porcin:

Les éleveurs de porcs du Sanguié et du Boulkiemdé sont organisés en petites associations locales et en groupements provinciaux. Si les organisations provinciales sont peu actives, les associations ou coopératives locales en revanche débordent d'activité. En général elles associent une autre activité rémunératrice pour financer l'achat des aliments pour les porcs. Voici quelques-unes des activités associées à la porciculture: fabrication de dolo; agriculture; fabrication de savon; fabrication de beurre de karité; fabrication de Soumbala (mélange d'épices) par l'association NONG'TAABA.

Conduite d'élevage:

Pour éviter ou réduire les risques de consanguinité, les éleveurs achètent toujours les reproducteurs mâles dans les villages voisins ou procèdent à des échanges de reproducteurs avec d'autres éleveurs. Avant d'acheter un reproducteur chez un autre éleveur, l'acquéreur effectue en général une visite préalable pour s'assurer de la qualité des animaux et de l'hygiène des locaux et du matériel. L'élevage familial sert de caisse d'épargne pour les ménages et sa contribution aux charges familiale est très déterminante car elle intervient au moment où aucune autre source de revenus n'est disponible pour faire face aux urgences.

Cheptel (reproducteurs):

Les élevages traditionnels exploitent des porcs locaux alors que les élevages commerciaux entretiennent des porcs de race Large White et Korhogo ainsi que leurs croisements. Les jeunes cochettes sont mises à la reproduction à 10 ou 12 mois quand leur poids atteint 70 à 80 kg. Les femelles sont saillies en moyenne 2 à 3 fois pendant la période des chaleurs jusqu'à ce que la truie refuse l'accouplement. En moyenne 6 à 8 porcelets naissent. Les futurs reproducteurs (10 à 15 kg) de races locaux coûtent 4 000 à 6 000 FCFA et les porcs exotiques 12 000 à 20 000 FCFA.

Principales pathologies rencontrées:

Les principales maladies d'élevage rencontrées par les éleveurs sont les suivantes:

- La PPA est apparue pour la première fois dans les provinces en mai 2009. Malgré les tentatives de contrôle des foyers, la maladie est devenue endémique. Des foyers sporadiques ont été recensés sur les porcs divagants dans les villages des deux provinces en 2010.
- Les parasitoses internes sont une constante pathologique dans ces exploitations compte tenu du mode d'élevage et de l'absence d'un plan de prophylaxie rigoureux.
- Des cas de cysticercose sont observés sur les carcasses de porcs divagants, c'est du reste le premier motif de saisie totale de carcasses de porc.
- La gale est la principale parasitose externe des porcs enregistrée dans la zone.
- Les intoxications d'origine alimentaires (sel, aflatoxines etc.).

En dehors de l'appui technique que peut offrir les techniciens des ZATE/DPRA, de nombreuses officines vétérinaires privées dirigées par des Docteurs vétérinaires sont réparties sur l'étendue du territoire dans les principaux centres urbains. A Koudougou, le cabinet vétérinaire LAPHAVET du Dr Constant ZOMBRE appui les éleveurs qui font appel à ses services. Cependant il faut noter que seule une minorité d'éleveurs de porc le font.

Les bâtiments d'élevage:

La plupart des élevages visités dans les provinces du Boulikieudé et du Sanguié comportent des porcheries traditionnelles améliorées. Le bâtiment est constitué d'une succession de trois à quatre loges de 2 à 3 m en façade et de 3 m de profondeur. Le fond de la loge est couvert et sert d'aire de repos et d'abri contre la pluie et le soleil, la partie avant non couverte sert d'aire d'activité et comporte l'abreuvoir et la mangeoire (quand il en existe). En général un trou dans le mur ou un tuyau permet d'évacuer le lisier vers une fosse. Les déchets solides sont ramassés et stockés sur une aire, dans une fosse ou un silo aménagé à cet effet. Une fois le lisier séché, il est conditionné en sacs ou ramassé à la charrette et vendu aux maraîchers et aux agriculteurs pour la fumure organique.

Alimentation:

Les matières premières qui composent la ration alimentaire sont le son de blé; son de mil et de maïs; tourteau de coton; drêche de dolo (bière artisanale de mil); drêche de brasserie; mélasse et les fourrages (pourpier, feuilles de patate, etc.). La ration de base est composée comme suit: 50% drêche; 40% son (maïs et mil); 8% son de blé; 2% sel et farine de poisson. La distribution de l'aliment se fait en général dans la matinée après le nettoyage des loges. Dans l'après-midi, l'éleveur procède à un second nettoyage des loges et au renouvellement de l'eau de boisson avant la distribution de fourrages (herbes récoltées par l'éleveur surtout pendant l'hivernage quand le fourrage abonde).

Chaîne de valorisation de la viande de porc à Réo et Koudougou:

Il existe deux modes de valorisation de la viande de porc produite à Koudougou et Réo, un circuit court ainsi qu'un circuit intermédiaire pour l'approvisionnement de Ouagadougou.

- Circuit direct court:

Les éleveurs vendent leurs porcs aux artisans charcutiers et rôtisseurs localement. Les animaux sont achetés à l'estime par des rabatteurs qui parcourent les villages pour s'approvisionner avant de vendre les animaux aux bouchers. Un animal de 6 mois qui pèse environ 25 kg a un prix d'achat qui se négocie entre 12 000 et 15 000 FCFA. Des animaux d'un an qui pèsent 55 à 60 kg de poids vif sont achetés à l'éleveur entre 35 000 et 50 000 FCFA selon sa conformation. A Koudougou comme à Réo, les porcs sont abattus à domicile et présentés à l'abattoir pour inspection. La taxe d'inspection est de 500 FCFA par carcasse (quand l'inspection a lieu sur le site de vente ou au bureau de l'inspecteur) ou 200 FCFA par carcasse (quand l'inspection a lieu à l'abattoir).

La commercialisation locale de la viande de porc se fait selon deux modes différents: la viande cuite au four et la viande fraîche vendue aux ménagères pour la confection des repas de famille. La viande fraîche tout comme la viande cuite au four est vendue en morceau de 200, 500 et 1 000 FCFA. La tête, les pieds, les oreilles et les abats rouges (cœur, poumon, rein) sont débités en petits morceaux et vendus aux tenancières de bar pour la préparation de la soupe de porc aux épices.



PHOTO 12: **Porc entier cuit au four à la mode Réo**

- Circuit moyen:

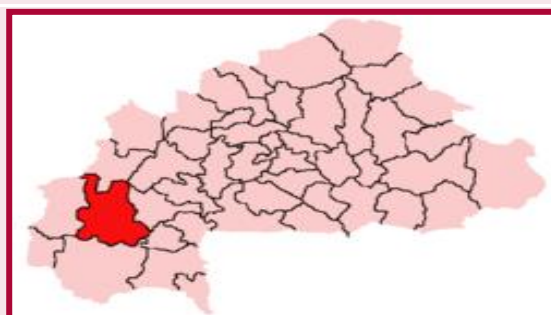
Le circuit moyen fait intervenir les marchands de bétail qui travaillent en collaboration avec des collecteurs locaux qui parcourent les villages et les élevages des deux provinces pour repérer, acheter et collecter des dizaines de porcs qui sont ensuite convoyés par camion vers Ouagadougou. Les animaux sont alors vendus sur pied aux opérateurs de « porc au four » de la capitale. Certains animaux, surtout ceux de races exotiques, sont destinés au circuit de distribution moderne (restaurateurs, charcutiers, transformateurs, super marchés, etc.). Dans le circuit moderne, les carcasses de porcs sont achetées entre 600 FCFA et 1 000 FCFA/kg à l'éleveur selon la période de l'année. Les animaux destinés à l'élevage (engraissement et futurs reproducteurs) sont vendus au sevrage à environ 2 mois au prix unitaire de 6 000 à 8 000 FCFA ou 12 000 à 20 000 FCFA selon la race du porcelet.

3.5.2 Deuxième étude de cas: Bobo-Dioulasso (Province du Houet)

Date de l'étude de cas:	12 au 13 août 2010
Localisation de la zone:	Ville de Bobo-Dioulasso (Province du Houet) Région des Hauts Bassins de Burkina Faso
Coordonnées:	11°13'.612" N - 04°16'.282" O (DGSV) Secteur 13, Ferme de Mme Cécile Yaméogo
Population humaine:	Province du Houet: 995 451 habitants (TCP 4,4%) Bobo-Dioulasso: 459 261 habitants (TCP 7,02%)
Cheptel porcin:	Province du Houet: 83 315 porcs Bobo-Dioulasso: 24 995 porcs

Description de la localisation:

La province du Houet a été créée le 15 septembre 1983 et fait partie des 45 provinces que compte le Burkina Faso. Elle se situe à l'ouest du pays et couvre une superficie de 11 540 km² soit 4,21 pour cent du territoire national. Elle couvre trois bassins versants internationaux (Comoé, Volta et Niger) et est l'une des provinces les plus arrosées du Burkina Faso. L'agriculture occupe 60 à 70 pour cent de la population.



Son chef-lieu Bobo-Dioulasso est la deuxième ville du pays et se situe à 365 km de la capitale Ouagadougou. C'est une ville carrefour où se croisent les principaux axes routiers en provenance de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Ghana et de la capitale Ouagadougou. D'un point de vue administratif, la Province du Houet est composée de 13 départements qui totalisent 205 villages et deux communes dont une commune urbaine (Bobo-Dioulasso) et une commune rurale (Toussiana). La commune de Bobo-Dioulasso compte trois arrondissements: Dafra, Dô et Konsa avec 25 secteurs. Le secteur 13 est dédié à l'élevage dans le plan d'occupation de l'espace de Bobo-Dioulasso.

Industries agro-alimentaires:

- JOSSIRA: huile, tourteaux de coton;
- SOFIB: huile, savon, tourteaux.

Description du secteur porcin dans cette localité:

L'élevage constitue la seconde activité du monde rural et se pratique souvent en corrélation avec l'agriculture. La Province du Houet est le siège de la Direction régionale de l'élevage qui encadre les éleveurs et mène la lutte contre les épizooties. La province du Houet compte un cheptel porcin de 83 315 têtes (2007). On y rencontre deux principaux modes de production:

- L'élevage traditionnel villageois:

L'élevage traditionnel, à l'instar de toutes les provinces du Burkina Faso, est de loin la pratique dominante dans la province du Houet. Ce mode d'élevage représente 70 pour cent des effectifs soit 58 321 porcs de race locale. Ce mode d'élevage présente les mêmes caractéristiques que les élevages décrits dans les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié (voir étude de cas 1).

- Elevage commercial de type familial:

Au cours des 20 dernières années, un réseau d'élevages commerciaux de type familial s'est développé dans la province et particulièrement dans la commune de Bobo-Dioulasso et ses environs.

Les animaux:

Le mode d'élevage qui entretient des animaux de race améliorée (Large White et Korhogo) ainsi que leur croisement représente 30 pour cent du cheptel de la province soit 24 995 porcs. L'élevage porcin dans la province est caractérisé par des élevages naisseurs-engraisseurs de plus ou moins grande

taille qui se subdivisent en quatre collèges (MEP): premier collège (1-4 truies), deuxième collège (5-9 truies), troisième collège (10-19 truies) et quatrième collège (20 truies et plus). La diffusion de races porcines exotiques performantes dans les élevages commerciaux de Bobo-Dioulasso est à mettre à l'actif du CMAP à travers le programme d'amélioration et de vulgarisation du progrès génétique initié à la ferme de Banankéléddaga (Bobo-Dioulasso). Ce centre a permis la diffusion de porcs de race Large White et Korhogo dans l'ensemble du pays.

Organisation des opérateurs:

La création de la MEP⁴, avec l'appui technique du projet ARIOPE⁵ a permis la dynamisation du secteur porcin dans les domaines de: l'amélioration génétique, l'alimentation, l'habitat, le suivi sanitaire et enfin la commercialisation. Les résultats de ces années de travail sont aujourd'hui visibles en termes de performances technico économiques.

Analyse de la chaîne de valorisation de la viande de porc dans cette localisation:

Pour l'exploitation du cheptel, trois débouchés possibles s'offrent aux producteurs de porcs de la province du Houet:

- Circuit direct court:

Les éleveurs vendent leurs porcs aux artisans charcutiers et rôtisseurs au niveau local. Les animaux sont achetés au prix de 600 FCFA le kg de poids carcasse. Les abattages ont lieu à l'abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso après acquittement d'une taxe de 1 000 FCFA. Une fois les animaux abattus, dépouillés et inspectés, la carcasse est entreposée en chambre froide pour la réfrigération et le ressuyage. Les opérateurs bouchers et rôtisseurs locaux viennent ensuite récupérer leurs carcasses qu'ils emportent par leurs propres moyens, en taxi, en charrette, à moto en brouette ou même à vélo. La plupart du temps la commercialisation se fait sous la forme de viande cuite au four mais le rôtisseur consent toujours à commercialiser des morceaux de viande fraîche aux ménagères qui le souhaitent. Le prix du morceau est alors équivalent au prix du même morceau cuit soit 1 000, 500, ou 200 FCFA. La tête, les pieds, les oreilles et les abats rouges (cœur, poumon, rein) sont débités en petits morceaux et vendus aux tenancières de bar à bière de sorgho (dolotières) pour la confection de la soupe de porc aux épices qui accompagne la dégustation du dolo ou toute autre boisson de son choix.

- Circuit moyen:

Le circuit moyen concerne les livraisons de carcasses aux charcutiers, aux transformateurs, aux supermarchés et aux restaurateurs de Ouagadougou. Il s'agit du marché de la transformation et de la distribution dans le secteur moderne. En dehors du marché à l'exportation, ce circuit est le plus porteur du moment car le prix d'achat du porc aux éleveurs est plus rémunérateur grâce à la bonne valorisation des carcasses par le circuit de la transformation soit 1 000 FCFA par kg de carcasse. Ce circuit autorise parfois la sous-traitance de la collecte, du transport, de l'abattage et de la livraison des carcasses par les charcutiers et transformateurs à des commissionnaires qui travaillent soit avec une clause d'exclusivité pour un client soit pour plusieurs opérateurs de Ouagadougou. Les carcasses à destination de Ouagadougou sont transportées par camions réfrigérés. Le poids moyen des carcasses de porc charcutier est de 75 à 80 kg. Après abattage et préparation des carcasses, celles-ci sont placées en chambre froide pour réfrigération et ressuyage pendant 24 heures. C'est après cette étape que les carcasses sont emportées à Ouagadougou pour les ateliers de transformation. Après découpe, les morceaux nobles (rôtis, longues, côtelettes, rouelles, etc.) sont commercialisés dans les supermarchés. Le reste de la carcasse est valorisé soit pour la fabrication de charcuteries fines ou populaires (pâtés, saucissons).

- Circuit long:

Le circuit commercial long dans la province du Houet concerne l'exportation de carcasses de porc à destination de la Côte d'Ivoire. L'une des plus importantes sociétés de charcuterie et de salaison d'Abidjan s'approvisionne occasionnellement auprès des éleveurs de la MEP à partir de l'abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso. Ce flux d'exportation a été amorcé dans les années 2000 à destination d'Abidjan, d'abord sous forme de porcs vifs et par la suite de carcasses réfrigérées expédiées par l'abattoir de Bobo-Dioulasso à bord de camions frigorifiques. Ce partenariat a très bien fonctionné et de nombreuses livraisons ont été réalisées. L'avènement de la crise militaro politique survenue en Côte d'Ivoire à la fin de l'année 2002 a ralenti puis interrompu ces transactions. En 2008, la réactivation de cette filière d'exportation a permis l'expédition d'une première cargaison d'une centaine de carcasses de porc à destination d'Abidjan, malheureusement cette opération a coïncidé avec l'avènement de l'influenza pandémique AH1N1 qui a conduit à la fermeture de la frontière ivoirienne aux produits d'origine porcine en empêchant ainsi la reprise des exportations.

⁴ Maison des Eleveurs de Porcs) le 24 janvier 2001

⁵ ARIOPE: Appui au Renforcement des Initiatives des Organisation Professionnelles d'Eleveurs est un projet d'appui au secteur élevage financé par la coopération française.

3.5.3 Troisième étude de cas: Ouagadougou (Province du Kadiogo)

Date de l'étude de cas:	18 au 20 août 2010
Localisation de la zone:	Ville de Ouagadougou (Province du Kadiogo) Région du Centre de Burkina Faso
Coordonnées:	12°22' 36.59" N - 01°30' 36.46 O (DGSV)
Population humaine:	Province du Kadiogo: 1 727 390 (80 hab./km ²)
Cheptel porcin:	Province du Kadiogo: 161 916 porcs

Description de la localisation:

La province du Kadiogo couvre une superficie de 2 826,28 km² pour une population estimée en 2007 à 1 727 390 habitants. Située sur le plateau central au cœur géographique du pays, elle a l'avantage d'abriter la capitale politique Ouagadougou qui demeure également le siège des institutions républicaines, des principales entreprises industrielles et des services du pays.



La province du Kadiogo est caractérisée par un climat soudano-sahélien et un relief de plateau, des sols pauvres, un réseau hydrographique quasi temporaire et une végétation de savane. La province est densément peuplée avec une population extrêmement jeune et une croissance très rapide. Les populations rurales du Kadiogo ont comme activité principale l'agriculture céréalière, les cultures de rente et l'élevage. Ouagadougou est la capitale du Burkina Faso.

Ouagadougou c'est une grande mégalopole de 1 500 000 habitants et la plus grande ville du pays. La ville héberge aussi les institutions nationales et internationales ainsi que les principaux services et industries.

Description du secteur porcin dans cette localité:

L'élevage porcin à Ouagadougou est caractérisé par des petites unités de production commerciales de type familial. La taille moyenne des exploitations est de 30 porcs dont cinq à 10 truies suitées et un verrat.

L'objectif des exploitants de ces porcheries est de commercialiser leurs porcs afin d'engendrer une partie ou la totalité des revenus du ménage. Les animaux sont de race Large White ou croisés avec la race Korhogo.

L'élevage de porc est très souvent complémentaire d'un emploi salarié. Certains éleveurs ont démissionné de leur activité salariée pour s'occuper exclusivement de la production porcine. D'autres éleveurs sont des retraités qui investissent dans cette activité pour faire fructifier leur pension de retraite.

Organisation des éleveurs de Ouagadougou:

Les éleveurs commerciaux de Ouagadougou sont organisés en association de producteurs au sein de l'ASEP⁶. L'association compte une soixantaine de membres dont une vingtaine actifs ayant payé leurs cotisations.

Depuis l'arrêt de l'appui du projet ARIOPE, l'association est entrée dans une phase léthargique par manque de moyens propres pour financer des activités aux profits de ses membres.

Ce manque de moyens s'explique par l'absence de cotisations professionnelles et de motivation de certains membres qui n'y adhèrent que pour obtenir d'hypothétiques sources de financement.

⁶ ASEP du Kadiogo. Cette organisation professionnelle a été portée sur les fonds baptismaux le 20 janvier 2004 (loi 10/92/ADP du 15/12/92).

Analyse de la chaîne de valorisation de la viande de porc dans la localité:

La chaîne de valorisation de la viande de porc à Ouagadougou comporte le circuit traditionnel animé par les rôtisseurs de « porc au four » et le secteur moderne des charcutiers transformateurs qui valorisent la carcasse de porc à travers la découpe et la première transformation ainsi que la charcuterie fine. Les porcs produits à Ouagadougou alimentent le marché local. Cette production est insuffisante et la capitale importe également des porcs provenant des provinces limitrophes et même lointaines. La consommation journalière de viande de porc au four à Ouagadougou est importante. La majorité des porcs destinés à la consommation dans le circuit traditionnel est abattue clandestinement. Le chiffre des abattages contrôlés pour le compte du circuit moderne fait état de 7 570 porcs pour Ouagadougou (2009). Dans le circuit traditionnel, la consommation est probablement plus élevée et estimée comme étant 10 fois plus importante que les chiffres du circuit contrôlé. Par conséquent, d'énormes quantités de viande (environ 200 carcasses) sont consommées chaque jour sans la moindre inspection de salubrité.

Dans le circuit traditionnel, le porc est acheté à l'estime après négociations entre l'éleveur et son client. Le paiement se fait en espèces au moment de la transaction. Quand les liens commerciaux sont établis de longue date, l'éleveur accepte un paiement différé, auquel cas le boucher vend l'animal avant de venir payer l'éleveur au bout d'une semaine voire plus. Les opérateurs du secteur moderne prennent eux aussi généralement les porcs à crédit, les éleveurs sont payés une semaine après que l'animal ait été vendu.

3.6 ALIMENTATION DES PORCS

Exception faite des CMV, il existe au Burkina Faso une grande variété de sous-produits et de matières premières qui suffiraient à établir des rations alimentaires équilibrées pour les porcs.

3.6.1 Ressources alimentaires locales

La plupart des matières premières proviennent des industries agro-alimentaires et de l'artisanat de la transformation du Burkina Faso:

Le tourteau de coton est un sous-produit de la trituration des graines de coton pour produire de l'huile de table et du savon. Les principaux producteurs et fournisseurs de tourteau de coton au Burkina Faso sont:

- SN-CITEC à Bobo-Dioulasso;
- SOFIB à Bobo Dioulasso;
- JOSSIRA à Bobo-Dioulasso;
- ETAB F à Bobo-Dioulasso;
- SOPRIMO à Dédougou;
- SATOL à Ouagadougou.

Les tourteaux sont vendus à des grossistes officiellement agréés qui en exportent la plus grande partie et en vendent localement une partie aux usines de fabrication d'aliments du bétail ou directement aux éleveurs. Les éleveurs privés n'ont pas accès au marché directs des tourteaux à la sortie des usines. Le fait d'imposer un intermédiaire dans le circuit de la vente des sous-produits agroindustriels entraîne une hausse de leur prix final. Sur le marché de la vente au détail, le tourteau coûte 60 à 75 FCFA le kg.

Le son de blé, qui est le sous-produit de la production de farine de panification, est produit et distribué par les grandes meuneries du pays à un prix de cession de 70 à 75 FCFA le kg:

- Grands Moulins de Banfora (GMB);
- MINOR à Ouagadougou;
- Société industrielle pour la transformation et la commercialisation des céréales (SITRAC).

La drêche de brasserie est fournie par la BRAKINA. Il s'agit d'une source facilement disponible et bon marché pour les exploitations situées à proximité. C'est un sous-produit accessible toute l'année. Par manque d'installation pour son pressage ou sa déshydratation, la drêche est livrée à l'état frais et humide. Bien que ces issues soient une bonne source d'alimentation, l'approvisionnement doit se faire très fréquemment car le produit est hautement putrescible et il perd ses qualités nutritives assez rapidement. Le chargement de drêche coûte 17 500 FCFA transport compris; cette quantité correspond à 5 à 6 charretées.

La mélasse est fournie par la SN-SOSUCO (Société sucrière de la Comoé) qui se trouve à Banfora.

Les sons de céréales (maïs, sorgho et mil) proviennent des moulins de quartiers où les femmes vont faire moudre les céréales dont la farine est destinée à la préparation des repas de la famille. Le son est vendu à des prix variant de 50 à 75 FCFA/kg.

Une minorité de paysans éleveurs cultivent le soja qui est incorporé dans les rations des porcs après torréfaction et broyage. Le soja torréfié coûte 270 FCFA le kg sur le marché.

La drêche de dolo (bière artisanale de mil) est la matière première la plus abondante et de loin la plus utilisée en alimentation porcine au Burkina Faso. La production porcine est très souvent une activité annexe de la production de bière de mil. La drêche de dolo se vend en gros (sous contrat) par panier de décantation entre 200 et 500 FCFA ou alors au détail à 100 FCFA le seau de 10 litres.

3.6.2 Unités de fabrication d'aliments élaborés

Il existe des petites unités de fabrication d'aliments composés à travers le pays. Ces unités produisent presque exclusivement des aliments pour la volaille. Elles pourraient fabriquer des aliments pour les porcs mais compte tenu de la faiblesse de la demande, la production d'aliments destinés aux porcs est irrégulière et pratiquement inexistante.

L'usine d'aliment du bétail du PDAV produit de l'aliment pour porc à la demande, elle propose deux types d'aliments:

- L'aliment complet « porcs » qui est utilisable en l'état.
- L'aliment « concentré pour porcs » qui doit être complété au niveau des élevages par des drêches de brasserie ou autres ingrédients (sons, issus divers, sang, légumes, etc.) à disposition chez l'éleveur.

Une unité opère à Bobo-Dioulasso pour la production d'aliment « porcs ». Son promoteur est membre de l'interprofession de la production porcine. Cette unité propose des formules alimentaires pour les éleveurs:

- Le pré-mélange qui coûte 250 FCFA/kg sert à la confection d'aliments complets et équilibrés avec un taux de mélange différent en fonction du stade physiologique des animaux.
 - mélange à 25 pour cent de concentré pour 75 pour cent de drêches et/ou sons, pour les porcs en engraissement;
 - mélange à 30 pour cent de concentré pour 70 pour cent de drêche et/ou sons pour les truies et les porcelets.
- Il propose en outre un « aliment complet reproducteurs » et un « aliment complet engraissement » qui coûte 170 FCFA/kg.

Les éleveurs rechignent à acheter les aliments complets qu'ils trouvent généralement trop chers. Quand ils consentent à en acheter, ils le diluent avec des matières premières de moindre qualité nutritive, comme les drêches ou les sons.

3.6.3 Ressources alimentaires importées pour animaux

Les ressources alimentaires importées sont essentiellement composées de:

- CMV qui contiennent des acides aminés essentiels (lysine, méthionine, etc.) importés d'Europe par les entreprises spécialisées et les vétérinaires privés (le prix de vente des CMV est de l'ordre de 3 500 à 5 000 FCFA/kg selon le type de produit proposé);
- farine de poisson qui constitue la principale source de protéine de la ration est importée du Sénégal (son prix de vente sur le marché est de 300 FCFA/kg);
- sel également importé du Sénégal et conditionné dans des sacs de 5 et 10 kg qui coûtent respectivement 500 et 1 000 FCFA/sac;
- poudre d'os produite à la demande à l'abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso.

3.6.4 Utilisation des résidus de récolte et sous-produits agro-industriels

L'utilisation des résidus de récolte participe dans une large part à l'alimentation des porcs. Bien que ces derniers soient attachés ou mis en claustration pendant toute la période d'hivernage au moment où les cultures poussent et sont récoltées, les porcs sont laissés en liberté dès que les récoltes sont terminées. Les animaux envahissent alors les champs pour glaner les grains, tubercules et autres fruits dont la qualité défectueuse, la souillure par la terre ou la maturité tardive n'ont pas permis le ramassage pour la commercialisation, l'alimentation humaine ou la conservation. De même pour les animaux en claustration

permanente, certains éleveurs récoltent les déchets (feuilles, fruits et légume) dans les marchés de gros ou à la fin du marché hebdomadaire pour les distribuer aux porcs.

3.6.5 Paniers d'alimentation

Les matières premières suivantes sont incorporées dans l'alimentation des porcs:

- maïs en grain: 150 à 200 FCFA/kg;
- tourteau de coton: 60 à 75 FCFA /kg;
- son de blé: CIMAO 61 250 FCFA/tonne ou 70 à 75 FCFA/kg (vente au détail);
- son de céréales (maïs, mil): 50 à 75 kg;
- drêche de bière locale (Dolo): 100 FCFA le seau de 10 litres;
- drêche de brasserie: 17 500 à 20 000 FCFA/chargement six charretées;
- farine de déchets de poisson: 300 à 350 FCFA/kg;
- graine de soja: 250 FCFA/kg;
- CMV: 3 500 à 5 000 FCFA/kg
- coquille d'huître: 100 à 150 FCFA/kg
- sel: 500 FCFA /sac de 5 kg
- verdure (nombreux fourrages locaux qui ne font pas l'objet de culture et qui sont récoltés dans la nature par les éleveurs).

La composition de l'aliment en temps normal est présentée dans le Tableau 7. Généralement la composition de la ration distribuée aux porcs est déséquilibrée car elle ne correspond pas aux formules préconisées par les services techniques. Les éleveurs font leur mélange en fonction des matières premières dont ils disposent en faisant en sorte que la formule revienne le moins cher possible, même si l'efficacité alimentaire d'une telle formule est faible.

TABLEAU 7:

Panier d'alimentation des porcs au Burkina Faso

Matière Première	Pourcentage de la Ration
Drêche de Dolo/Drêche de brasserie	50 pour cent
Son de céréales artisanal (Maïs, mil)/ Son de blé industriel	20 pour cent
Tourteau de coton	15 pour cent
Farine de poisson	8 pour cent
Poudre de calcaire (poudre d'os calcinée)	2 pour cent
Sel	Poignée
Verdure (nombreux fourrages locaux récoltés dans la nature)	A volonté selon disponibilité

Source: Déclaration des éleveurs

Les difficultés d'accessibilité aux tourteaux et autres sous-produits agro-industriels illustrent clairement le manque d'organisation des éleveurs de porcs qui ne possèdent aucune capacité corporatiste de négociation ni aucune capacité financière et de gestion pour anticiper leurs besoins et constituer des stocks stratégiques. On note:

- l'absence de volonté organisationnelle des éleveurs pour constituer une force de réaction vis-à-vis des commerçants (groupage des commandes, achat collectif en période de « prix plancher »);
- les lacunes dans la planification des besoins chez les éleveurs en raison de leur capacité financière réduite, de leur fonds de roulement insuffisant, de l'absence de crédit relais, des lacunes organisationnelles dans le groupage et la planification des besoins mais aussi des déficiences de gestion économique des ateliers;
- l'incapacité d'établir un partenariat économique.

Chapitre 4

Commerce, marchés et commercialisation

4.1 MARCHÉ INTÉRIEUR

4.1.1 Marchés et commerce des porcs vifs

Le circuit de commercialisation des porcs fait intervenir plusieurs opérateurs: l'éleveur, les commissionnaires, les rabatteurs, les marchands de bétail, les artisans charcutiers ou rôtisseurs et les industries de la transformation.

Le circuit court

Le particulier s'adresse directement à l'éleveur pour acheter un porc pour sa consommation personnelle à l'occasion d'un événement exceptionnel. La transaction se fait en général dans le voisinage (quartier ou village) et le paiement se fait immédiatement lors de la cession de l'animal. Le porc est très souvent abattu clandestinement dans la ferme et échappe ainsi à l'inspection sanitaire ante et post mortem. Les clients peuvent aussi choisir de faire abattre et préparer la carcasse à l'abattoir avec une inspection en bonne et due forme pour s'assurer de la qualité de la carcasse.

Le circuit intermédiaire

L'acheteur qui est en général un artisan charcutier ou un restaurateur achète les porcs directement à l'éleveur et les fait traiter à l'abattoir pour la préparation de ses charcuteries ou la confection des plats proposés ensuite à sa clientèle. Le consommateur final se trouve en troisième position dans ce circuit qui fait intervenir l'éleveur, le transformateur et le consommateur final. Le rayon d'action de ce circuit n'excède pas 50 km pour limiter les frais d'approche (transport, frais d'abattage et d'inspection) afin que l'opération reste rentable. Le paiement des porcs se fait généralement au comptant au moment de l'enlèvement des porcs. Pour les marchands de bétails ou les rôtisseurs qui ont des liens anciens avec l'éleveur, le règlement des sommes dues n'intervient qu'une fois les porcs vendus par le charcutier, généralement au bout d'une à deux semaines. Quand les porcs se font rares, le rayon d'action des marchands de bétail peut s'étendre sur plusieurs centaines de kilomètres afin de trouver des animaux et maintenir ainsi leur niveau d'activité.

Le circuit long

Ce circuit fait intervenir l'éleveur, des rabatteurs, des commissionnaires (marchands de bétail), les abatteurs ou transformateurs et enfin le consommateur final, qui est parfois à l'extérieur du pays (exportation vers la Côte d'Ivoire). Ce circuit long permet de convoier un nombre important de porcs sur de très longues distances, depuis les zones de production jusqu'aux centres de consommation. Sur ordre des commissionnaires (marchands de bétail), les rabatteurs parcourent les élevages et les villages pour repérer, acheter et rassembler les porcs commandés par le commissionnaire (dans une porcherie de transit). Une fois le nombre souhaité d'animaux atteint, il les achemine par route jusqu'à Ouagadougou où les porcs sont soit revendus directement soit transitent par des porcheries de rassemblement ou des marchés à bétail où les clients viennent faire leurs achats en fonction de leurs besoins. Les paiements se font au comptant ou à crédit selon le degré de confiance établi entre les différents opérateurs. En règle générale, les éleveurs installés dans des zones difficiles d'accès et qui n'ont pas d'autres alternatives pour la commercialisation de leur production, subissent le diktat des marchands de bétail tant sur la fixation du prix que sur le délai de paiement de la créance. Dans certains cas les porcs prennent le chemin de l'exportation sous forme de porcs vifs ou de carcasses réfrigérées.

L'approvisionnement en porcs vifs

En raison de la croissance très rapide de la consommation de viande de porc grillée et cuite au four, l'offre de porcs coureurs est largement inférieure à la demande des rôtisseurs de «porc au four». Les collecteurs sont obligés de parcourir des distances de plus en plus longues en élargissant leur rayon de prospection pour assurer l'approvisionnement en

animaux de leurs installations dans les villes et les gros villages. Les rayons d'action peuvent atteindre quelques fois plus de 100 km.

La situation n'est guère plus facile pour les principaux bouchers charcutiers de la capitale (Marina Market, Palais des viandes, Sipal) qui éprouvent des difficultés pour s'approvisionner en carcasses lourdes qu'ils valorisent à travers la première et la seconde transformation. Il y a lieu de déterminer exactement l'adéquation entre l'offre et la demande car les éleveurs de la MEP émettent quelques doutes quant à la capacité d'absorption des carcasses lourdes par le marché national (le marché à l'exportation étant limité pour des raisons de respect de cahier des charges), notamment les doutes sur la persistance de la PPA et l'incapacité du Laboratoire national d'élevage (LNE) de certifier l'absence d'infection dans les bassins de production.

La commercialisation de la viande de porc

Au Burkina Faso, le marché traditionnel est le plus dynamique pour la distribution de viande de porc. La viande fraîche est proposée à la vente par les rôtisseurs de « porc au four » ou des charcutiers installés dans les marchés. La viande est vendue par morceaux dont le prix varie de 500 à 1 000 FCFA. Les ménagères y font généralement leurs courses dans la matinée avant que les morceaux ne soient enfournés.

Il faut cependant noter que dans les centres urbains l'essentiel de la viande de porc grillée ou cuite au four est vendue par morceaux de 500 FCFA ou 1 000 FCFA.

Une très grande proportion des porcs commercialisés est abattue à domicile. Les carcasses et abats sont soumis aux agents des ZATE/DPRA pour être inspectés dans leurs locaux administratifs, à l'abattoir, ou sur le lieu de vente de la viande. Cette pratique favorise les abattages clandestins qui atteignent des proportions très inquiétantes à Ouagadougou.

Les prix de vente des porcs et de la viande de porc

Dans le circuit traditionnel, la vente des porcs vifs se fait à l'estime et non au poids de l'animal. Le prix du porc est fixé en se basant sur la taille et la conformation de l'animal. Le prix est marchandé jusqu'à ce que l'un des protagonistes cède. Le plus souvent, le marchand de bétail réussit à faire plier le vendeur.

Pour les porcs échangés dans le circuit traditionnel, le tableau qui suit donne une indication sur la moyenne des prix pratiqués:

TABLEAU 8:

Prix de vente approximatif des porcs sur pied

Caractéristiques du porc	Prix moyen de vente (FCFA)
Porcelets au sevrage	4 000 - 8 000
Porcelet sevré de 7 à 15 kg	8 000 - 12 000
Porc de 6 mois 15 à 20 kg	15 000 - 25 000
Porc adulte de 1 an 35 kg - 40 kg	30 000 - 45 000
Porc adulte de 1 an 40 kg -50 kg	45 000 - 55 000
Porc adulte de 1 an 50 kg -60 kg	60 000 - 75 000

Source: Déclaration des éleveurs et rôtisseurs

Dans le circuit moderne, la vente des porcs se fait sur la base du poids carcasse, une fois l'animal abattu, dépouillé et fendu. Les prix pratiqués varient en fonction de l'offre et de la demande et tiennent également compte de la qualité de la carcasse, les carcasses lourdes et maigres étant mieux valorisées que les carcasses grasses. Pendant l'année scolaire, les prix sont particulièrement intéressants pour les éleveurs compte tenu de la forte demande et de la concurrence entre les différents charcutiers pour acquérir les meilleures carcasses. Pendant ces périodes fastes, les carcasses de qualité sont vendues à 1 000 FCFA/kg et les carcasses de moins bonne qualité s'échangent à 800 FCFA/kg. Pendant la période de déstockage, au moment où le marché est particulièrement bien approvisionné en porcs, les prix baissent jusqu'à 800 FCFA et 600 FCFA/kg respectivement pour les carcasses de très bonne qualité et celle de moindre qualité.

4.1.2 Installations d'abattage et services d'inspection

Le Burkina Faso dispose de deux abattoirs frigorifiques, l'un à Ouagadougou et l'autre à Bobo-Dioulasso. En dehors de ces deux villes, tous les chefs-lieux de province et les grandes villes sont équipés de 27 abattoirs en plus d'une multitude d'aires d'abattage publics dont la gestion est du ressort des autorités communales qui perçoivent les taxes d'abattage (1 000 à 1 500 FCFA par tête de porc). Les abattoirs frigorifiques de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont sous la tutelle administrative du Ministère du commerce et sous la tutelle technique du Ministère des ressources animales. L'abattoir de Ouagadougou a bénéficié d'une réhabilitation en 2003 dans le cadre du Programme national pour la sécurité alimentaire (PNSA). En ce qui concerne l'abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso, son transfert en dehors des limites de la ville n'est toujours pas à l'ordre du jour. A l'exception du nouvel abattoir de Dédougou (Mouhoun), tous les autres abattoirs et aires d'abattage sont vétustes (certains datant de la période coloniale) et ne répondent plus aux normes internationales admises pour l'abattage et la préparation des carcasses destinées à la consommation.

L'inspection des carcasses fait partie des fonctions de la DGSV qui est représentée sur toute l'étendue du territoire burkinabé par les Directions régionales des ressources animales (DRRA) et les DPRA dont les agents assurent l'inspection des animaux abattus dans les différents abattoirs et les aires d'abattage officiels.

Les conditions d'abattage des porcs

De façon générale, les conditions d'abattage des porcs sont déplorable car, pour des considérations religieuses, les porcs sont systématiquement relégués dans un coin de l'abattoir ou de l'aire d'abattage pour éviter tout contact avec les ruminants qui font l'objet d'un abattage rituel islamique. La présence des porcs dans les abattoirs n'est donc que tolérée et rien n'est vraiment mis en œuvre pour l'amélioration des conditions d'abattage et de préparation des carcasses de porc. Dans de nombreuses localités, il n'est même pas permis d'abattre les porcs dans l'enceinte même de l'abattoir. Les opérateurs du secteur porcin sont obligés d'abattre leurs porcs à domicile, les carcasses étant ensuite présentées aux services d'inspection pour expertise dans des lieux indiqués et autorisés (lieu de vente ou bureau de l'inspecteur). Il est évident qu'une telle procédure laisse la porte ouverte à toute sorte de dissimulation de carcasses suspectes et même à l'éventuelle dissémination de produits insalubres. Cela pose réellement la question de la fiabilité de l'inspection sanitaire dans le secteur porcin et laisse craindre un risque important en matière de santé publique.

Les abattages clandestins

De nombreux rôtisseurs profitent de ces conditions désastreuses d'abattage pour pratiquer des abattages clandestins qui faute de réelle répression ont pris une forte ampleur à Ouagadougou. En effet, il suffit de jeter un coup d'œil sur les chiffres des abattages contrôlés dans ce haut lieu de consommation de viande de porc pour se rendre compte qu'ils ne correspondent pas au grand nombre de porcs débités chaque jour dans les points de vente de porc au four. Ainsi, on note que les abattages contrôlés de porcs sont en forte chute depuis 2005 passant de 10 505 porcs à 7 570 têtes en 2009. Ce chiffre correspond à l'abattage de 20 porcs par jour en moyenne alors que les rôtisseries traitent quotidiennement plus de 200 porcs.

On peut aisément conclure que les abattages clandestins de porcs sont la règle à Ouagadougou et que l'abattage contrôlé à l'abattoir frigorifique constitue une exception. Les rôtisseurs rencontrés au cours de la mission abattent tous leurs porcs à domicile et feraient faire l'inspection sanitaire sur le lieu de vente, ce qui va à l'encontre de la loi et est formellement démenti par les services de l'inspection de la DGSV. Bien qu'ils prétendent subir une inspection à posteriori, aucun des rôtisseurs visités n'a été à mesure de nous présenter le quitus délivré par l'agent inspecteur ni l'estampille réglementaire sur la carcasse. On estime que 80 à 85 pour cent des porcs consommés à Ouagadougou sont abattus clandestinement. Cette situation est très répandue au niveau national et mérite une réaction adaptée des services en charge de l'inspection pour préserver la santé publique.

La répression des abattages clandestins

La Brigade de lutte contre les abattages clandestins (BLAC) a bien été mise en place mais elle n'a jamais vraiment fonctionné par manque d'une réelle volonté politique, illustrée par la modicité des moyens financiers et logistiques mis à disposition. La brigade se composait de

représentants de différentes administrations: DGSV, Mairie, Police municipale, Police nationale, etc.

Face au constat d'échec de la BLAC, une nouvelle structure vient de voir le jour avec la signature en juillet 2010 d'un arrêté interministériel (Ministère des ressources animales [MRA], Ministère du commerce et Ministère de l'administration territoriale). Elle est placée sous l'autorité du Maire de Ouagadougou. Les activités n'ont pour l'instant pas démarré, il est donc trop tôt pour savoir si cette structure sera efficace et si les rôtisseurs prendront à nouveau le chemin de l'abattoir pour la santé de leurs clients.

En attendant, des centaines de porcs sont abattus et consommés chaque jour par la population sans qu'aucun contrôle sanitaire ne soit effectué, constituant ainsi un facteur de risque majeur pour la santé publique.

4.1.3 Chaîne de valorisation des porcs et des produits d'origine porcine

La chaîne de valorisation des porcs comporte une multitude d'intervenants:

Les éleveurs

Les éleveurs membres d'une organisation professionnelle (groupement ou association d'intérêt économique) commercialisent leurs porcs ensemble pour s'assurer un débouché fiable et obtenir des bons prix de vente et de meilleures conditions de paiement. En général, les groupements établissent des contrats de livraison avec les charcutiers ou les marchands de bétail qui achètent des lots de porcs sur la base d'un cahier de charges précisant les caractéristiques des porcs/carcasses et leurs prix de vente; c'est le cas de la MEP avec Marina Market. Certains charcutiers exigent l'exclusivité de la production du groupement en contrepartie de leur fidélité et de la garantie de leur prix d'achat. Certains éleveurs dont la production est d'un bon niveau qualitatif et quantitatif établissent eux aussi des contrats d'exclusivité ou libres avec des charcutiers ou des marchands de bétail.

Certains groupements, tout comme les éleveurs non affiliés à un groupement, vendent leurs porcs au plus offrant quand le marché permet de faire jouer la concurrence. Cependant, cette liberté devient préjudiciable pour ces éleveurs quand le marché arrive à saturation et que les porcs ne trouvent plus preneurs. Les prix sont alors revus drastiquement à la baisse et les délais de paiement s'allongent.

D'une façon générale la clientèle de l'éleveur est variée, en effet ce dernier fait appel à tous types d'acheteurs aussi bien les particuliers, les rabatteurs /collecteurs, les marchands de bétails les commissionnaires, les bouchers traditionnels, ainsi que les charcutiers transformateurs. Seuls les éleveurs sous contrat d'exclusivité réservent leurs porcs à un client donné. Ceci dit, en fonction de la taille de l'exploitation et surtout de la qualité des porcs produits, l'éleveur peut choisir de vendre en lot ou en détail au type de client qu'il aura choisi. En réalité, c'est l'acheteur qui fixe la plupart du temps les conditions du marché et les petits éleveurs isolés ont très peu de marge de manœuvre pour inverser cette tendance.

Les rabatteurs/collecteurs

Le rabatteur/collecteur est le premier intermédiaire qui met en relation, moyennant rémunération, les marchands de bétail et les éleveurs intermédiaires. Il sillonne les élevages et les villages à la recherche de porcs qu'il répertorie, négocie et collecte dans une porcherie de transit avant leur transfert dans le chef-lieu de district ou de province où il les cède à des marchands rôtisseurs et des charcutiers. Les prix des porcs sont négociés à l'estime et non au poids vif. Il arrive aussi que le rabatteur achète et revende des animaux lorsqu'il dispose d'un fonds de roulement suffisant. Parfois les éleveurs confient leurs porcs au rabatteur ou directement au marchand de bétail qui les commercialise au marché hebdomadaire du département ou de la province avant de reverser à l'éleveur le prix convenu.

Les acheteurs revendeurs (marchands de bétail)

Ces opérateurs sont toujours à l'affût des bonnes affaires, ils achètent les porcs repérés et rassemblés par les rabatteurs/collecteurs pour ensuite les transférer dans des porcheries de transit au niveau des chefs lieu de province.

L'avènement du téléphone portable a rapproché les différents opérateurs qui peuvent se tenir informés presque en temps réel des disponibilités de porcs sur le terrain et ainsi mieux préparer les tournées d'achat. Le paiement des achats de porcs auprès des éleveurs dans les villages ainsi que dans les marchés hebdomadaires se fait au comptant. Les transactions entre les collecteurs et les marchands de bétail dans les villes sont souvent basées sur des contrats tacites et des relations commerciales anciennes. Les paiements entre ces acteurs

s'effectuent le plus souvent après la vente des animaux reçus. Les pertes au cours du transport sont soit endossées par le commerçant lorsque ce dernier est à l'origine de la commande soit par le fournisseur s'il est à l'origine de l'expédition. Les risques sont partagés si la responsabilité de l'expédition incombe aux deux protagonistes. Chaque intermédiaire s'accorde en général entre 10 et 15 pour cent de marge.

Les bouchers charcutiers

Ces sont les opérateurs du secteur moderne, ils valorisent les carcasses qui proviennent des abattages contrôlés de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Ces opérateurs proposent des produits de deuxième et troisième transformation à leur clientèle. Installés à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, ils ne travaillent qu'avec des carcasses saines qui ont subi l'inspection sanitaire avant la mise à la consommation. Ce sont les seuls établissements dans le secteur porcin qui bénéficient de l'inspection des services officiels pour s'assurer de l'hygiène des locaux, du personnel, du matériel et de la qualité des produits transformés.

4.1.4 Principales routes commerciales

Les flux de carcasses et de porcs vifs partent des principales zones de production vers les centres de consommation dont le plus important est Ouagadougou. Les voies suivies sont la route nationale Bobo-Dioulasso vers Ouagadougou, ainsi que la route nationale de Koudougou à Ouagadougou. La majorité des porcs sont transportés vifs pour être abattus à l'abattoir de Ouagadougou. Une infime partie de ce flux se fait sous forme de carcasses de porcs abattus dans l'abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso qui sont ensuite transportées par camion frigorifique jusqu'à Ouagadougou. À l'extérieur du territoire burkinabé, la ville d'Abidjan était la principale destination des carcasses en provenance de l'abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso (cf. Carte 3).

Le transport des porcs utilise des moyens sommaires, ainsi il n'est pas rare de voir quatre ou cinq porcs entassés et attachés dans un panier de fortune pour être remorqués sur un vélo, une mobylette ou dans un pickup et être transportés au marché hebdomadaire le plus proche ou vers des destinations plus lointaines. Certains animaux meurent parfois d'étouffement et de soif au cours du transport. Le propriétaire du cadavre de porc le cèdera à un rôtisseur à prix coutant et la viande sera discrètement mélangée à celle des autres porcs et vendue aux consommateurs qui n'ont aucun moyen de vérifier la qualité de la viande.



PHOTO 13: Transport de porcs par avec des vélos (Réo, province du Sanguié)



PHOTO 14: Transport de porcs par camionnette (Koudougou, province du Boulkiendé)

4.2 IMPORTATION

4.2.1 Importation de porcs et produits d'origine porcine

A l'exception des importations occasionnelles de porcs exotiques destinées à l'amélioration génétique, le Burkina Faso n'importe pas de porcs sur pied (cf. Figure 7.1).

Les importations de produits d'origine porcine concernent les charcuteries fines: jambon, saucissons et pâtés, etc. Ces importations proviennent essentiellement d'Europe (France) mais aussi de Côte d'Ivoire à travers l'entreprise SICS-Sahel. En 2007, les importations de

charcuteries de porc, de bœuf et de volaille ont atteint un total de 24 761 kg (statistiques du Secteur de l'élevage, 2007). Ces importations permettent de combler le déficit de production des ateliers de charcuterie et de salaison locaux dont les capacités de transformation sont limitées face à une demande de charcuteries fines en pleine croissance notamment dans les centres urbains.

4.2.2 Importation de porcs sur pied

Le Burkina Faso est autosuffisant en viande porcine. Le pays n'importe pas officiellement de porcs sur pied à l'exception d'importations occasionnelles de porcs exotiques destinés à l'amélioration génétique.

4.3 EXPORTATION

Le Burkina Faso exporte occasionnellement des carcasses de porc dont l'essentiel est destiné au marché ivoirien.

La Côte d'Ivoire constituait la principale destination d'exportation des porcs en provenance de Bobo-Dioulasso. En effet, depuis l'avènement de la PPA en Côte d'Ivoire en 1996 qui a stoppé l'élan de développement de cette filière et anéanti la production locale, les opérateurs de la transformation d'Abidjan ont diversifié leurs sources extérieures d'approvisionnement en viande de porc pour satisfaire la demande croissante des consommateurs. Les élevages commerciaux de Bobo-Dioulasso (MEP) se sont très vite révélés être une bonne source d'approvisionnement de porcs vifs et de carcasses de qualité. L'exportation de la viande porcine a été amorcée dans les années 2000 vers la Côte d'Ivoire. Ce partenariat a très bien fonctionné et de nombreuses livraisons ont été réalisées, malheureusement ces exportations de carcasses réfrigérées ont cessé avec l'avènement de la crise militaro politique qu'a traversé la Côte d'Ivoire en 2002 (voir Carte n°3).

Tous les autres pays de la sous-région (Bénin, Togo et Ghana) ont à leur tour fait l'amère expérience de la PPA et ont importé des porcs vifs ou des carcasses du Burkina Faso qui est resté indemne de la PPA jusqu'en 2003. Le flux des exportations de carcasse de porc vers les marchés de la sous-région ouest africaine s'est arrêté net avec l'avènement de la PPA au Burkina Faso dans la province de la Kompienga (2003) puis dans la province du Kadiogo (Ouagadougou) en 2004 comme le montre la Figure 7.2.

La dernière tentative pour remettre en route cette filière d'exportation en 2009 a coïncidé avec l'épidémie de la grippe A (H1N1) qui a entraîné une série de mesures préventives dont la fermeture de la frontière ivoirienne aux produits d'origine porcine.

A terme, le secteur porcin burkinabé a pour ambition de trouver des débouchés à l'exportation en Côte d'Ivoire, au Mali, au Togo, au Bénin et au Ghana. Il existe en effet un marché porteur sur ces destinations; cependant les critères pour les conquérir sont nombreux et exigeants. Les transformateurs cherchent des fournisseurs réguliers qui ont une capacité opérationnelle à fournir durablement la qualité souhaitée. Les produits plébiscités sont des carcasses lourdes de très bonne qualité destinées à la transformation en produits de charcuterie fine.

Actuellement, les capacités de la production porcine burkinabé ne permettent pas de fournir quantitativement et qualitativement les carcasses que le marché à l'export serait prêt à absorber. Cela représente donc une des principales perspectives de développement du secteur porcin burkinabé pour les années à venir.

Commerce transfrontaliers de porcs

Dans les zones frontalières, il existe des échanges informels qui échappent aux enregistrements dans les services de douanes. A l'occasion des marchés transfrontaliers et surtout des échanges intracommunautaires entre les mêmes populations installées de part et d'autres des frontières, les échanges de biens et services échappent complètement aux services officiels. C'est ainsi que des porcs sont achetés dans les zones frontalières les jours de marché hebdomadaire puis transférés dans les pays voisins pour l'abattage et la consommation.

Chapitre 5

Les indicateurs socio-économiques

5.1 INCIDENCES CULTURELLES INCLUANT LES TRADITIONS ET LA RELIGION

5.1.1 Incidence socioculturelle

Dans la société traditionnelle Gourounsi (Sanguié), la femme n'est pas autorisée à élever les ruminants et la volaille pour son propre compte. Cependant, elle peut pratiquer cet élevage au nom de ses fils. Généralement la femme sert de main-d'œuvre pour aider le mari à exercer les activités pastorales. La gestion des produits d'élevage relève de la compétence exclusive de l'homme. Dans les situations où la femme devient chef de ménage (absence prolongée ou décès du mari), elle gère les ressources agro-pastorales sous le couvert d'un homme notamment son fils et ce quel que soit son âge (monographie de la province du Boulkiemdé). Dans un tel contexte, la porciculture est la seule activité d'élevage que les femmes peuvent pratiquer en leur propre nom et dont elles peuvent disposer des revenus à leur guise. C'est donc pour s'affranchir de cette tutelle masculine et acquérir une indépendance financière légitime qu'une grande majorité des femmes de la province du Sanguié et du Plateau central ont saisi cette opportunité pour atteindre leur objectif d'émancipation économique.

Le porc joue un rôle essentiel dans la société Gourounsi car il est omniprésent dans tous les actes socioculturels. Le jour des fiançailles, le porc est l'animal de choix pour préparer le repas de bienvenue pour la belle-famille. De même le jour de la célébration du mariage, le succès de l'événement sera jugé en fonction du nombre de porcs abattus pour la confection du festin nuptial.

Dans la société traditionnelle, quand un patriarche décède, l'abattage d'un ou plusieurs porcs (selon les moyens des enfants) précède l'annonce du décès à la communauté et donne le coup d'envoi des cérémonies funéraires. Les animaux abattus serviront à préparer le repas pour recevoir les parents, amis et connaissances qui viendront s'incliner sur la dépouille de l'illustre disparu(e) et présenter les condoléances à la famille éplorée.

5.1.2 Incidence religieuse

La surreprésentation des femmes dans l'élevage de porcs trouve certainement son explication dans l'avènement du christianisme qui dans son approche d'évangélisation des populations dans les régions de Réo et Tenkodogo a encouragé et développé la pratique de l'élevage porcin en pays Mossi et Gourounsi avec l'introduction d'animaux exotiques plus performants que les races locales. Puissant vecteur de bien être nutritionnel et économique, la pratique de l'élevage de porc a servi de viatique pour l'instauration de relations de confiance entre les prêtres, les catéchistes et les chefs de communautés nouvellement convertis au christianisme. C'est aussi au nom de cette même liberté de la femme que prône l'Eglise que ces dernières saisissent l'opportunité de se lancer avec succès dans l'élevage des porcs.

5.2 ATTRIBUTION DU TEMPS AUX TRAVAUX DE LA PORCHERIE

La durée quotidienne consacrée aux activités de la ferme familiale est variable en fonction du mode d'élevage. On peut distinguer l'élevage commercial familial et l'élevage traditionnel.

5.2.1 Élevage commercial familial

Le temps dédié quotidiennement aux activités de la porcherie est d'environ 4 heures. Les activités quotidiennes des éleveurs consistent en deux interventions dans l'exploitation, le matin et le soir. La durée du travail dans la ferme est en moyenne de 3 heures le matin et de 30 minutes à 1 heure le soir.

Activités de la matinée

Les trois heures de la matinée sont consacrées aux activités suivantes :

- le ramassage des déjections des porcs;
- le balayage de la porcherie et ses environs et le lavage des loges;
- la distribution d'eau et de nourriture;
- les activités de conduite d'élevage (saillie des truies, castration des mâles, coupe de dents de porcelets, mise en lots, etc.);
- le repérage et les soins des animaux malades.

Activités de l'après-midi ou du soir :

En fin d'après-midi, l'éleveur procède généralement à la récolte de fourrages qu'il distribue aux porcs après un nettoyage sommaire des loges et un remplissage des abreuvoirs. L'activité du soir occupe l'éleveur environ 1 heure à 1 heure 30 minutes.

5.2.2 Élevage traditionnel de porcs en divagation

Très peu de temps est consacré aux animaux dans les élevages traditionnels de porcs en divagation. Le matin les femmes procèdent au nettoyage des aires de couchage des animaux ou des abris, plus pour une question d'hygiène générale de l'habitat familial que pour le seul confort des animaux. Les déjections collectées sont directement jetées sur les parcelles cultivées ou stockées dans une fosse creusée à cet effet pour être utilisées ultérieurement comme fumure organique.

Le récipient qui sert de mangeoire et/ou d'abreuvoir est sommairement nettoyé avant la distribution de la ration de la journée. Cette ration est constituée des restes du repas familial de la veille ainsi que ceux collectés dans le proche voisinage, mélangés à la drêche de dolo et au son de maïs et de mil. C'est le seul repas de la journée, le complément alimentaire sera glané par les porcs dans les environs au cours de leur divagation à travers le village. Les seules interventions systématiques des éleveurs sur les porcs sont :

- l'identification des porcelets par la réalisation d'encoches dans le pavillon auriculaire, avec le symbole ou le code distinctif familial;
- la castration des jeunes mâles au moment du sevrage entre deux et trois mois avant leur puberté.

5.3 CONTRIBUTION AU REVENU FAMILIAL / ÉCONOMIE FAMILIALE

Dans la majorité des ménages vulnérables en milieu rural et dans les zones périurbaines, les revenus du mari très souvent ouvrier, cultivateur ou artisan, sont insuffisants pour couvrir les besoins de la famille. La femme est souvent impliquée dans de multiples activités rémunératrices dans le but de constituer un appoint aux revenus du mari. Au Burkina Faso, l'élevage des porcs est généralement une activité annexe à d'autres petites activités comme la préparation et la vente de dolo (la bière du mil rouge), la fabrication de savon artisanal, la production de beurre de karité ou la fabrication de soumbala⁷. L'argent généré par les petites activités annexes permet d'acheter des porcs à engraisser ou des truies à mettre à la reproduction, ainsi que des compléments alimentaires pour les porcs. Dans de nombreuses familles burkinabé, c'est le supplément de revenus générés par l'élevage de porcs qui permet d'acheter les compléments de nourriture, payer les frais de scolarité des enfants et tous les frais imprévus de la famille. Bien qu'il soit difficile de quantifier la contribution de l'élevage de porc à l'économie familiale, on peut affirmer qu'il s'agit d'une activité essentielle dans la stratégie de lutte contre l'extrême pauvreté pour les familles modestes.

Les petites exploitations commerciales de type familial jouent un rôle essentiel dans la formation du budget familial. Les revenus tirés de la vente des porcs sont des apports complémentaires dans les revenus des ménages. Il s'agit d'une source de revenus stable et facilement mobilisable. L'élevage contribue pour une part très importante au budget de la famille. Le plus grand intérêt de l'élevage porcin réside dans la flexibilité des revenus qu'elle

⁷ Le soumbala est un condiment culinaire issu des graines du Néré fermentées et agglomérées en boules vendues sur les marchés. Caractérisée par une odeur très forte le Soumbala est à la base de très nombreuses recettes de cuisine très appréciées au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest en général.

procure au ménage, car elle peut être mobilisée très rapidement et à tout moment, ce qui en fait un allié de taille pour la gestion des coups durs dans un ménage.

5.4 ASPECTS LIÉS AU GENRE

Les femmes représentent 57,8 pour cent des actifs du secteur de l'agriculture et de l'élevage au Burkina Faso. Elles sont présentes à tous les niveaux: production, transformation, commercialisation. Cependant, les statistiques permettant de mesurer la contribution des femmes dans le sous-secteur de l'élevage et les bénéfices qu'elles en tirent sont difficiles à obtenir dans la pratique.

La conduite de l'élevage familial dans la société traditionnelle burkinabé est sous la responsabilité de l'homme qui est chef de famille, même si la gestion du petit élevage de subsistance est assurée par l'épouse. Les femmes jouent un rôle déterminant dans la pratique de l'élevage de porc de type traditionnel et l'élevage commercial de type familial. En effet à travers leurs activités domestiques (préparation des repas, fabrication de farines de maïs, de bière de sorgho, les cultures vivrières, le maraîchage, etc.), elles génèrent des déchets qu'elles valorisent dans l'élevage de porcs.

En plus de leur contribution dans la prise en charge de l'alimentation et l'abreuvement des animaux, les femmes sont également responsables de l'entretien des porcheries, des soins aux animaux, de leur transformation et leur commercialisation.

Le petit élevage en général et l'élevage de porcs en particulier sont des activités complémentaires à la production végétale pour la majorité des femmes en milieu rural. Au niveau national, elles représentent 60 pour cent des éleveurs de porcs et atteignent 90 pour cent des éleveurs de porcs dans les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié. Cette activité complémentaire fait partie de la stratégie de sécurité alimentaire des femmes; elles entretiennent deux ou trois truies dont la progéniture leur procure des porcs commercialisables à tout moment. Cette production est destinée à la consommation familiale, sans compter que la vente d'une partie des animaux assure un revenu complémentaire pour le ménage (frais de scolarité, soins de santé primaire, etc.).

Chapitre 6

Races

6.1 RACES EXOTIQUES

Les principales races porcines exploitées au Burkina Faso sont les suivantes:

La race Korhogo

Issue du métissage entre la Large White et la race locale ivoirienne. Elle a été introduite au Burkina Faso par le CMAP pour satisfaire la demande des éleveurs modernes de porcs. C'est un animal qui allie les performances zootechniques très appréciables des races exotiques à la rusticité des races locales. D'assez grand format, c'est un animal très apprécié par les éleveurs dont les moyens financiers et les compétences techniques ne permettent pas d'acquérir et d'entretenir des animaux exotiques (voir Photos n°14 et 15 page 66).

La race Large White

Introduite au Burkina Faso par l'administration coloniale en 1952 dans le cadre d'un processus d'amélioration génétique et de diffusion du progrès génétique à travers le pays. Pour promouvoir l'élevage de cette race après l'indépendance de la Haute Volta, le Ministère des ressources animales a décidé de continuer les travaux initiés à la station d'élevage de Banankélédagha à quelques kilomètres au nord de Bobo-Dioulasso d'où s'approvisionnaient les éleveurs commerciaux de porcs. Ce sont des animaux de grande taille, bien appréciés pour leur adaptation aux dures conditions du climat tropical ainsi que leur prolificité et leurs qualités maternelles. Cette race a beaucoup contribué à l'amélioration des races locales grâce à de multiples croisements (voir photos n°18 et 19 page 66).

En plus de ces deux races très répandues, on trouve aussi la race Landrace qui est généralement utilisée en croisement avec la Large White. On note également la présence de la race Hampshire autrefois importée du Ghana, ainsi que la race Duroc que l'on rencontre de façon plus anecdotique.

6.2 RACES LOCALES

La race locale est un animal rustique de type ibérique qui est très largement répandu en Afrique. C'est l'animal de choix dans le système de production extensif en divagation où il est exploité en race pure et parfois croisé avec des animaux améliorés. Peu productive et avec une prolificité médiocre, la race locale bat tous les records en terme de rusticité et de capacité d'adaptation aux conditions d'élevages extrêmes. C'est le porc le plus répandu au Burkina Faso où il représente près de 90 pour cent du cheptel.

Le porc traditionnel local est similaire à celui que l'on rencontre dans à peu près tous les pays africains. De type coureur et longiligne, le porc local est de petit format et la hauteur au garrot est de 40 à 60 cm. La tête longue présente un front court, presque plat, un chanfrein rectiligne et un groin allongé. Les oreilles sont petites, épaisses et horizontales ou dressées. Le cou est court, le dos légèrement convexe est étroit et long. La croupe est inclinée avec le jambon peu fourni sur des membres grêles et peu musclés. Les tétines sont souvent au nombre de 10. Les soies sont longues et forment une robe noire mais qui peut être pie noire, grise ou rousse.



PHOTO 15: Verrat de race améliorée, issu du croisement Large white Korhogo (ferme SANOU membre de la MEP, Bobo-Dioulasso)



PHOTO 16: Cochette de race améliorée, issue du croisement Large white Korhogo (ferme SANOU membre de la MEP, Bobo-Dioulasso)



PHOTO 17: Personnel et bâtiment de la porcherie SANOU (membre de la MEP, Bobo-Dioulasso)



PHOTO 18: Porcs de race améliorée en pré-engraissement, ferme SANOU (membre de la MEP, Bobo-Dioulasso)



PHOTO 19: Truie Large White et ses porcelets 24 heures après mise-bas.



PHOTO 20: Truie Large White allaitante et ses 12 porcelets

Chapitre 7

Faune

7.1 POPULATION DE SUIDÉS SAUVAGES (SUIDÉS / TAYASSUIDÉS)

Un point de situation succinct sur la population des suidés sauvages au Burkina Faso et leurs interactions avec les porcs domestiques a été établi avec la collaboration de M. Urbain Belemsobgo, Directeur général de la Conservation de la nature et de M. Georges Namoano de la Direction de la faune et de la chasse (DFC). A la lumière des discussions que nous avons eues avec les experts du Ministère de l'environnement et de la conservation de la nature, nous avons relevé les points importants suivants.

7.1.1 Les phacochères

On trouve une forte population de phacochères (*Phacochoerus africanus*) au Burkina Faso, répartie sur toute l'étendue du territoire jusqu'aux portes du désert dans le nord. Les phacochères étant savaniques et sédentaires avec un faible rayon d'action, on les trouve dans la quasi-totalité des provinces du pays. Le plateau central est moins pourvu en phacochères à cause de l'activité humaine qui a réduit son habitat, ainsi que les prélèvements incontrôlés liés au braconnage.

Une étude conduite par la FAO entre 1982 et 1983 a permis d'établir le cheptel de phacochères au Burkina Faso à 60 000 têtes. Depuis, il n'y a pas eu d'évaluation au niveau national. Par contre, des comptages réguliers sont réalisés au niveau local dans certaines aires protégées. Ainsi depuis 1979, un inventaire annuel des phacochères est réalisé dans la réserve cynégétique de Nazenga. Grâce à ce travail, une série de données sur les 30 dernières années est disponible dans les archives de la DFC. A la lumière de ces données brutes, les experts donnent les indications suivantes: on observe une croissance exponentielle du troupeau de phacochères jusqu'en 1990, puis une stagnation durant une décennie, et enfin une légère décroissance due à la régulation interspécifique. En 2010, on estime la population de phacochères de Nazenga autour de 5 000 têtes.

Les plus grandes concentrations de phacochères se trouvent dans la zone du Wapok à cheval sur trois pays (Burkina Faso, Bénin et Togo), à laquelle s'ajoutent les aires protégées non frontalières du Togo. Cet ensemble d'aires protégées, qui constitue un véritable « havre de paix » pour la faune, couvre plus de 50 000 km² dont près de 10 000 km² sont situés sur le territoire burkinabé.

7.1.2 Les hylochères et les potamochères

Les hylochères et les potamochères qui vivent plutôt dans les forêts humides n'ont pas été signalés récemment au Burkina Faso. Pour le cas particulier des potamochères, il est fort probable qu'il n'en existe pas au Burkina Faso; cependant sans une étude spécifique, il serait hasardeux de trancher sur la présence ou non de l'une ou l'autre de ces espèces de suidés sauvages. Dans l'hypothèse d'une étude plus approfondie sur le sujet, il faudrait rechercher ces deux espèces dans le sud du pays dans les forêts classées et les zones cynégétiques en partage avec la Côte d'Ivoire.

7.1.3 Collaboration entre la DFC et la DGSV

Depuis 1990, une tradition de collaboration étroite s'est établie entre la DFC et la DGSV. Cette collaboration a été amorcée dans le cadre de la Campagne panafricaine de lutte contre les épizooties (notamment dans le cadre de l'éradication de la peste bovine), puis du Réseau de surveillance épidémiologique (RESUREP) avec notamment la pleuropneumonie contagieuse bovine, et enfin dans le cadre du plan de lutte contre la grippe aviaire. Cette collaboration peut être mise à profit dans le cadre de la surveillance épidémiologique de la PPA au sein de la population de suidés sauvages ainsi que dans la recherche et la récolte éventuelle de tiques molles du genre *Ornithodoros*.

Projet à moyen termes de la DFC

Dans la perspective du renforcement de ses capacités opérationnelles, la DFC envisage la création en son sein d'une unité vétérinaire chargée de la surveillance de la faune sauvage. Cette unité aurait pour mission le suivi des mortalités enregistrées sur la faune; l'inspection sanitaire avant la mise à la consommation des animaux chassés; l'utilisation des drogues dans le cadre de l'immobilisation et la capture des animaux; et la récolte et la valorisation d'informations épidémiologiques. Au regard des missions respectives de la DGSV et de la Direction générale de la protection de la nature (DGPN), il serait souhaitable d'envisager la création d'une unité vétérinaire commune dédiée à la faune sauvage. Cette unité s'inscrirait dans le cadre d'un renforcement de la coopération entre les deux directions générales par la définition d'un cadre de travail organisationnel et technique.

7.2 CHASSE / CONSOMMATION

La gestion rationnelle des zones cynégétiques fait l'objet d'une réglementation dont la base est la loi n° 006/97/ADP du 31 janvier 1997, portant sur le code forestier au Burkina Faso et ses différents décrets d'application. Cette réglementation établit une période de chasse au Burkina Faso qui s'étend de début décembre à fin mai chaque année. En ce qui concerne les phacochères, les abattages autorisés sont de 10 spécimens pour 50 000 ha, ce qui correspond à 2 à 3 pour cent de la population totale. Ce chiffre est légèrement inférieur au taux de croissance naturel annuel qui s'établit entre 4 et 5 pour cent de la population, laissant ainsi une marge de manœuvre pour le maintien de la population à un niveau compatible avec une gestion durable de la faune.

Le phacochère est l'une des espèces les plus chassées pour la consommation au Burkina Faso. A titre d'exemple le plan de tir pour la saison de chasse 2002-2003 accordait un quota de 154 phacochères pour les zones de chasses concédées et 197 phacochères hors quota pour les nationaux au titre de la chasse traditionnelle, soit un total de 351 animaux autorisés. A côté de la chasse réglementée, il faut noter que le braconnage existe et contribue, dans des proportions mal connues, à la fourniture de protéines animales aux populations rurales. Les données disponibles ne permettent pas d'établir avec précision la quantité de viande de suidés sauvage consommée par habitant chaque année.

La viande de phacochère est consommée fraîche ou boucanée dans les villages et toutes les zones en périphérie des réserves de chasse où la viande des animaux chassés est cédée à bas prix. Une grande partie de cette viande de gibier est boucanée ou séchée, avant d'être expédiée vers les centres urbains où elle est vendue sur les marchés de quartier ou aux tenancières de restaurants traditionnels. La viande de gibier est rare dans les villes car c'est un produit de luxe dont le prix n'est pas à la portée de la majorité de la population. Sur les marchés, les petits morceaux (150 grammes environ) sont proposés à 500 FCFA et dans les restaurants le même morceau en sauce est vendu 1 000 à 1 500 CFA.

7.3 INTERACTION ENTRE SUIDÉS SAUVAGES ET PORCS DOMESTIQUES

Le mode d'élevage dominant au Burkina Faso est l'élevage traditionnel extensif, avec des porcs qui divaguent dans le village et la brousse environnante pendant la majeure partie de l'année. Pendant la saison sèche, au moment où la nourriture et les points d'eau se font rares, les phacochères s'approchent des habitations ou des villages pour glaner des restes de nourriture et trouver des points d'eau. Les phacochères peuvent donc aisément entrer en contact avec des porcs domestiques.

Par ailleurs, pendant la saison de chasse, les phacochères abattus par les chasseurs traditionnels ou achetés dans les réserves de chasse, sont dépouillés dans les villages; à cette occasion, les débris et déchets de gibier sont consommés par les animaux domestiques dont les porcs. Bien entendu il n'a jamais été prouvé que les phacochères au Burkina Faso soient porteurs de virus de la PPA, ni qu'un porc domestique puisse être infecté par la PPA dans ces circonstances. Cependant, cette situation mérite d'être considérée dans l'analyse du risque épidémiologique vis-à-vis de la PPA.

D'un point de vue épidémiologique, la période de chasse offre pendant six mois la possibilité de prélever des suidés sauvages chassés dans l'ensemble du pays. Ces prélèvements peuvent permettre d'entreprendre des recherches sur le portage viral au sein de la population de suidés sauvage de la PPA, de l'influenza A (y compris l'influenza H1N1 de 2009) et bien d'autres investigations épidémiologiques au Burkina Faso. Il s'agit là d'une autre sphère technique où les moyens de la DGSV et de la DGPN peuvent se compléter pour obtenir des résultats prometteurs.

Chapitre 8

Santé animale, santé publique et impact environnemental

8.1 PRINCIPALES MALADIES PORCINES DECLARÉES / PRÉSENTES AU BURKINA FASO

La situation zoo-sanitaire des élevages porcins du Burkina Faso est dominée depuis 2003 par la PPA qui sévit de façon endémique dans le pays et qui à ce jour s'est propagée sur les deux tiers du territoire burkinabé. Le statut sanitaire par rapport aux autres pathologies porcines considérées comme prioritaires par l'Organisation mondiale de la santé animale est très mal connu car aucune enquête n'a été conduite à ce jour dans ce but.

La PPA

La PPA est endémique au Burkina Faso et chaque année plusieurs foyers sont répertoriés sur toute l'étendue du territoire. Le Burkina Faso a enregistré son premier foyer de PPA en août 2003 dans la Province de la Kompienga. Après une année d'accalmie, la maladie a fait sa réapparition à Ouagadougou (Kadiogo). Elle n'a pu être contrôlée malgré les efforts des services techniques et depuis cette date des foyers sporadiques ont été enregistrés dans de nombreuses autres provinces dont le Boulkiemdé, le Sanguié, le Houet en 2009, et la province du Gourma en avril 2010. La PPA qui sévit principalement dans le cheptel porcin divaguant constitue aujourd'hui la principale contrainte sanitaire du secteur porcin.

La peste porcine classique:

Aucun cas de peste porcine classique n'a été observé, rapporté ou diagnostiqué au Burkina Faso.

La brucellose porcine

La brucellose porcine est une pathologie observée dans toutes les provinces du Burkina Faso. Elle est responsable d'avortements et d'infertilité sans qu'il soit possible aujourd'hui de faire le point sur l'étendue de cette pathologie au niveau national. Le LNE et les laboratoires vétérinaires provinciaux réalisent le test de dépistage pour les reproducteurs commercialisés à la demande des acheteurs. Aucune mesure de prophylaxie ni de plan de contrôle de la maladie n'est mis en œuvre.

Le rouget

Aucun cas de rouget n'a été observé, rapporté ou diagnostiqué au Burkina Faso.

Le charbon bactérien

Des cas de charbon bactérien ont été répertoriés dans les motifs de saisie des viandes porcines contrôlées à l'abattoir. Cette situation est liée au mode d'élevage traditionnel du porc divaguant qui peut entrer en contact avec d'éventuels champs maudits évoqués par D. Rouillé⁸. En l'absence d'une étude exhaustive sur les pathologies porcines au Burkina Faso, il est difficile d'établir le réel impact de cette pathologie dans le secteur porcin.

La trypanosomiase

La trypanosomiase à *Trypanosoma brucei gambiense* provoque principalement des avortements et des baisses de productivité très importantes dans les zones infestées. Bien que des cas sporadiques existent, cette hémoparasitose ne constituerait pas un problème pathologique majeur du secteur porcin au Burkina Faso. On sait par contre que le porc joue

⁸ D. Rouillé (1988), Fiches techniques de pathologies des animaux domestiques au Burkina Faso, p 19

le rôle d'écran entre l'homme et la mouche tsé-tsé; ainsi, en cas de survenue de foyers de PPA qui décime le cheptel porcin, les mouches tsé-tsé se rabattent sur l'homme pour leurs repas de sang, au point où la pression parasitaire sur l'homme croît considérablement en entraînant ainsi un problème de santé publique.

La tuberculose porcine

La tuberculose porcine est la maladie infectieuse la plus communément observée. Elle représente 8 pour cent des motifs de saisie des carcasses contrôlées au Burkina Faso.

La cysticerose

La cysticerose est un véritable fléau de santé publique, il s'agit du motif de saisie totale et partielle le plus courant au Burkina Faso (environ 10 pour cent) au niveau des abattages contrôlés. Les conséquences sanitaires de l'infestation humaine par le *tænia* peuvent parfois être dramatiques et se manifester sous forme de crises épileptiformes causées par la neurocysticerose. Une étude conduite dans la province du Sanguié (Réo) confirme la présence de très nombreux cas de neurocysticerose dans cette zone de forte concentration de porcs divagants et de grande consommation de viande de porc. Cette observation corrobore les résultats observés dans d'autres provinces du pays concernant la prévalence de cysticerose observée chez les porcs lors de l'inspection à l'abattoir. En l'absence de latrines, les porcs en divagation jouent le rôle d'éboueurs en ingérant les déjections humaines et en perpétuant ainsi le cycle *tænia*-cysticerose. L'homme s'infecte en consommant de la viande parasitée insuffisamment cuite.

Les diarrhées

Les diarrhées et infections chez les jeunes porcelets sont responsables de taux de mortalité élevés si les traitements ne sont pas mis en place rapidement.

Le syndrome MMA (Mérite, Mammite, Agalactie)

Quelques cas d'agalaxie chez les femelles sont enregistrés parmi les truies de race améliorée, ce qui cause des problèmes de survie chez les porcelets notamment ceux qui n'ont pas bu du colostrum et qui de ce fait se trouvent exposés à tous les germes pathogènes.

Les carences alimentaires

Les carences alimentaires, l'anémie ferriprive ainsi que le cannibalisme chez les jeunes sont des affections observées autour du sevrage (45 à 60 jours) qui ont une grande incidence sur le taux de mortalité et donc sur la productivité numérique des exploitations.

Les autres maladies porcines

D'autres pathologies comme la maladie d'Aujezsky, la gastro entérite transmissible, le syndrome dysgénésique respiratoire porcin, l'influenza porcine, la parvovirose, la fièvre aphteuse, l'actinobacillose, les mycoplasmoses à *M. Hyopneumoniae* ne semblent pas sévir au Burkina Faso, du moins dans le cheptel porcin ou alors leur expression se ferait à bas bruit. Ces différentes maladies représentent des risques potentiels pour le cheptel porcin et doivent inciter à beaucoup de prudence sur le choix et l'origine des géniteurs importés afin d'éviter l'introduction d'une nouvelle maladie dont les conséquences économiques pourraient être désastreuses.

Les parasitoses

Les infestations parasitaires sont très courantes en élevage porcin. Les verminoses sont très présentes dans le secteur porcin burkinabé en raison du grand nombre de porcs divagants. La gale est fréquemment observée chez les porcs au Burkina Faso. Bien que cette pathologie n'entraîne pas de mortalité directe, elle est responsable d'importantes pertes économiques en raison du prurit intense qui n'accorde aucun répit à l'animal non traité.

A terme, une enquête exhaustive sur les pathologies porcines devra être conduite. Une stratégie de lutte contre la présence de zoonoses parasitaires graves en lien avec le mode d'élevage devra être élaborée. De même, l'importance des aspects sanitaires dans le secteur porcin doit être traité avec la plus grande attention dans la perspective de l'exportation de porcs et de carcasses de porcs dans la sous-région, en établissant des liens sociaux et économiques transfrontaliers avec la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Mali, le Togo et le Ghana.

8.2 SANTÉ PUBLIQUE / ASSAINISSEMENT

Dominé par un système traditionnel divagant à 90 pour cent, l'élevage porcin burkinabé peut être non seulement source de pollution et de nuisances diverses mais certaines insuffisances en matières d'assainissement et d'hygiène sont également responsables de problèmes de santé publique extrêmement graves.

Seulement 66,3 pour cent de la population burkinabé dispose d'eau potable, le reste de la population s'approvisionne en eau dans les puits, les cours d'eau et les sources. L'élevage porcin produit de grandes quantités d'effluents qui peuvent polluer les eaux de surfaces, les puits, ainsi que les nappes phréatiques situées non loin des fosses à lisier ou de leurs aires de stockage. La promiscuité, hélas fréquente, entre ces points d'eau et les porcheries entraîne très souvent la contamination de l'eau par les germes fécaux, sources de maladies hydriques particulièrement redoutables pour les enfants et les personnes fragiles.

Par ailleurs, les nitrates dont le taux est très élevé dans le lisier de porc constituent une source de pollution importante qui se concentre par infiltration dans les eaux souterraines et les eaux de surface par ruissellement et drainage. A long terme, les nitrates fragilisent les populations qui consomment les eaux polluées.

Le taux moyen d'accès à l'assainissement en milieu urbain est de 30 pour cent, alors qu'en milieu rural, il tourne autour de 1 pour cent à certains endroits. Par conséquent, une infime partie de la population burkinabé a accès aux latrines. Cette situation somme toute très répandue au Burkina Faso est une source de problèmes majeurs de santé publique liés à la cysticerose.

8.3 BIOSÉCURITÉ

Les éleveurs connaissent très peu les maladies classiques rencontrées en élevage porcin du fait d'un manque de formation ou d'information. Il faut noter que l'encadrement technique à ce niveau est très faible voire inexistant. Dans ces conditions, aucun plan de prophylaxie ni plan sanitaire d'élevage rationnel n'est appliqué au niveau des petits élevages.

Le manque de connaissance des mesures de biosécurité par les opérateurs du secteur porcin, (éleveurs, marchands de bétail, boucher charcutiers, transporteurs, rôtisseurs, provendiers, etc.) constitue un facteur de risque dans le cas de maladies comme la PPA.

Une infime minorité des élevages commerciaux dispose de pédiluves et les rotoluves sont inexistantes. Quand les pédiluves existent, ils sont très souvent mal conçus et peuvent être facilement contournés ou alors ils sont peu fonctionnels (dilution du désinfectant non conforme, fréquence de renouvellement de la solution désinfectante non respectée, pédiluve à sec, etc.). L'environnement immédiat des élevages est toujours souillé de déchets divers, envahi par l'herbe folle ou encombré par toute sorte d'objets hétéroclites usagés qui sont autant de repères pour les parasites et les rongeurs. Les déjections et le lisier de porc s'écoulent trop souvent dans l'environnement immédiat de la porcherie sans aucun dispositif de recueil et de stockage, causant des nuisances et de la pollution environnementale.

Les animaux domestiques divaguent dans les exploitations et cohabitent avec les porcs. Il s'agit aussi bien d'animaux de compagnie que d'animaux de basse-cour, sans compter les oiseaux et les rongeurs qui peuvent servir de vecteurs de germes pathogènes.

La disposition des bâtiments ne respecte pas les normes zootechniques. Les déplacements des personnes et des véhicules de livraison du matériel et des aliments (drèche, son, etc.) ainsi que des commerçants/intermédiaires d'une exploitation à une autre ne sont pas réglementés ni contrôlés.

En ce qui concerne l'élevage traditionnel, la conduite des porcs en divagation est un facteur de risque permanent. En effet, les porcs divaguent toute la journée, se nourrissent dans les poubelles et les broussailles autour du village, pataugent dans les marres et entrent en contact avec de nombreux germes dont certains peuvent éventuellement provoquer de graves troubles, sans compter le fait qu'ils peuvent constituer un réservoir de germes pour les animaux élevés en claustration dans les élevages commerciaux.

8.4 IMPACTS DE L'ÉLEVAGE PORCIN SUR L'ENVIRONNEMENT

L'accroissement de la taille des villes s'accompagne de la mise en place d'un plus grand nombre d'élevages traditionnels de porcs en claustration (90 pour cent de la production) qui nécessitent de faire face à de nouvelles contraintes d'hygiène, d'alimentation et de santé.

La concentration des élevages de porc en milieu urbain et périurbain et plus généralement dans les zones à forte concentration humaine génère des nuisances importantes pour les populations ainsi qu'une pollution importante du milieu naturel (sols, eau, air ou milieux naturels fragiles).

Les nuisances pour les populations

Les porcs sont des animaux bruyants et leurs déjections (lisier) deviennent très rapidement envahissantes; elles attirent les mouches et dégagent une très forte odeur qui incommode le voisinage.

Impact sur l'environnement

Il n'existe pas de réglementation spécifique à l'implantation des porcheries, cependant, vu leur niveau de nuisance, les municipalités de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso découragent toute installation de porcheries en milieu urbain. Les porcheries sont reléguées dans des zones dédiées à cette activité. De nombreuses porcheries ont déjà été fermées mais la mise en œuvre de la réglementation se heurte à de nombreuses difficultés et il persiste encore une multitude d'élevages de porcs dans ces deux grandes agglomérations. Dans les villes de moindre importance comme Fada Gourma, Réo, Koudougou, l'implantation des porcheries dans les concessions et dans l'environnement immédiat des maisons est une pratique généralisée (voir photos n° 6 à 11).

Dans de nombreuses zones, l'accumulation trop importante de lisier de porc entraîne la pollution aussi bien des eaux de surface que de la nappe phréatique. Les déjections sont directement charriées par la pluie vers les eaux de surface (rivières, étangs, sources, etc.) avec une forte charge de coliformes fécaux mais aussi de salmonelles, streptocoques, staphylocoques et autres pathogènes potentiellement à l'origine de maladies hydriques graves pour les personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable et qui consomment ces eaux souillées.

Le lisier de porc contient une forte concentration en nitrates qui s'infiltre dans le sol et s'accumule dans les nappes phréatiques peu profondes, en contaminant ainsi les puits qui y sont reliés. La consommation de l'eau polluée par des doses élevées de nitrates cause d'importants problèmes de santé publique sur le long terme.

Valorisation des déjections de porcs

L'implantation d'une porcherie doit prendre en compte un plan de gestion des effluents d'élevage afin d'éviter leur accumulation dans le milieu naturel et les différentes formes de pollution qui en résultent. Une gestion durable des effluents d'élevage de porc permet de valoriser les déjections comme source d'énergie grâce à l'installation d'un bio-digesteur et un système de récupération et d'utilisation du biogaz à des fins d'énergie domestique (voir photo n°21).

Les effluents d'élevage de porc sont aussi une source de fumure organique très intéressante dans un pays où les sols s'appauvrissent très vite et où les engrais chimiques ne sont pas accessibles à toutes les bourses. La fumure organique représente la meilleure alternative pour obtenir de bons rendements sur des terres de plus en plus pauvres (voir photo n°s20, 22 et 23).

Dans la plupart des élevages commerciaux urbains et périurbains visités au Burkina Faso, des systèmes de récupération des déjections des porcs sont en place. Les déjections solides sont utilisées comme engrais pour la culture des céréales, de bananiers ainsi que pour le maraîchage ou l'horticulture. Quand l'éleveur ne pratique pas lui-même l'agriculture, il vend les déchets à 600 FCFA la charretée aux paysans ou aux maraîchers du voisinage. Certains fermiers arrivent à réaliser ainsi un chiffre d'affaires de 600 000 FCFA sur la vente du lisier produit par un cheptel de 22 porcs adultes.



PHOTO 21: Épandage de lisier de porc sur une culture de patates douces dans la ferme de Coulibaly ALLADOUIN à Bobo-Dioulasso.



PHOTO 22: Construction d'un digesteur de biogaz dans la ferme de Coulibaly ALLADOUIN à Bobo-Dioulasso.



PHOTO 23: Épandage de lisier de porc pour la culture de patates douces dans la ferme de Coulibaly ALLADOUIN à Bobo-Dioulasso.



PHOTO 24: Épandage de lisier de porc pour la culture de sorgho dans la ferme de Coulibaly ALLADOUIN à Bobo-Dioulasso.

Chapitre 9

Les politiques actuelles, le cadre juridique

9.1 POLITIQUE GÉNÉRALE, MISSIONS ET OBJECTIFS

Les grandes orientations en matière de politiques sectorielles agropastorales sont déclinées dans un certain nombre de documents de politique générale élaborés par les différents ministères impliqués dans le secteur agricole. Parmi ces énoncés de politiques, certains traitent de façon spécifique des questions d'intérêt pour le développement de l'élevage.

Au cours des années 90, les secteurs de l'élevage et de l'agriculture ont fait l'objet de beaucoup de réaménagements dans la conduite des actions de développement. On note qu'à partir de 1997, il y a eu respectivement:

Note d'orientation plan d'action de la politique de développement de l'élevage

Cette note approuvée par le Gouvernement en 1997 a permis de définir clairement les grands axes à explorer pour parvenir à un développement de l'élevage qui serait en adéquation avec les ressources naturelles et en cohérence avec les orientations politiques et économiques nationales. Le rapport à ce référentiel d'orientation politique est le Plan d'action et programme d'investissement du secteur de l'élevage adopté en octobre 2000 (PAPISE) qui établit le diagnostic de l'ensemble du secteur de l'élevage et indique les grands axes de développement à travers les neuf programmes suivants:

- Le Programme d'appui au développement de l'élevage traditionnel et à la valorisation des zones pastorale;
- le Programme d'appui au développement de l'aviculture villageoise;
- le Programme de lutte contre les trypanosomiasés animales;
- le Programme de lutte contre les épizooties et la veille sanitaire;
- le Programme d'appui à la privatisation des professions de vétérinaire et de zootechnicien;
- le Programme d'amélioration de la productivité animale;
- le Programme d'appui à la professionnalisation de l'élevage et au soutien du secteur privé;
- le Programme d'appui à l'alimentation et à l'hydraulique pastorale;
- le Programme d'appui à la filière lait.

Document d'orientation stratégique

Cet document de 1997 à l'horizon 2010 précise les grandes orientations stratégiques de développement des deux secteurs de l'agriculture et de l'élevage qui s'articulent autour des sept points fondamentaux suivants:

- Favoriser le développement d'une économie de marché en milieu rural;
- moderniser les exploitations agricoles et celles pratiquant l'élevage;
- favoriser la professionnalisation des acteurs économiques;
- assurer une gestion durable des ressources naturelles;
- accroître la sécurité alimentaire;
- améliorer significativement le statut économique de la femme rurale;
- préciser le rôle de l'Etat.

Plan d'actions et programme d'investissements du secteur de l'élevage (PAPISE)

Adopté en octobre 2000 établit les grands axes pour le développement cohérent du secteur de l'élevage à savoir:

- Améliorer la gestion des ressources et valoriser les zones à vocation pastorale;
- améliorer l'alimentation et l'abreuvement;

- améliorer la productivité des animaux;
- améliorer la santé animale;
- améliorer la compétitivité et l'accès aux marchés des produits d'origine animale;
- appuyer l'organisation des éleveurs;
- adapter les fonctions d'appui.

L'ensemble des orientations ainsi définies montre la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage et les retombées de leurs interactions réciproques (l'homme, l'animal et leur environnement naturel commun).

Depuis 1990, le Gouvernement burkinabé a mis en œuvre une série de réformes parmi lesquelles:

Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA)

La finalité de la SNSA, adopté en 2000, est de: « réunir à terme les conditions permettant à l'ensemble des ménages burkinabé d'accéder à tout moment, à une alimentation suffisante, saine et équilibrée » et de contribuer structurellement à réduire les inégalités et la pauvreté. Ce cadre est doté d'un ensemble de structures et d'outils dont le Plan national d'organisation et de coordination des secours d'urgence et de réhabilitation, le Plan d'action-Système d'information sur la sécurité alimentaire et le Stock national de sécurité géré par la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire.

Plan d'action pour le développement de la filière porcine

Le plan d'action pour le développement de la filière porcine s'inscrit dans les grandes orientations stratégiques retenues par le Gouvernement dans le cadre du Document d'orientation stratégique pour les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, et sont précisées davantage dans le PAPISE à savoir:

- Contribuer à une croissance des revenus des exploitants agricoles et des éleveurs d'au moins 3 pour cent par personne et par an;
- créer les conditions favorables à la disponibilité et à l'accessibilité des populations à une alimentation suffisante et équilibrée;
- valoriser les produits de l'agriculture et de l'élevage à travers des industries modernes et artisanales de transformation, de conservation et de conditionnement ;
- augmenter sensiblement le niveau des investissements privés dans la production et la valorisation des produits de l'agriculture et de l'élevage;
- développer les filières animales (lait, viande, animaux à cycle court, cuirs et peaux, etc.) et végétales;
- favoriser la professionnalisation des acteurs du secteur privé en matière d'approvisionnement, de commercialisation, de transformation et de financement;
- déterminer le rôle de l'Etat.

Ce plan n'a jamais été mis en œuvre faute de financement.

Stratégie de développement rural

Cette stratégie adoptée en 2004 est désormais le cadre de référence de toutes les interventions en faveur du développement rural.

Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation

Approuvé en 2007, il est un document issu des travaux de concertation à tous les niveaux se voulant comme cadre unique de référence pour la promotion du développement local et de la démocratie à la base.

Programme national pour la sécurité alimentaire (PNSA)

Approuvé en juin 2008, il fait suite à la phase pilote du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA). Il vise à créer les conditions nécessaires pour une sécurité alimentaire durable. Ce programme intégrera les stratégies nationales de développement et sera ancré dans le dispositif institutionnel existant de pilotage de la sécurité alimentaire.

9.2 LES DÉCRETS, LOIS ET ARRÊTÉS

TABLEAU 10:

Législation burkinabé en relation avec le secteur porcin

Nature du texte, n° intitulé et date	Dispositions principales
ZATU AN VI I- 0016 22-11-1989	
Portant sur le code de la santé animale	<ul style="list-style-type: none"> • l'organisation vétérinaire; • l'exercice de la médecine vétérinaire; • la pharmacie vétérinaire; • mesures générales de protection des animaux, de préservation et lutte contre les maladies animales.
KITI AN VII-0112 FP/AGRI-EL 22-11-1989	
Portant sur l'autorisation et l'organisation de l'exercice à titre privé de la profession vétérinaire	<ul style="list-style-type: none"> • autorisation de l'exercice à titre privé de la profession vétérinaire; • les soins vétérinaires; • la pharmacie vétérinaire; • les analyses médicales.
KITI AN VII-0113/FP/AGRI-EL 10-06-1991	
Portant sur la réglementation de la police zoo-sanitaire au Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> • police zoo-sanitaire visant les mesures de textes en vigueur pour arrêter l'extension des maladies contagieuses, éteindre leurs foyers et s'opposer à leur entrée / sorties à travers les frontières; • nomenclature des maladies réputées transmissibles; • mesures spéciales pour chacune des maladies transmissibles réputées contagieuses.
KITI AN VII -0114/FP/AGRI-EL 22-11-1989	
Portant sur la réglementation de la santé publique vétérinaire au Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> • détermination de la réglementation de la santé publique vétérinaire au Burkina Faso; • organisation de l'inspection sanitaire; • organisation de la profession de boucher; • établissements soumis à l'inspection vétérinaire.
KITI AN VIII-0329/FP/AGRI-E 10-06-1991	
Portant sur la création et l'attribution de l'Ordre national des vétérinaires (ONV).	<ul style="list-style-type: none"> • création de l'Ordre national des vétérinaires • organisation de l'ONV; • conditions d'inscription à l'ONV.
Décret 96-130 PRES/PM/MAR 25/04/1996	
Portant sur le code de déontologie de la profession vétérinaire	<ul style="list-style-type: none"> • dispositions générales du code de déontologie; • devoirs généraux; • exercice de la profession vétérinaire a titre libéral; • honoraires et vétérinaires salariés du secteur privé; • vétérinaires exerçant à titre libéral ou contractuel de la fonction publique; • discipline.
Arrêté 98-00011/MRA 12/12/1998	
Portant sur la suppression de la concurrence du secteur public dans le domaine de la fourniture de biens et services aux éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> • réservation des soins aux animaux et la vente de médicaments vétérinaires non obligatoires aux vétérinaires exerçant en clientèle privée; • profession vétérinaire; • clinique urbaine et rurale; • vaccinations non obligatoires; • vente des produits vétérinaires et des vaccins non obligatoires.
Décret 98-107/PRES/PM/MRA 27-03-1998	
Portant sur l'attribution et l'exercice du mandat sanitaire vétérinaire	<ul style="list-style-type: none"> • conditions d'attribution du mandat sanitaire; • exercice du mandat sanitaire; • discipline.

TABLEAU 10:

Législation burkinabé en relation avec le secteur porcin

Nature du texte, n° intitulé et date	Dispositions principales
Arrêté 005 MRA/SG/DSV 09/02/1999	
Portant sur la composition du dossier de candidature à un mandat sanitaire au Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> • composition du dossier de candidature pour l'exercice d'un mandat sanitaire; • Ministère chargé de l'étude du dossier.
Arrêté 010 /MRA/ 24/02/1999	
Portant sur la création, l'attribution et le fonctionnement de la commission de tarification des mandats sanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> • création de la commission de tarification des mandats sanitaires; • procédures de fixation des tarifs des mandats sanitaires.
Décret 98-132/PRES/PM/MRA du 06/04/1998	
Portant sur le règlement de la pharmacie vétérinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • réglementation de la pharmacie vétérinaire; • autorisation de mise sur le marché; • importations; • préparations industrielles, vente et distribution en gros; • vente et distribution au bétail; • préparation extemporanée; • contrôle et inspection; • pénalités.

Chapitre 10

Analyse

10.1 FORCES ET FAIBLESSES ACTUELLES DU SECTEUR PORCIN

Le secteur porcin burkinabé connaît une croissance fulgurante depuis une quinzaine d'années et dispose d'une marge d'évolution importante, pour peu que les différents acteurs directs et indirects (pouvoirs public, opérateurs du secteur, organismes d'aide au développement) s'investissent dans son développement. Bien que de nombreuses contraintes handicapent le secteur porcin dans le contexte actuel, on peut s'accorder sur le fait que la porciculture dispose des meilleurs atouts pour obtenir une production animale abondante et de qualité dans un laps de temps très court. A ce titre, l'élevage porcin demeure un des meilleurs leviers du Gouvernement burkinabé pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015, à condition que des appuis à la hauteur des enjeux soient apportés pour lever les contraintes et renforcer les atouts du secteur porcin.

10.1.1 Les forces du secteur porcin burkinabé

Les forces actuelles du secteur porcin peuvent être répertoriées comme suit:

Atouts de la production

Le cheptel porcin burkinabé connaît une forte croissance depuis les quinze dernières années, de 584 000 têtes en 1996, il est passé à 2 042 000 têtes en 2007 et 3 039 500 têtes en 2008. Il est constitué à près de 90 pour cent de porcs villageois élevés en mode extensif et 10 pour cent de porcs exotiques entretenus dans des exploitations commerciales familiales.

La viande de porc se situe au troisième rang des productions animales au Burkina Faso et sa part dans la fourniture de protéines animales toutes espèces confondues était estimée à 4 080 tonnes⁹ en 2007, soit 11 pour cent de la production nationale. Cette consommation qui est en constante augmentation est associée à la détente et aux loisirs, surtout avec la consommation de la viande de porc au four. La production actuelle n'est pas à mesure de satisfaire la demande intérieure.

Selon les statistiques d'abattages publiés par la FAO pour 2008, le Burkina Faso a produit 43 000 tonnes de viande de porc, ce qui représente environ 1 823 800 porcs de 24 kg. Sur la base de cette estimation et selon les hypothèses, le chiffre d'affaires des éleveurs se situe entre 26 milliards de FCFA, avec un prix de vente de 600 FCFA le kg de carcasse (hypothèse basse), et 43 milliards de FCFA, avec un prix de vente de 1 000 FCFA le kg de carcasse (hypothèse haute). Si on considère le prix de vente au consommateur qui est d'environ 1 500 FCFA/kg, le chiffre d'affaires atteint 64,5 milliards FCFA.

Le potentiel de développement de la production porcine burkinabé offre d'énormes perspectives. Le marché national est en progression continue et l'export de viande porcine à destination des marchés de la sous-région ouest africaine est très prometteur car la demande atteint des chiffres vertigineux. Le secteur porcin burkinabé est un véritable gisement d'emplois rémunérateurs, compte tenu de la multiplicité des intervenants (éleveurs, marchands de bétail, charcutiers, rôtisseurs, transformateurs, etc.). C'est donc un domaine à encourager, structurer et accompagner afin qu'il joue pleinement son rôle d'amortisseur social et d'absorption du chômage des femmes et des jeunes.

⁹ La production de viande porcine dans le secteur contrôlé atteint 4 080 tonnes, ce qui correspond grossièrement à 10 pour cent de la production annuelle réelle. Pour 2008, l'estimation des statistiques de la FAO pour la production totale de viande de porc est de 43 000 tonnes, ce qui représente environ 1 823 800 porcs de 24 kg la carcasse.

La majorité des personnes impliquées dans la production porcine sont des femmes rurales vulnérables qui drainent d'importants flux financiers des centres de consommation urbains vers les campagnes grâce à cette activité. Ce transfert de fonds permet aux familles rurales d'améliorer leurs conditions de vie, de sortir de l'extrême pauvreté, d'améliorer le taux de scolarisation des enfants, de faire face à leurs besoins de santé et d'avoir accès à une meilleure alimentation qualitative et quantitative.

Au Burkina Faso, la production porcine commerciale est portée par un réseau dense de petits élevages concentrés autour des grands centres urbains (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Réo, etc.). Certains de ces éleveurs, membres de la MEP et de l'ASEP, ont une solide expérience de la production et peuvent la partager et la vulgariser dans de nouveaux pôles de développement de l'élevage porcin.

Dans certaines zones du pays, notamment dans les provinces du Sanguié et du Boulkiemdé, l'élevage des porcs est traditionnellement la seule production d'élevage disponible pour les femmes. Elles peuvent utiliser les revenus engendrés à leur guise pour les besoins de la famille.

Les éleveuses de Réo, de l'ASEP à Ouagadougou et de la MEP à Bobo-Dioulasso confirment la rentabilité de l'élevage commercial de porc et l'importance de cette production pour l'économie familiale. De nombreux éleveurs commerciaux vantent les mérites de leur activité qui a permis à certains de faire de grandes réalisations (immobilier, matériel de transport) et à d'autres soit de se constituer une épargne confortable soit de faire face aux besoins du ménage sans aucune difficulté. Le porc constitue aussi bien une source de revenus qu'une source de viande de qualité au moindre coût.

Les atouts en lien avec les aspects sanitaires

Les services techniques du MRA ont acquis une bonne expérience en matière de lutte contre les maladies animales transfrontières (stamping-out à Kompienga, investigations épidémiologiques, etc.).

Le Burkina Faso dispose du RESUREP opérationnel pour lutter contre les maladies animales. Grâce à la mise en place d'outils ingénieux cette structure assure avec efficacité la collecte et le traitement des informations zoo-sanitaires ainsi que la collecte et la gestion des échantillons destinés aux tests de laboratoire.

Les techniciens du LNE sont formés pour la mise en œuvre de techniques de diagnostic de la PPA, préalable à l'installation d'une capacité de diagnostic pour la PPA et d'autres maladies porcines.

Les élevages en claustration stricte ont récemment échappé à la PPA dans les foyers du Sanguié, du Kadiogo et du Boulkiemdé et du Gourma. Le même constat s'est vérifié dans les derniers foyers de la province du Gourma.

Un fonds destiné à faire face aux urgences zoo-sanitaires existe légalement au Burkina Faso mais il n'est pas approvisionné et sa mobilisation s'avère donc difficile.

Les atouts en lien avec la commercialisation

Sur la base des chiffres de l'exploitation des porcs au Burkina Faso (43 771 tonnes en 2009), on peut estimer le chiffre d'affaires de la commercialisation de la viande porcine entre 26 et 43 milliards FCFA selon que l'on considère un prix de vente de 600 ou 1 000 FCFA/kg. Le chiffre d'affaires global réel de la filière (amont et aval compris) devrait correspondre au moins au triple du chiffre d'affaires de la production.

Le secteur commercial de porcs vifs est très dynamique au Burkina Faso, notamment dans la région des grands centres de production, de consommation et d'exportation de porcs vers Ouagadougou, comme Bobo-Dioulasso, Réo et Koudougou.

Les points de vente de porcs se multiplient dans la ville de Ouagadougou, ainsi qu'à Koudougou, Bobo-Dioulasso, Fada Gourma et d'autres grands centres urbains du Burkina Faso, en matérialisant ainsi la demande croissante en viande porcine et la forte activité des rôtisseurs et charcutiers traditionnels.

Le secteur de la transformation moderne est en expansion avec la création de nouveaux ateliers de charcuterie/salaison qui ont atteint un niveau technique et qualitatif très satisfaisant, même si la consommation de charcuteries fines reste pour l'instant un phénomène urbain. Les principaux transformateurs sont: Marina market, SOPROCA, Belle Viande, MVO, Générale des Viandes, etc.

Les essais d'exportations de carcasses réfrigérées de porcs à destination de la Côte d'Ivoire à partir de l'abattoir frigorifique de Bobo-Dioulasso pour l'industrie de la transformation se sont avérés concluants. D'autres pays de la sous-région comme le Ghana, le Togo et le Bénin sont demandeurs de porcs vifs ou de carcasses à partir du Burkina Faso. Ces demandes ne sont pas encore satisfaites par le Burkina Faso. En effet, le pays n'est pas encore aujourd'hui en mesure de satisfaire la demande nationale et à fortiori le marché à l'export.

Les atouts en rapport avec l'environnement institutionnel du secteur porcin

Le Gouvernement du Burkina Faso, la FAO et les ONG souhaitent soutenir la relance de l'élevage porcin et mènent des actions dans ce but. Cette étude du secteur porcin est une initiative de la FAO et s'inscrit dans cette volonté de mieux connaître la production porcine et l'accompagner efficacement le cas échéant. Un « Plan d'action porc » existe pour le Burkina Faso mais les activités n'ont jamais démarré par manque de financements.

Des initiatives concluantes d'appui aux éleveurs de porc initiées par ARIOPE ont permis un début de structuration de la filière porcine burkinabé, notamment avec la MEP à Bobo-Dioulasso et l'ASEP à Ouagadougou. L'accompagnement des opérateurs par un agent compétent détaché par le MRA semble être une expérience efficace qui a fait ses preuves avec la MEP à Bobo-Dioulasso. Grâce à un appui spécifique du MRA, d'autres provinces (Kadiogo, Boulkiemdé, Sanguié etc.) devraient pouvoir bénéficier du même dispositif.

Une réglementation a été mise en place pour interdire l'installation des élevages en milieu urbain et des exploitations ont déjà dû fermer à Ouagadougou, mais tous les éleveurs n'ont pas bénéficié de solutions de relocalisation et de sécurisation foncière. Il faut trouver une solution pour la sécurisation du foncier afin que les opérateurs puissent investir dans des porcheries durables sur des terrains définitifs dans des zones dédiées à l'élevage.

Un réseau de vétérinaires privés offre une variété d'intrants (aliments, matériel, CMV, etc.) et de services. En complément des activités assurées par les techniciens des DPRAs, ces spécialistes privés sont à même d'assurer un service de conseil de formation et d'appui dans le domaine sanitaire si le cadre de leur intervention et le mode de leur rémunération sont adoptés.

Les éleveuses de porcs du Département du Sanguié commencent à s'organiser sous l'impulsion de l'association des femmes du département. De nombreuses autres associations d'éleveurs de porcs sont évoquées dans d'autres provinces du pays, en montrant ainsi l'évolution positive dans la structuration des organisations professionnelles d'éleveurs.

10.1.2 Les faiblesses du secteur porcin burkinabé

Contraintes du secteur productif

Il n'existe pas au niveau national de réseau organisé de diffusion de géniteurs porcins de qualité pour répondre aux besoins croissants de reproducteurs performants pour les éleveurs.

L'élevage d'Etat de CMAP-Banankélédaya qui jouait autrefois un rôle essentiel dans la multiplication et la diffusion du progrès génétique ne serait actuellement pas fonctionnel et ne détiendrait que quelques animaux acquis auprès de la MEP. Les organisations professionnelles comme la MEP assurent elles-mêmes tant bien que mal la fourniture de géniteurs de qualité pour leurs membres.

L'implantation des élevages se fait généralement sans autorisation préalable et sans respect des normes hygiéniques et de biosécurité. On assiste ainsi à l'installation anarchique de porcheries dans des zones écologiquement fragiles ou interdites pour l'élevage (zones d'habitation) sans le moindre système de traitement des effluents d'élevage, ce qui entraîne souvent des nuisances et de la pollution.

On note l'absence d'identification et de traçabilité sur les animaux vifs et les denrées. Il n'existe pas de documents d'accompagnement (certificat ou laissez-passer sanitaire) lors des déplacements des porcs commerciaux, ce qui rend inopérant les mesures de suivi des mouvements des porcs en cas de foyer de maladie.

En raison du manque de compétence des opérateurs, très peu d'intrants de qualité sont utilisés d'où des mauvaises performances techniques et économiques. Les infrastructures et équipements d'élevage sont dans un état sommaire. Les éleveurs ne suivent pas de formation initiale ou continue et manquent pour la plupart de professionnalisme.

Pour les petits éleveurs qui exploitent les porcs locaux, il n'existe aucun circuit sécurisé d'approvisionnement en géniteurs locaux ou métissés et il n'existe aucun moyen de tester les porcs vis-à-vis de la PPA avant leur introduction dans les fermes.

Le partage de verrat au sein des groupements ou d'un village est un système très répandu du fait du coût élevé d'entretien d'un verrat pour une exploitation de petite taille. La mauvaise maîtrise de cette pratique accentue le phénomène de consanguinité dans les élevages, c'est aussi un facteur de risque potentiel pour l'introduction de maladies contagieuses comme la PPA dans les exploitations.

Les contraintes liées aux aspects sanitaires

La PPA sévit dans la quasi-totalité des provinces du pays de manière enzootique. Les derniers foyers sont apparus en mai 2010 dans la province du Gourma. La mortalité importante et le déstockage des animaux en début d'hivernage ainsi que la mise au piquet et en claustration des porcs ont entraîné une accalmie sur le front de l'épidémie. Cependant, les éleveurs détiennent de nombreux porcs qui ont survécu à la maladie et qui hébergent toujours le virus. On observera probablement de nouveaux foyers de PPA à la fin des récoltes, au moment où les animaux seront à nouveau en nombre important et que la divagation des porcs reprendra.

Le cheptel de porcs villageois divagants à travers tout le pays représente 90 pour cent du cheptel national. Ce mode d'élevage favorise la diffusion du virus de la PPA mais aussi le développement de zoonoses parasitaires liées à la cysticerose (les porcs jouent le rôle d'éboueurs dans de nombreuses localités du pays).

Il existe une forte population de suidés sauvages (phacochère) au Burkina Faso. Il n'est pas exclu qu'ils entrent régulièrement en contact avec des porcs domestiques divagants dans certaines régions reculées, ce qui constitue un facteur de risque important de transmission du virus de la PPA d'une population à l'autre (le statut de la faune sauvage vis-à-vis du virus de la PPA est inconnu à ce jour).

Il n'existe pas de fonds destiné à la lutte contre les épizooties (aucune capacité financière d'intervention en cas d'urgence zoo-sanitaire). Il existe cependant une procédure parlementaire en cas de catastrophe naturelle, mais elle est complexe et longue à mettre en œuvre, ce qui est incompatible avec les urgences zoo-sanitaires.

Il n'existe pas à ce jour de plan d'intervention d'urgence opérationnel pour la PPA. A l'exception du foyer de la Kompienga en 2003 et du Kadiogo en 2004, les foyers de PPA ne sont jamais traités dans l'urgence. Les opérateurs sont réticents à alerter les services techniques en cas de foyer et les délais de réaction sont longs (manque de capacité de diagnostic de confirmation, manque de moyens d'intervention d'urgence). On note un manque de moyens techniques, humains et financiers pour les enquêtes épidémiologiques et opérations d'assainissement des foyers de PPA. Les moyens sont également limités pour les activités de terrain du laboratoire.

Pour les zones où les foyers de PPA apparaissent de façon récurrente, les vétérinaires et techniciens de terrain ne sentent plus la nécessité de solliciter les laboratoires pour la confirmation de suspicion de foyers de maladies porcines, convaincus qu'aucune action urgente ne sera prise pour le contrôle du foyer.

Le niveau d'intervention des services techniques de terrain dans l'appui conseil aux éleveurs de porcs est très faible. L'importance du secteur est souvent ignorée et le personnel technique affecté à cette tâche manque souvent de compétence en la matière.

On note une grande insuffisance d'intégration des connaissances sur la PPA et des mesures de biosécurité dans la pratique professionnelle de tous les acteurs de la filière. La plupart des opérateurs du secteur ne mettent pas en œuvre des mesures de protection sanitaire (biosécurité) individuelles ou collectives aussi bien au niveau des élevages, du transport que de la commercialisation des porcs; seul un élevage sur la vingtaine d'élevages visités possède un pédiluve.

La grande majorité des porcs est abattue à domicile avec parfois une inspection à l'abattoir. A Ouagadougou, plus de 80 pour cent des carcasses de porc consommées dans le circuit traditionnel de distribution (porc au four, viande fraîche) proviennent d'abattages clandestins sans aucune inspection sanitaire ante et post mortem ou de viande foraines provenant d'abattoirs des communes périphériques et non autorisées à entrer sur le territoire de Ouagadougou.

On constate une absence généralisée de traitement des effluents d'élevage, d'où les problèmes de pollution et surtout de nuisances dans certaines zones avec une forte concentration de porcheries. Le phénomène est plus sensible dans les zones où il n'existe pas de possibilités d'épandage des déjections comme fumure organique.

Il n'y a pas de contrôle de la conformité des installations d'élevage, d'abattage et de distribution de la viande porcine. Certains points de vente de viande de porc au four sont particulièrement insalubres avec un faible niveau d'éducation sanitaire des opérateurs.

Les enquêtes épidémiologiques et les opérations d'assainissement des foyers de PPA manquent de moyens techniques, humains et financiers. Les moyens sont également limités pour les activités de terrain du laboratoire.

Les contraintes en lien avec la commercialisation

On note l'absence de structures interprofessionnelles destinées à mettre en relation la production et la demande afin d'éviter les goulots d'étranglement et fluidifier le marché du porc au Burkina Faso.

Malgré la présence d'abattoirs et d'aires d'abattage, de nombreux abattages clandestins persistent dans la majorité des localités du pays surtout pour les animaux malades ou suspects qui sont ainsi livrés à la consommation sans aucune inspection.

De nombreux flux commerciaux incontrôlés de porcs vifs s'opèrent à travers le pays sans qu'il soit possible de les quantifier et les caractériser par manque de documents d'accompagnement et de contrôles.

Il n'y a pas de contrôle de la conformité des installations d'élevage, d'abattage et de distribution de la viande porcine. Certaines installations de transformation et de distribution de la viande de porc sont particulièrement insalubres et sont tenues par des opérateurs avec très peu de connaissances sur les mesures sanitaires.

Il n'existe pas de répression des abattages clandestins. D'importantes quantités de viande sont livrées à la consommation sans être soumises à l'inspection.

L'absence de crédit à l'élevage, la surenchère des coûts de facteurs de production (aliments, équipements, etc.) et la faible capacité financière des éleveurs ne permettent pas aux éleveurs d'investir pour augmenter leur capacité de production.

Le prix relativement faible de la viande de porc (en comparaison aux autres viandes) en fait un allié de taille pour les ménages à faibles revenus qui peuvent ainsi avoir accès à des protéines animales de qualité au moindre coût.

Les contraintes liées à l'environnement institutionnel

Les besoins en formation des opérateurs du secteur porcin ne sont pas satisfaits (éleveurs, vendeurs, charcutiers, etc.) dans les domaines de la biosécurité, la gestion technique et technico-économique et de la zootechnie. Ces formations normalement assurées par les services techniques sur le terrain ne sont pas organisées par manque de moyens logistiques ou de compétences dans le domaine porcin.

L'encadrement technico-économique des élevages est faible voire inexistant. En plus du manque de personnel de terrain et de moyens suffisants pour l'appui conseil aux éleveurs, on rencontre peu de techniciens compétents dans le domaine porcin.

Il n'existe pas ou peu de fonds pour les opérations d'urgence (recensement, communication, sensibilisation, extinction des foyers de PPA, etc.). Il n'existe pas non plus de fonds pour la compensation des animaux abattus pour cause de PPA, ni pour le repeuplement et le redémarrage de la production dans les zones sinistrées.

Les systèmes de financement pour la production animale et l'élevage porcin sont inexistantes ou ne répondent pas aux besoins des éleveurs. Les mauvais résultats passés en matière de crédit à l'élevage ont créé une culture de l'échec.

L'installation des élevages n'est soumise ni à déclaration ni à autorisation, on note que les élevages sont installés sans normes de biosécurité édictées par les services techniques.

La réglementation actuelle n'est pas appliquée et certains cadres réglementaires sont inexistantes (abattage de porcs, inspection sanitaire des carcasses de porc, etc.).

Des initiatives concluantes d'appui aux éleveurs de porc initiées par le projet ARIOPE ont permis un début de structuration de la filière porcine burkinabé, notamment à Bobo-Dioulasso avec la MEP et l'ASEP à Ouagadougou.

Les opérateurs du secteur porcin manquent d'organisation. Il n'existe pas au niveau national et même provincial d'organisations professionnelles structurées capables de défendre les intérêts des opérateurs.

Les organisations locales d'éleveurs sont précaires et disposent d'une faible capacité financière, en raison de la faiblesse/absence de cotisations professionnelles d'où un niveau d'activité quasi nul.

Les fonds publics sont insuffisants voire absents pour soutenir l'appui à la structuration ainsi que les actions des organisations professionnelles dans le secteur porcin. Malgré le dynamisme et le potentiel de ce secteur, un très faible niveau d'appui lui est consacré.

Il n'existe pas d'opérateur ou d'agence expérimentée dotés de moyens adéquats et chargés de la structuration et du développement du secteur porcin.

10.2 PERSPECTIVES DU SECTEUR PORCIN POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

La stabilité politique et économique du Burkina Faso crée un environnement de qualité pour les affaires qui favorise l'implantation à Ouagadougou des plus grandes entreprises internationales de services, de l'agro-industrie, des télécommunications, des grands chantiers d'infrastructures routières, ainsi que de grands groupes spécialisés dans l'exploration et l'exploitation minière (aurifère notamment).

Toutes ces entreprises et ces chantiers à forte utilisation de main d'œuvre sont autant d'opportunités d'emploi offertes aux burkinabés pour s'insérer dans le monde du travail, sans compter les débouchés pour les petites et moyennes entreprises, les prestataires de services, l'artisanat et l'agriculture. Cet environnement favorise l'émergence d'une classe moyenne burkinabé dont le niveau de vie s'est amélioré avec un pouvoir d'achat en nette progression. On note aussi qu'en plus des nombreux touristes qui visitent le Burkina Faso à l'occasion des manifestations culturelles, l'installation des entreprises internationales et des projets fait appel à un afflux de personnel expatrié en provenance de tous les continents. Cette population internationale constitue un groupe de nouveaux consommateurs dont le pouvoir d'achat est relativement élevé. Il faut enfin noter qu'avec une croissance démographique d'environ 3,3 pour cent par an, la population burkinabé atteindra 18,5 millions d'habitants dans cinq ans.

La croissance de la population a pour conséquence une augmentation notable des besoins en protéines animales, notamment pour l'approvisionnement des villes qui connaissent une explosion démographique. Cette population doit avoir accès à des protéines animales d'excellente qualité et en quantité suffisante. Le secteur porcin burkinabé doit s'adapter à cette demande au niveau du marché intérieur tout en envisageant les opportunités d'exportation de viande porcine dans la sous-région ouest africaine.

Etant donné les caractéristiques des différents systèmes actuels de production porcine au Burkina Faso, les évolutions citées ci-dessous sont probables.

Le système traditionnel divagant

Le système de production extensif se trouve de plus en plus confronté à des difficultés compte tenu de la dégradation progressive mais sensible des conditions zoo-sanitaires, climatiques et environnementales qui entraînent une détérioration rapide de la productivité de ce système. En effet la résurgence de la PPA dans le système de production extensif et l'amplification des problèmes de santé publique comme les neurocysticercoses risquent d'influencer négativement les quantités de viande de porc produites ainsi que l'image de marque de cette production.

Malgré les quelques programmes d'intensification et d'amélioration des techniques de production porcine, force est de constater que l'évolution des élevages porcins de type traditionnel sera longue et laborieuse puisque l'existence même de ce mode d'élevage ne se justifie que par l'absence d'investissements. Il faut par ailleurs noter qu'en dehors d'un plan coordonné de contrôle de la PPA, l'élevage porcin de type traditionnel en divagation continuera de subir des pertes importantes qui vont réduire drastiquement ses capacités de production de viande.

Le système d'élevage villageois qui représente 90 pour cent du cheptel ne maîtrise pas les différents paramètres de l'élevage car il repose essentiellement sur un système de cueillette. Compte tenu de son incapacité à intégrer de nouvelles techniques et de se préserver contre le risque zoo-sanitaire, notamment la PPA, ce mode d'élevage constitue un risque sanitaire potentiel pour le cheptel commercial burkinabé. Par ailleurs, les revenus des élevages traditionnels étant très faibles et les capacités d'investissement des éleveurs d'un très faible niveau, toutes les innovations préconisées dans ce système doivent avoir un impact immédiat sur la productivité numérique et économique. Aussi, bien que jouant un rôle socio-économique très important, les perspectives d'évolution du système de production porcine traditionnel restent particulièrement limitées pour les années à venir.

Dans le court terme des actions vigoureuses devront être conduites pour former, informer et sensibiliser les populations villageoises sur l'importance en matière de santé publique de l'utilisation de latrines et du maintien en claustration des porcs. Il faut espérer que la multiplication des actions d'information et de sensibilisation des paysans éleveurs permettra d'obtenir:

- La construction de latrines dans les villages associée à l'éducation et à la sensibilisation des populations afin qu'elles les utilisent, ce qui réduira de facto l'incidence de la neurocysticercose;
- la mise en claustration d'environ 50 pour cent du cheptel de porcs divagants afin de réduire les surmortalités dues à des pathologies dévastatrices comme la PPA.

Le système commercial de type familial

L'intensification des élevages porcins commerciaux de type familial autour de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou s'accompagne d'une amélioration de la qualité zoo-sanitaire des produits et de l'augmentation sensible des productions mises sur le marché. Cette amélioration de la qualité des produits attire de nouveaux consommateurs de viande de porc, jusque-là méfiants à cause de la mauvaise image de marque que véhicule le porc divagant et ses conditions de production.

La demande des consommateurs en viande de porc sera influencée par deux facteurs: les prix et la qualité zoo-sanitaire des produits. Compte tenu du faible niveau de revenu de la grande majorité de la population, les consommateurs se tourneront vers les produits les moins chers mais qui offrent une garantie de bonne qualité sanitaire. Seul le système de production commercial est à même de satisfaire ces deux exigences tout en assurant au promoteur des revenus substantiels.

De plus en plus de nouveaux acteurs investissent dans l'élevage et le pratiquent de façon améliorée. Cependant, en observant le rythme de mutation des élevages traditionnels ou extensifs en élevages commerciaux et la vitesse de progression du nombre de nouveaux acteurs, on est amené à croire que les deux systèmes coexisteront encore pendant de nombreuses années. Le système traditionnel restera longtemps encore dominant même si sa part dans la production de viande de porc se réduira progressivement sous les effets conjugués de l'arrivée de nouveaux opérateurs dans l'élevage commercial et d'une amélioration des performances des exploitations existantes. L'intérêt d'un plan de développement de l'élevage porcin au Burkina Faso réside donc dans l'accélération du processus de multiplication des élevages commerciaux sur le modèle des réalisations de la MEP à Bobo-Dioulasso, ainsi que l'appui et le renforcement des capacités de production des élevages commerciaux existants.

L'élevage commercial semi-intensif qui représente 10 pour cent du cheptel porcin possède de loin le plus gros gisement d'amélioration et de croissance de la production. En effet, ce segment compte de nombreuses petites porcheries familiales ou individuelles, dont la mutation vers des unités de production de taille moyenne, utilisant des animaux et des intrants de qualité, permettra d'assurer une production rationnelle et plus rentable avec pour corollaire une augmentation très rapide de la production de viande de porc à l'échelle nationale. Les efforts devront être concentrés en priorité sur ce segment très prometteur. Les opérateurs de ce niveau sont très ouverts et disposés à améliorer profondément leurs conditions de travail pour peu que les appuis nécessaires leur soient apportés. Cette évolution devrait permettre l'émergence de pôles de développement d'élevages commerciaux autour de Ouagadougou, Réo, Koudougou, Tenkodogo, Fada-Gourma, Nouna, Houndé, Gaoua, Boromo, Dano et bien d'autres localités à fort potentiel de production porcine. La capacité de production de ces élevages pourrait être doublée dans les cinq prochaines

années, passant de 30 pour cent à plus de 50 pour cent de la production de viande de porc au Burkina Faso.

Le système commercial de type industriel

Le système d'élevage commercial de type industriel n'existe pas au Burkina Faso. Compte tenu du coût d'implantation de telles structures et le niveau élevé des charges d'exploitation, ce modèle n'a jamais été envisagé dans le contexte burkinabé. Des études plus poussées devront précéder l'implantation éventuelle d'une telle structure.

Conclusions

Bien qu'aucune étude socio-économique ne le confirme aujourd'hui, les éléments répertoriés dans cette revue du secteur porcin au Burkina Faso démontrent que le poids économique du secteur porcin est énorme et que ses perspectives de développement représentent un potentiel inestimable.

- Les débouchés du marché traditionnel de viande fraîche et de viande grillée sont encore sous exploités.
- Le secteur de la transformation n'est qu'à ses débuts avec une très importante marge de progression.
- Le vaste marché à l'exportation dans la sous-région ouest africaine est à peine exploré.

La mise en place d'organisations professionnelles représentatives au niveau des différents opérateurs du secteur (éleveurs, marchands de bétail, bouchers, charcutiers, etc.) permettra à terme de fédérer toutes les énergies pour la création d'une interprofession qui sera un cadre de concertation et de prise de décisions communes sur les questions d'intérêt pour la filière. Cette interprofession s'imposera naturellement comme l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des institutions d'aide au développement pour toutes les questions touchant au secteur porcin burkinabé. Au vu de tout ce qui précède, les perspectives du secteur porcin pour les cinq prochaines années sont très bonnes pour peu que la volonté politique affichée par le Gouvernement burkinabé se traduise par des appuis nécessaires à la création et au développement d'une filière porcine burkinabé moderne et performante. A ce titre, le Gouvernement devra chercher les ressources et les appuis techniques nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action de la filière porcine élaboré de longue date par la MRA. Les initiatives gouvernementales devront être limitées dans le temps, avec comme objectif la création des conditions pour l'amorce de la production grâce à un appui massif au secteur. Ce processus permettra à terme aux opérateurs du secteur privé et aux organisations professionnelles de prendre progressivement le relai et d'assurer la réalisation des objectifs du secteur porcin à plus long terme.

10.3 POTENTIEL DE LA PRODUCTION PORCINE POUR RÉALISER LES OMD

La revue du secteur porcin burkinabé met en lumière sa croissance fulgurante dont les résultats actuels dépassent de loin les prévisions les plus optimistes. Traditionnellement ancrée dans l'histoire des populations burkinabé, la production porcine a su s'enrichir des apports extérieurs insufflés par les missionnaires catholiques et les colons français. Aujourd'hui plus que jamais, le porc est considéré comme une épargne sur pied qui permet de faire face aux urgences familiales (scolarisation des enfants, achats d'intrants agricoles, frais de santé, etc.). Il représente également une source abondante de viande de qualité et à bas coût. Dans le même temps, le secteur porcin prend en compte tous les enjeux du moment en contribuant efficacement à la réalisation des OMD. La production porcine burkinabé est donc à plus d'un titre en phase avec la politique volontariste de l'Etat qui, dans le cadre de son désengagement des secteurs productifs, a fixé les grands axes de développement à moyen et long termes suivants:

- Une amélioration des revenus des ménages;
- une réduction de la pauvreté;
- une amélioration de la sécurité alimentaire;
- une plus grande disponibilité en protéines; et
- une moindre dépense en matière d'importations de produits de consommation humaine de base.

Au terme de cette revue, nous pouvons affirmer que le secteur porcin burkinabé possède des potentialités inestimables dont l'exploitation contribuera à la réalisation des OMD. Pour que cette contribution soit la plus efficace possible, les recommandations suivantes sont formulées.

Renforcement des capacités du LNE

Le rôle du LNE est très important dans la connaissance et le suivi du statut zoo-sanitaire du secteur porcin. Il s'agit d'un outil indispensable dans le diagnostic précoce des pathologies porcines, en particulier la PPA pour laquelle le temps de réaction conditionne le succès des opérations techniques de lutte. Le LNE de Ouagadougou, bien qu'ayant du personnel formé et possédant les équipements adéquats (lecteur ELISA et microscope à immunofluorescence), n'est pas à mesure de conduire les tests de confirmation par manque de réactifs.

Le renforcement des capacités du LNE devra comprendre:

- La fourniture de réactifs et consommables pour permettre la conduite des tests de diagnostic de la PPA;
- le renforcement des capacités des laboratoires provinciaux avec la formation initiale et la formation continue des agents;
- la fourniture de moyens logistiques pour faciliter les interventions sur le terrain.

Ces appuis permettront d'atteindre les objectifs suivants:

- Raccourcir les délais de diagnostic et de prise de décision pour contrôler les foyers de PPA et autres maladies porcines;
- conduire des sondages sérologiques pour établir le taux de prévalence de la PPA au Burkina Faso.
- mettre en place un contrôle sérologique et établir le statut sanitaire des porcheries qui fournissent les reproducteurs sains aux éleveurs;
- collaborer avec la DFC pour établir le statut sanitaire vis-à-vis de la PPA des suidés sauvages (échantillon d'animaux chassés);
- soutenir l'exportation de carcasse de porc par la mise en place d'un protocole de contrôle et de certification de zones indemnes de PPA, susceptibles d'exporter des animaux sur pied et des carcasses en Afrique de l'Ouest.

Restauration de la capacité de production porcine post-épizootie de PPA

Le Burkina Faso est en proie à des épisodes récurrents de PPA qui causent des ravages de très grande ampleur sur les porcs divagants depuis la réapparition de la maladie en 2004. Pour contrôler ce fléau et préserver le secteur porcin, des mesures d'envergure nationale doivent être prises. A ce titre, il est recommandé de restaurer et de renforcer la production porcine dans les provinces sinistrées par la PPA au Burkina Faso. Ces activités permettront en outre de renforcer la surveillance active de la maladie dans les provinces du Sanguié, du Boukiermé, de la Boucle du Mouhoun, du Gourma et dans toutes les autres provinces où le cheptel porcin est à risque.

La situation épidémiologique qui prévaut actuellement dans le Gourma est particulièrement inquiétante malgré l'accalmie observée pendant la période d'hivernage. On risque d'observer une nouvelle flambée de PPA lorsque les porcs seront à nouveau en liberté. Afin de prévenir l'extension rapide de la PPA, il est recommandé aux autorités sanitaires burkinabé de préparer et de lancer une grande campagne d'information et de sensibilisation de tous les opérateurs du secteur porcin ainsi que du grand public pour la prévention du risque sanitaire lié à la PPA dans la province du Gourma et les provinces limitrophes.

Programme sous-régional de contrôle de la PPA

Vu l'importance de la filière porcine au Burkina Faso et la place prépondérante qu'elle occupe dans les stratégies de développement des productions animales, toutes les initiatives doivent être prises pour la préservation de cette ressource. Au vu de la menace que constitue la PPA pour la filière porcine en Afrique de l'Ouest, les autorités burkinabé doivent agir de concert avec les autres nations de la sous-région en proie à cette pathologie pour la conception et la mise en œuvre d'un programme sous-régional de contrôle de la PPA.

Conduite d'une étude socio-économique pour le secteur porcin burkinabé

Il est recommandé aux autorités burkinabés de conduire une étude socio-économique sur le secteur porcin afin de cerner l'impact social et tous les paramètres économiques de la filière porcine. Cette approche permettra d'appréhender l'importance du secteur porcin pour le Burkina Faso et justifiera l'affectation de ressources très importantes pour le développement de ce secteur.

Appui à l'amélioration génétique

Un accent particulier doit être mis sur l'amélioration génétique. Il faut particulièrement renforcer la création au niveau local d'une solide capacité de production, de diffusion et de suivi des reproducteurs à fort potentiel génétique, notamment les porcs Large White et Korhogo. Dans ce domaine les actions suivantes seront conduites:

- La mise en place d'un dispositif permettant de faire l'inventaire des ressources génétiques existantes et bâtir un schéma génétique cohérent et durable, basé sur le cheptel disponible et l'importation de ressources nouvelles.
- L'organisation pyramidale des élevages spécialisés en « élevages de sélection » et « élevages de multiplication » ainsi que la création de centres d'insémination artificielle répartis sur l'ensemble du territoire national.
- Les croisements par absorption avec des verrats améliorateurs et l'insémination artificielle permettront de palier à l'insuffisance de verrats améliorateurs et d'avoir une meilleure adaptation des sujets issus de ces croisements.

Création d'une filière porcine Burkinabé

Afin que le secteur porcin burkinabé puisse jouer pleinement son rôle dans la réalisation des OMD, nous préconisons la mise en place d'un programme d'appui et de relance du secteur porcin dont la gestion sera confiée à une structure nationale chargée de la mise en œuvre du programme de développement. Ce programme s'inspirera en l'actualisant de l'excellent Plan d'action filière porcine qui a été élaboré par les services techniques du MRA.

Pour accompagner la production porcine dans un processus de développement global, il est recommandé aux autorités burkinabé de définir les axes d'appui au secteur porcin et attribuer les moyens adéquats pour la création d'une véritable filière porcine burkinabé, faisant intervenir tous les acteurs directs et indirects du secteur (organisations d'éleveurs et autres opérateurs, pouvoirs publics, prestataires de services, bailleurs de fonds, etc.) autour de points d'intérêt communs et un objectif de développement partagé.

Le recensement préalable au niveau des ZATE de tous les opérateurs du secteur porcin (amont, production et aval) ainsi que les différentes associations ou organisations professionnelles du secteur, vise à créer au niveau local, départemental, provincial et national, des plates-formes d'échange et de proposition. Cette approche devrait permettre d'avoir une meilleure vision sur les différents métiers du secteur porcin et d'identifier des axes de développement pertinents pour chaque strate de la filière porcine.

Sécurisation du cadre sanitaire du secteur porcin

La sécurisation du cadre sanitaire vis-à-vis des épizooties passe par un ensemble d'actions cohérentes visant à réduire l'incidence de la PPA et des autres maladies porcines émergentes, grâce à la mise en place de mesures de biosécurité et zootechniques, le renforcement du RESUREP ainsi que l'implication effective, mais progressive, des opérateurs à travers la création de Groupements de défense sanitaire (GDS) et la mise en œuvre des actions suivantes:

- Conduire une enquête épidémiologique sur les pathologies porcines au Burkina Faso, connaître la situation sanitaire des élevages pour les principales maladies du porc et appliquer des plans de prophylaxie appropriés;
- mettre en place un cadre juridique spécifique adapté aux épizooties et en particulier à la lutte contre la PPA ainsi qu'un plan d'intervention d'urgence à appliquer en cas d'épizootie de PPA;
- faire concevoir, diffuser et appliquer par les éleveurs et autres opérateurs des « guides de bonnes pratiques de biosécurité » dans la conduite de leurs activités professionnelles;
- mettre en place des GDS officiellement reconnus et fonctionnels sur le terrain;
- faire bénéficier aux exploitations un appui-conseil adapté en matière de santé animale et de technique d'élevage par les services techniques ZATE /DPRA, ainsi que de la part de prestataires de services privés (vétérinaires privés) rémunérés par les soins des opérateurs.

Résolution du problème alimentaire

Les actions en matière d'alimentation ont pour objet de s'assurer de la disponibilité en matières premières agricoles locales et de l'efficacité des rations distribuées aux animaux. Cette efficacité alimentaire associée à la productivité numérique conditionne le prix de revient du porc. L'alimentation a aussi un impact direct sur la composition corporelle de la carcasse et la qualité finale des produits transformés. Une production porcine intensive ne

peut se concevoir sans la résolution du problème de l'approvisionnement des éleveurs en aliments, tant en termes de quantité que de qualité. La mise en œuvre d'un programme dans ce domaine visera les objectifs suivants:

- Appuyer le développement de la culture de matières premières agricoles utilisables par le porc, en particulier sur les terrains disponibles à proximité des élevages et plus généralement augmenter les cultures agricoles pour dégager des excédents facilement orientables vers l'alimentation animale;
- appuyer la mise en place de structures de stockage gérées par les organisations de producteurs ou les utilisateurs de matières premières agricoles et sous-produits agro-industriels;
- fournir un appui conseil en nutrition animale aux éleveurs et/ou à leurs organisations;
- réaliser des essais visant à l'élaboration et la diffusion de formules alimentaires techniquement et économiquement adaptées au contexte burkinabé.

Amélioration de la productivité des élevages

Il s'agit d'un nombre d'actions et la généralisation de pratiques permettant la remise à niveau technique des élevages, la professionnalisation accrue des producteurs et autres opérateurs de la filière, ainsi que l'amélioration de l'encadrement technique et du conseil aux opérateurs à travers le renforcement des capacités des services techniques chargés de l'appui au secteur. Dans ce domaine, les actions concernent toute la conduite d'élevage. Ces actions devront permettre d'atteindre les résultats suivants:

- Créer et tenir à jour les registres d'élevages et les documents de gestion technico-économique tenus dans les élevages commerciaux;
- mettre en place un réseau dense d'exploitations commerciales de type familial performantes autour des centres urbains;
- faire bénéficier aux exploitations un appui conseil adapté répondant aux différents besoins d'amélioration de la productivité: génétique, bâtiment, alimentation, santé, conduite de troupeau, gestion technico économique de l'élevage, comptabilité et gestion financière des petites et moyennes entreprises agricoles;
- octroyer des crédits adaptés à l'élevage grâce à l'appui d'organismes bancaires ou de micro finance et mettre en place de systèmes de cautionnement mutuel des éleveurs et autres opérateurs;
- informer et sensibiliser les éleveurs traditionnels sur l'intérêt de la mise en claustration des porcs avec comme objectif un taux de mise en claustration des porcs dans les villages pouvant atteindre 50 pour cent à l'horizon 2015;
- informer les populations villageoises sur la cysticerose dans le cadre de campagnes d'information et de sensibilisation organisées conjointement par le MRA et le Ministère de la santé.

Amélioration des conditions d'abattage, de transformation et de commercialisation de la viande de porc

Il s'agit de s'assurer que l'augmentation de la demande en viande de porc et l'existence d'un réseau de mise en marché efficace s'accompagne d'un bon niveau de qualité et de salubrité des denrées conformes aux normes en vigueur.

- Connaître la demande actuelle et future grâce à un observatoire de la production porcine (publication régulière d'informations sur la situation de la filière);
- augmenter la proportion des abattages contrôlés et réprimer les abattages clandestins de façon durable (l'idéal serait d'inverser la tendance en obtenant par exemple 80 pour cent des abattages de porcs dans le circuit contrôlé à Ouagadougou);
- installer des abattoirs porcins spécialisés dans les grands centres urbains et/ou réhabiliter les outils existants, et adopter un plan national pour l'équipement en abattoirs des localités qui en sont dépourvues;
- mettre en place un réseau salubre de points de vente de viande fraîche et de rôtisseries « porc au four » autonomes et rentables ainsi que recenser, mettre aux normes et contrôler périodiquement les ateliers de charcuteries artisanaux et industriels;
- organiser une campagne de promotion durable pour la viande de porc et les produits dérivés.

Renforcement des organisations professionnelles du secteur porcin

Le rôle des organisations professionnelles d'opérateurs de la filière porcine est déterminant dans la planification et la mise en œuvre d'actions de développement au bénéfice du secteur. Leur rôle dans la prévention et le contrôle des maladies graves dont la PPA est tout aussi crucial. Il est urgent de susciter l'émergence d'organisations professionnelles dans les zones où elles n'existent pas et d'appuyer les structures déjà opérationnelles sur le terrain, afin qu'elles jouent pleinement leur rôle dans l'application des mesures de biosécurité dans les villages et les exploitations et qu'elles prennent une part active dans le réseau d'alerte précoce.

Les organisations professionnelles ont pour finalité la création d'une interprofession à même de piloter et gérer de façon durable le secteur porcin. Compte tenu du faible niveau d'organisation du secteur porcin, une équipe technique expérimentée devrait être chargée d'accompagner les opérateurs afin que ces derniers deviennent maîtres de leur propre développement.

Annexe I

Liste de contacts**FAO**

M. RASOLO François	Représentant FAO Burkina Faso Courriel: FAO-BF@fao.org
M. KONTONGMDE Daouda	FAO Chargé des programmes Courriel: FAO-BF@fao.org
M. KONDE Boubacar	FAO Chargé de l'administration Courriel: Boubacar.Konde@fao.org
M. SAWADOGO Saidou	FAO Administration Courriel: Saidou.Sawadogo@fao.org

GOUVERNEMENT

M. TAMINI Josué	Secrétaire général du Ministère des ressources animales Tel: +226 50 30 85 65 / 70 39 20 98 Courriel: taminij@yahoo.fr
Dr OUATTARA Lassina	Directeur LNE de Ouagadougou Tel: +226 70 28 83 80 Courriel: sielouattara@hotcourriel.com
Dr NAGALO Marcel	Directeur de la DGSV Tel: +226 70 20 06 70 / Tel: + 226 50 32 45 84 Courriel: marcel.nagalo@mra.gov.bf
M. NYAMBRE Jaques	LNE Courriel: nyambre-sand@yahoo.fr
M ^{me} FORO Laëtitia	Directrice de la promotion des filières animales Tel: +226 70 23 85 79

Mme GNOUMOU Ahoua	Directrice des la production animale Tel: +226 70 73 16 01
Dr KANYALA Estelle	Directrice de la santé animale (en formation) Tel: +226 70 13 74 37
Dr BATIEBO	Responsable de l'inspection/DGSV
Dr BATIONO N. Timothée	Service de l'inspection/DGSV Tel : +226 70 62 66 48 Courriel: Btinos2002yahoo.fr
M. BELEMSOGO Urbain	Directeur général Conservation de la nature
M. NAMOANO Georges	Directeur intérimaire Santé animale (DSA)
Dr SIDIBE Mamadou	Responsable du RESUREP Tel: +226 70 74 56 36 Courriel: mamadouhsidibe@hotcourriel.com
Mme OUEDRAOGO Victorine	LNE Courriel: victooued@yahoo.fr
Dr MINOUNGOU Germaine	Responsable du service de virologie (LNE) Tel: +226 71 94 55 72 Courriel: minoungou.germaine@hotcourriel.com
M. DA Marcel	Ingénieur d'élevage, Directeur provincial du Boulkiemdé (KOUDOUGOU)
M. SAWADOGO Sabila	Chef ZATE-KOUDOUGOU Tel: +226 70 45 23 48
M. SAWADOGO Moré	Directeur provincial du Sanguié (REO) Courriel: sawadmore@yahoo.fr
Dr NANEMA Michel	Directeur de l'abattoir frigorifique de Bobo-dioulasso
M. BONKOUNGOU J. François	Secrétaire exécutif de l'ASEP

M. BASSOLE Désiré	Technicien / DPRA SANGUIE
M ^{me} BONKOUNGOU Chantal	Technicien / DPRA SANGUIE
M. DJISSOU Beba	Technicien / DPRA SANGUIE
M. GAMPENI Philippe	Directeur régional ressources animales (Région Est)
M. MILLOGO Lagassani	Directeur provincial, DPRA du Gourma
Dr BAGAYOKO A.	Responsable laboratoire vétérinaire provincial Fada-Gourma
M. LOMPO T. Omer	Technicien spécialisé/DPRA Gourma

ENTREPRISES PRIVEES DE TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION

M. TINDNOMA Toussaint	Rôtisseur à Ouagadougou (Gounguin face au lycée mixte) Tel: +226 71 76 87 41
M. NAMOANO Michel	Charcutier- rôtisseur à Fada-Ngourma (Province de l'Est) Tel: +226 70 19 38 87
M. BATIONO Théophile (dit OGARA)	Charcutier-rôtisseur à Fada-Ngourma (Province de l'Est) Tel: +226 70 11 10 58
M. GARBO Emile	Charcutier-rôtisseur à Fada-Ngourma (Province de l'Est) Tel: +226 7036 60 97
M. ILBOUDO Paul	Rôtisseur à Ouagadougou Tel: +226 76 00 94 52 / + 226 76 4 15 77 70

ORGANISATIONS PAYSANNES

M.NIKIEMA Aimé	Eleveur, Président de l'ASEP (Ouagadougou) Tel: +226 70 23 97 03
M.SIMPORE Jacques	Eleveur, Secrétaire général de l'ASEP (Ouagadougou) Tel: +226 70 75 96 29
M.TENDREBEOGO François	Eleveur, Trésorier de l'ASEP (Ouagadougou) Tel: +226 76 81 78 23

M. ZONGO Noufou	Eleveur, Resp. Organisation de l'ASEP (Ouagadougou) Tel: +226 76 60 59 27
BATIONE Rosalie	Présidente Association des éleveurs de porc du Sanguié Tel: +226 50 44 50 41
M ^{me} TOMBIANO Née et BASSOLE Marguerite	Eleveurs à Fada-Ngourma Tel: +226 70 01 98 20
M PIME Jérôme	Eleveur à Fada-Ngourma Tel: +226 70 38 25 50 / +226 40 77 04 69
M. IDO Joseph	Eleveur au secteur 13 à Bobo-Dioulasso, membre MEP
M ^{me} YAMEOGO Cécile	Eleveuse au secteur 13 à Bobo-Dioulasso, membre MEP
M. COULIBALY Alladoin	Eleveur au secteur 13 de Bobo-Dioulasso, membre MEP
M. SANOU Alfred	Eleveur au secteur 13 à Bobo-Dioulasso Député, Pharmacien
M. SANOU Noël	Eleveur au secteur 12 SCABI à Bobo-Dioulasso

Annexe II

Liste des principaux projets dans le secteur porcin

Plusieurs programmes de développement locaux et des projets de terrain ont été mis en œuvre pour soutenir les producteurs de base et plus particulièrement les groupements féminins. Ces activités portent sur les actions de formations qualifiantes en élevage porcin. Les programmes soutiennent par ailleurs la construction de porcheries, la constitution du cheptel de base avec des porcs de race améliorée et l'octroi de crédits. Les projets et programmes ci-dessous constituent des supports pour les actions futures de développement du secteur porcin.

Projet:	GCP/BKF/050/ITA
Objectif:	Projet d'appui à l'amélioration et à la gestion durable du petit élevage en zones périurbaines
Bailleur:	CTI
Agence d'exécution:	FAO
Durée:	2008 - 2011
Zone géographique:	Province des Hauts bassins et Kossi
Bénéficiaires directs:	Eleveurs périurbains à Bobo-Dioulasso (Houët) et Nouna (Kossi).
Situation:	En cours d'exécution

Initié en 2008, le projet GCP/BKF/050/ITA est le fruit des efforts conjugués du MRA, de la FAO et de la Coopération italienne qui a financé sa réalisation à hauteur de 274 000 000 FCFA. D'une durée de trois ans, ce projet vise à promouvoir l'amélioration et la gestion durable du petit élevage auprès des couches défavorisées afin de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans sa zone d'intervention. Les localités bénéficiaires du programme, Bobo-Dioulasso et Nouna (Province de la Kossi), ont été identifiées par la Coopération italienne comme étant des « zones à risque écologique et socio-économique ». Il s'agit, entre autres, de la mise en place de 200 unités ou microprojets individuels en vue d'améliorer les revenus d'environ 1 000 bénéficiaires et du renforcement des capacités techniques, économiques et organisationnelles de ces mêmes bénéficiaires

Projet:	Appui au renforcement institutionnel des organisations professionnelles d'éleveurs modernes (ARIOPE)
Bailleur:	610 000 euros
Agence d'exécution:	Administrations nationales et organisations professionnelles d'éleveurs
Durée:	36 mois à partir de décembre 2001
Zone géographique:	Provinces du HOUET et KADIOGO
Bénéficiaires directs:	Eleveurs périurbains membres de la MEP et membres de l'ASEP.
Situation:	Clôturé

Ce projet est élaboré en concertation étroite avec les services du MRA et les organisations professionnelles d'éleveurs, suite aux demandes adressées par ces partenaires à l'Ambassade de France. Les actions proposées répondent à plusieurs des quatre priorités adoptées par la VIème Commission mixte franco-burkinabé dans le domaine du développement rural, notamment la dynamisation des filières productives et des organisations du monde rural; le soutien au recentrage de l'État sur ses domaines de compétences et la prise des mesures nécessaires pour créer un environnement incitatif.

Ce projet suit également la stratégie sectorielle reprise par le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso, en particulier: encourager et intensifier le développement d'un élevage moderne hautement productif pouvant intéresser de nouveaux acteurs et créer des emplois; offrir les meilleures conditions possibles à la prise en charge du développement par le secteur privé et les organisations d'éleveurs. Ce projet est complémentaire des interventions de la France et des autres partenaires en matière de développement agricole; mais il est unique du fait qu'aucun projet d'appui spécifique aux filières à cycles courts en zones périurbaines ne lui préexiste.

Projet:	PDL/SAB
Objectif:	Appui conseil pour la mise en œuvre du Programme de développement local du Sanguié et du Boulkiemdé dans la Province du Boulkiemdé (construction des porcheries; embouche porcine; approche participative)
Budget:	643 453 dollars EU
Bailleur:	Coopération néerlandaise
Durée:	Janvier 2002 à décembre 2005
Zone géographique:	Provinces du Sanguié et du Boulkiemdé
Bénéficiaires directs:	Femmes organisées en groupements d'éleveurs de porcs agréés par l'administration
Situation	Clôturé

Projet:	PDL-Ouest: Projet de développement local
Objectif:	Maîtrise d'ouvrage déléguée du Projet de développement local de l'ouest (PDL-Ouest) dans la Province des Banwa
Budget:	961 993 dollars EU
Bailleur:	Coopération Française
Durée:	Janvier 2004 à décembre 2008
Zone géographique:	Provinces du Houet, du Tuy, du Banwa, des Balé et du Mouhoun (population totale d'environ 850 000 habitants)

Le projet cherche de promouvoir la responsabilisation des populations pour la mise en œuvre du développement local, en cohérence avec le processus de décentralisation; renforcer les équipements sociaux d'utilité publique; promouvoir les activités économiques productives et marchandes; promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et la sécurisation foncière; renforcer la maîtrise d'œuvre locale; assurer une gestion efficiente du projet; garantir une bonne articulation avec la politique nationale de développement rural et avec les autres projets.

Projet:	Projet d'appui aux micro-entreprises rurales
Objectif:	Projet d'appui à la micro entreprise rurale (PAMER)
Budget:	115 406 dollars EU
Bailleur:	BM
Durée:	Septembre 2005 à juin 2008

Les objectifs immédiats sont développer et mettre en œuvre un mécanisme de décentralisation durable en vue d'appuyer la promotion et le développement des micros entreprises rurales; créer des opportunités d'emploi additionnelles dans le secteur non agricole de sorte à initier de nouvelles sources de revenu pour les populations rurales; accroître la production des biens et services dans l'économie rurale, particulièrement ceux en lien avec la production agricole; réduire l'exode rural, particulièrement des jeunes en créant des opportunités d'emploi local attractif dans le secteur para agricole.

PSSA / FAO: Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA)

Le PSSA a été mis en œuvre au Burkina Faso en 1995. La FAO a initié le PSSA en réponse à la déclaration du Sommet mondial de l'alimentation. Ce programme vise de manière générale à l'amélioration de la situation alimentaire des Pays à faibles revenus et à déficit vivrier. De manière plus spécifique, le PSSA élabore une stratégie durable et prépare des programmes pour lever les contraintes, y compris des mesures politiques et la mobilisation des ressources pour la promotion de la productivité des systèmes de production agricoles.

L'exécution du PSSA au Burkina Faso a bénéficié du soutien de la FAO, de la Belgique, de la Jamahiriya arabe libyenne et de la Coopération Sud-Sud (sous la forme d'un Accord tripartite FAO - Maroc - Burkina Faso). Les résultats probants obtenus par la mise en œuvre de la phase pilote du PSSA en matière de maîtrise et gestion de l'eau, d'intensification durable de la production végétale, de diversification de la production/activités génératrices de revenus et d'analyse des contraintes socio-économiques, ont montré qu'il existe au Burkina Faso des potentialités permettant la réalisation des objectifs des Sommets de l'alimentation et des OMD, en particulier celui relatif à la réduction de la faim.

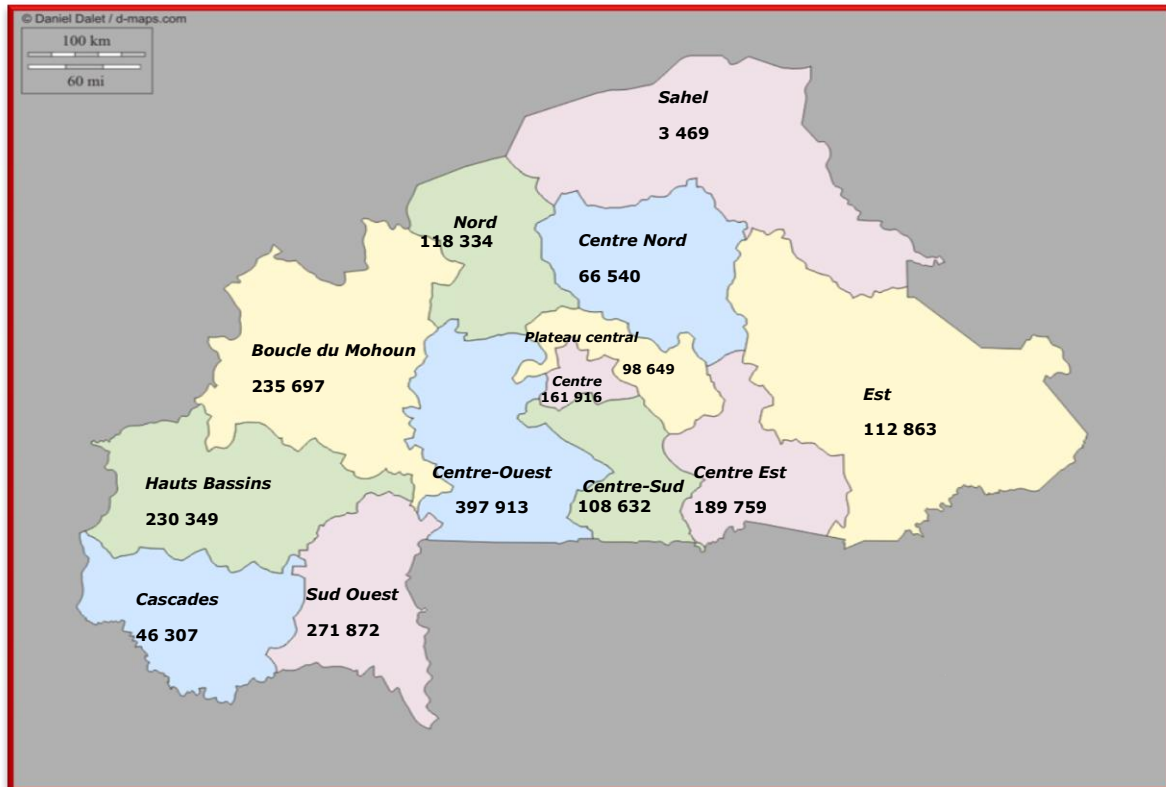
Actions conduites au bénéfice du secteur porcin: appui individuel; système de rotation des animaux au bénéfice des femmes du site retenu; formation; construction de porcheries; fourniture de noyaux de reproducteurs et appui à l'acquisition des SPAI.

Annexe III

Références bibliographiques

- **Institut national de la statistique et de la démographie.** 2008. Annuaire statistique, Burkina Faso.
- **Direction générale de la prévision et des statistiques de l'élevage.** 2003. Enquête nationale sur les effectifs du cheptel, estimations 2005 à 2007.
- **D'Orgeval Dubouchet R.** Le développement de l'élevage porcin en Afrique et l'analyse des systèmes d'élevage du porc local africain au sud-Bénin.
- **Edoukou G.D.** Juillet 2009. Rapport de mission de la FAO sur le Projet de programme de contrôle de la peste porcine en Afrique de l'Ouest: Côte d'Ivoire, Benin, Togo, Ghana et Burkina Faso.
- **Porphyre V.** Septembre 2009. Enjeux et contraintes des filières porcines en Afrique de l'Ouest,
<http://www.inter-reseaux.org/revue-grain-de-sel/46-47-repondre-aux-evolutions/article/enjeux-et-contraintes-des-filieres>
- **Ministère de l'agriculture et des ressources animales.** Document d'orientation stratégique à l'horizon 2010. Burkina Faso
- **Gouvernement du Burkina Faso.** 1997. Note d'orientation du plan d'action de la politique de développement du secteur élevage au Burkina Faso, Version officielle finale, MRA
- **Gouvernement du Burkina Faso.** 2000. Plan d'actions et programmes d'investissements du secteur de l'élevage au Burkina Faso, Document principal, MRA
- **Monographie de la province du Boulkiemdé.**
<http://www.inforoute-communale.gov.bf/prov-new/bulkiemde/mono-boulkiemde.htm>
- **Monographie de la province du Houet.**
- **Monographie du Burkina Faso**
- **FONAENF.** 2006. Monographie du Burkina Faso.
- **PNSA.** 2008. Résumé exécutif. Burkina Faso
- **Projections démographiques de 2007 à 2020 par région et province.**
- **Rapport national sur l'état des ressources génétiques animales au Burkina Faso.**

Annexe IV

Cartes**CARTE 1: Répartition du cheptel porcin au Burkina Faso selon les différents régions administratives (2007)**

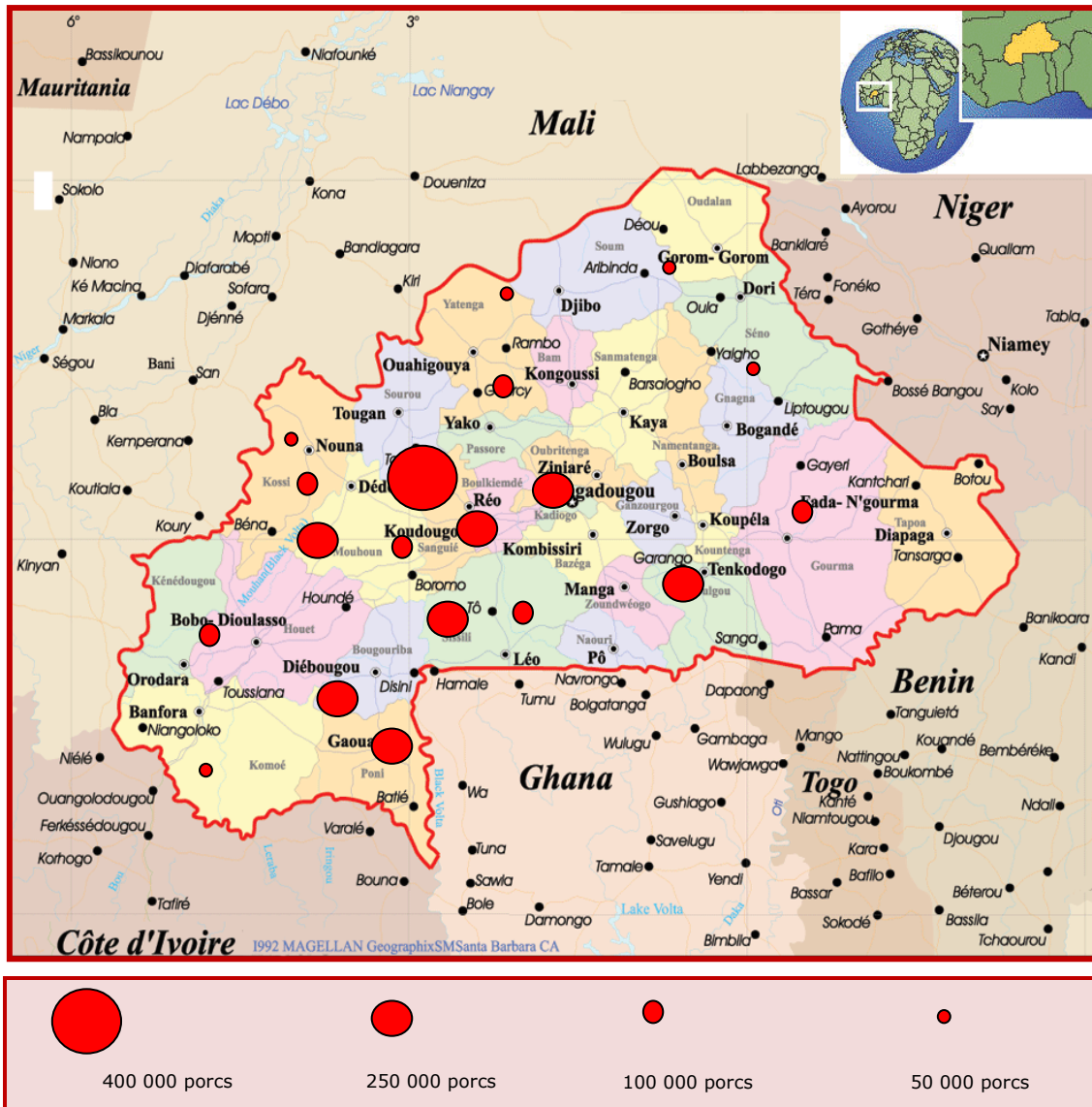
Source carte vierge: <http://johan.lemarchand.free.fr/cartes/img/> (personnalisation par l'auteur)

CARTE 2: Principaux flux de porcs vifs et de produits d'origine porcine



Source carte vierge: <http://www.geographicguide.net/africa/burkina.htm> (personnalisation par l'auteur)

CARTE 3: Distribution du cheptel porcin au Burkina Faso



Source carte vierge: <http://www.geographicguide.net/africa/burkina.htm> (personnalisation par l'auteur)